

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°72 du 13 septembre 2019

Sommaire chronologique

Décision DG n° 2019-80 du 3 septembre 2019

Délégation de signature aux directeurs généraux adjoints et, en cas d'absence ou d'empêchement, à certains directeurs ou collaborateurs ----- 4

Décision DG n° 2019-81 du 3 septembre 2019

Délégation de signature au sein de la direction générale de Pôle emploi en matière de dépense et de recette ----- 10

Décision DG n° 2019-82 du 3 septembre 2019

Délégation de signature au sein de la direction générale aux directeurs autres que les directeurs généraux adjoints et, en cas d'absence ou d'empêchement, à certains de leurs collaborateurs ---- 15

Décision ARA n° 2019-43 DS Agences du 5 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein des agences ----- 23

Décision ARA n° 2019-44 DS DR du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale ----- 40

Décision ARA n° 2019-45 DS Recouvrement du 5 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à certains de ses collaborateurs en matière de recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources ----- 53

Décision ARA n° 2019-46 DS IPR du 6 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 56

Décision ARA n° 2019-47 DS Dépense du 6 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ----- 73

Décision DG n°2019-84 du 9 septembre 2019

Extension des compétences de la commission paritaire locale unique du Siège ----- 75

Décision No n° 2019-33 DS Agences du 10 septembre 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences
----- 76

Décision No n° 2019-34 DS IPR du 10 septembre 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables----- 101

Décision No n° 2019-35 DS DT du 10 septembre 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des directions territoriales----- 116

Décision PdL n° 2019-28 DS DR du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein de la direction régionale ----- 121

Décision PdL n° 2019-29 DS Dépense du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette----- 131

Décision PdL n° 2019-30 DS DT du 10 septembre 2019

Décision de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein des directions territoriales----- 133

Décision PdL n° 2019-31 DS PTF du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein de la direction de la production de services aux demandeurs d'emploi et aux entreprises ----- 136

Décision PdL n° 2019-32 DS Agences du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein des agences
----- 143

Décision PdL n° 2019-33 DS IPR du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables----- 161

Décision PdL n°2019-34 CMC du 10 septembre 2019

Composition et fonctionnement de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire ----- 171

Décision PdL n° 2019-35 DP IRP du 10 septembre 2019

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au directeur régional adjoint en charge de la performance sociale à l'effet de présider le C.H.S.C.T. et d'animer les réunions des délégués du personnel ----- 173

Décision PdL n° 2019-36 CPLU du 10 septembre 2019

Composition de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire ----- 175

Décision DG n° 2019-02 du 11 septembre 2019

Désignation des agents de Pôle emploi services habilités à être destinataires des données de traitement automatisé pour la gestion du versement de l'aide attribuée dans le cadre du contrat de génération ----- 178

Décision PES n° 2019-10 DS DR du 11 septembre 2019

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services au sein de l'établissement ----- 180

Décision PES n° 2019-11 DS Dépense du 11 septembre 2019

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services au sein de l'établissement en matière d'opérations de dépense et de recette----- 241

Décision PES n° 2019-12 DS IPR du 11 septembre 2019

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables----- 243

Décision DG n° 2019-80 du 3 septembre 2019

Délégation de signature aux directeurs généraux adjoints et, en cas d'absence ou d'empêchement, à certains directeurs ou collaborateurs

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, et R. 5312-19,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2014-32 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances détenues par Pôle emploi sur un agent ou un tiers autre qu'un usager sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la décision n° 2015-178 du 16 décembre 2015 portant délégation de pouvoir du directeur général de Pôle emploi au directeur général adjoint systèmes d'information,

Décide :

Section 1 - Dispositions générales

Article 1 - Actes, correspondances, notes, instructions, congés, conventions de partenariat et ordres de mission

Délégation est donnée aux personnes désignées aux articles 3 et 4 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités des services placés sous leur autorité,
- les notes et instructions à destination des services extérieurs et du réseau de Pôle emploi,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité directe (N-1),
- les conventions de partenariat et subvention et contrats de toute nature d'un montant inférieur à 250 000 euros HT,
- les ordres de mission de l'ensemble des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine,
- le cas échéant, l'ensemble des documents et actes pour la signature desquels les responsables placés sous leur autorité directe (N-1) sont bénéficiaires d'une délégation de signature.

Article 2 - Achat de fournitures et services

§ 1 - Délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 4 000 000 euros HT,
- les marchés d'un montant inférieur à 4 000 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés d'un montant supérieur ou égal à 4 000 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, les actes emportant leur résiliation, à l'exception de leur signature, ainsi que des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière.

§ 2 - Délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 1 000 000 euros HT,
- les marchés d'un montant inférieur à 1 000 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés d'un montant supérieur ou égal à 1 000 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, les actes emportant leur résiliation, à l'exception de leur signature, ainsi que des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière.

Article 3 - Délégués permanents

§ 1 - Sont bénéficiaires des délégations mentionnées aux articles 1 et 2, § 1, de la présente décision, sous une forme permanente :

- madame Misoo Yoon, directrice générale adjointe offre de services,
- monsieur Michaël Ohier, directeur général adjoint réseau,
- Monsieur Paul Bazin de Jessey, directeur général adjoint stratégie et affaires institutionnelles,
- madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion,
- monsieur Jean-Yves Cribier, directeur général adjoint ressources humaines et relations sociales.

§ 2 - Est bénéficiaire des délégations mentionnées aux articles 1 et 2, § 2, de la présente décision, sous une forme permanente :

- madame Pascale Barillot, directrice de la communication.

Article 4 - Délégués temporaires

§ 1 - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général, délégation, pour signer les conventions de partenariat et subvention et contrats de toute nature d'un montant supérieur ou égal à 250 000 euros HT, est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 1.

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement du directeur général adjoint sous l'autorité duquel ils sont placés, sont bénéficiaires de la délégation mentionnée aux articles 1 et 2, § 2, de la présente décision, sous une forme temporaire :

- au sein de la direction offre de services, monsieur Michel Cottura, adjoint à la directrice générale adjointe, en charge du pilotage des programmes et de la MOA,
- au sein de la direction du réseau, monsieur Stéphane Ducatez, adjoint au directeur général adjoint, en charge du pilotage, des statistiques et de la qualité,

- au sein de la direction de la stratégie et des affaires institutionnelles, Patrick Morat, adjoint au directeur général adjoint, directeur de l'inspection générale et de l'audit interne,
- au sein de la direction administration, finances et gestion, monsieur Bruno Acloque, directeur de la transformation de la fonction AFG,
- au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales, madame Dominique Blondel, adjointe au directeur général adjoint, en charge des relations sociales et de la qualité de vie au travail et monsieur Thierry Bouillon, adjoint au directeur général adjoint, en charge du développement des talents et des compétences.

Section 2 - Dispositions particulières

Article 5 - Direction de l'offre de services

§ 1 - Délégation permanente est également donnée à madame Misoo Yoon, directrice générale adjointe offre de services, à l'effet de signer et, le cas échéant, de résilier, au nom du directeur général de Pôle emploi, les conventions de gestion visées à l'article L. 5424-2 du code du travail.

§ 2 - Délégation permanente est également donnée à madame Misoo Yoon, directrice générale adjointe offre de services, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, dans le cadre de la coopération européenne ou internationale, les conventions entraînant une recette, les demandes de subvention ainsi que les attestations et rapports que Pôle emploi est légalement ou contractuellement tenu de fournir.

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Misoo Yoon, madame Florence Dumontier, directrice des affaires et relations internationales, bénéficie d'une délégation temporaire à l'effet de signer ces conventions, demandes, attestations et rapports.

Article 6 - Direction administration, finances et gestion

§ 1 - Délégation permanente est également donnée à madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi :

- a) les actes permettant d'ouvrir ou de fermer un compte tenu au nom de Pôle emploi dans les livres des banques et autres établissements financiers et les commandes de chéquiers,
- b) concernant les biens immobiliers utilisés par la direction générale autres que ceux utilisés par la direction systèmes d'information :
 - o les actes relatifs aux acquisitions et aliénations dans la limite de 1 000 000 euros HT,
 - o les contrats de bail, lorsque le montant total du loyer, hors charges, calculé sur la durée totale du contrat est inférieur à 4 000 000 euros HT, ainsi que les avenants à ces contrats dont l'incidence financière est inférieure à 4 000 000 euros HT,
 - o dans le cadre d'un marché de travaux se rapportant à ces biens, les bons de commande d'un montant inférieur à 4 000 000 euros HT,
 - o les marchés d'un montant inférieur à 4 000 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
 - o s'agissant des marchés d'un montant supérieur ou égal à 4 000 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, les actes emportant leur résiliation, à l'exception de leur signature, ainsi que des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière,
- c) dans les conditions et limites fixées par la délibération n° 2014-32 du 16 juillet 2014, les décisions par lesquelles il est statué sur les demandes de délais de paiement, les demandes de remise dans la limite d'un montant strictement inférieur à 50 000 euros ou les demandes d'admission en non-valeur des créances détenues par la direction générale de Pôle emploi sur un tiers autre qu'un usager, un agent ou un ancien agent, à l'exception des demandes de

remise de créances formulées dans le cadre des litiges mentionnés aux 1° à 4° du point b) de l'article 1 de la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012,

- d) les transactions ayant pour objet de prévenir un contentieux ou de mettre un terme à un contentieux entre Pôle emploi et un agent ou ancien agent de l'établissement siège autre qu'un cadre dirigeant ou cadre supérieur visé aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB, lorsqu'elles prévoient le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros.

§ 2 - Délégation permanente est également donnée à madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion, à l'effet de valider, au nom du directeur général de Pôle emploi, les notes de frais du directeur général, des directeurs généraux adjoints, des directeurs régionaux et du directeur de Pôle emploi services, des membres du conseil d'administration, des membres du comité d'audit et des comptes ainsi que des membres du comité d'évaluation, à l'exception de ses propres notes de frais.

Article 7 - Direction des systèmes d'information

Délégation permanente est donnée à monsieur Franck Denié, directeur général adjoint systèmes d'information, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi :

- a) les baux et les actes relatifs aux acquisitions et aliénations des biens utilisés par la direction systèmes d'information,
- b) après en avoir reçu instruction, les décisions par lesquelles sont accordées, aux cadres supérieurs visés à l'article 4, § 2, de la convention collective nationale de Pôle emploi, une augmentation individuelle de salaire, un relèvement de traitement ou une promotion au sens des articles 19.1, 19.2 et 19.3 de cette convention ou, aux agents placés sous son autorité soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveaux VA et VB, une promotion interne au sens du titre II de ce décret,
- c) l'ensemble des autres décisions et autres actes afférents à la gestion, en matière de ressources humaines de la direction des systèmes d'information, des cadres supérieurs et agents de niveaux VA et VB visés au b) du présent article, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public et les décisions leur octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception des décisions et actes afférents à leur recrutement, des décisions de nomination ainsi que des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme,
- d) les notes et instructions à destination des services extérieurs et du réseau de Pôle emploi,
- e) les transactions ayant pour objet de prévenir un contentieux ou de mettre un terme à un contentieux entre Pôle emploi et un agent ou ancien agent de la direction des systèmes d'information autre qu'un cadre dirigeant ou cadre supérieur visé aux articles 1^{er}, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB, lorsqu'elles prévoient le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Franck Denié, délégation temporaire est donnée, au sein de la direction systèmes d'information, à madame Laurence Cosson-Piantoni, directrice de la performance sociale à l'effet de signer les documents et actes mentionnés aux b) à e) du présent article et à monsieur Philippe Dialinas, directeur en charge de la direction performance opérationnelle et pôles de compétences, à l'effet de signer les documents et actes mentionnés au a) du présent article.

Article 8 - Direction des ressources humaines et des relations sociales

Délégation permanente est également donnée à monsieur Jean-Yves Cribier, directeur général adjoint ressources humaines et relations sociales, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, concernant l'ensemble de Pôle emploi :

- a) s'agissant des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés à l'article 1^{er}, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi, les actes et documents nécessaires à leur recrutement, le contrat de travail, les avenants à ce contrat et l'ensemble des autres actes de gestion, y compris la rupture du contrat de travail, les décisions à caractère disciplinaire et les décisions accordant la protection fonctionnelle de Pôle emploi,
- b) concernant les agents soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les décisions relatives à la mise en œuvre au niveau national de ce décret et des autres textes réglementaires concernant ces agents,
- c) s'agissant des agents visés au b) du présent article de niveaux VA et VB, l'ensemble des actes de gestion, y compris les décisions d'engager des poursuites disciplinaires, les décisions à caractère disciplinaire et les décisions accordant la protection fonctionnelle de Pôle emploi,
- d) concernant les agents autres que ceux visés aux a) et c) du présent article, les décisions à caractère disciplinaire autres que l'avertissement ou le blâme,
- e) concernant les agents soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les décisions prises sur les recours hiérarchiques portés devant le directeur général à l'encontre des décisions individuelles relatives à ces agents,
- f) dans les conditions et limites fixées par la délibération n° 2014-32 du 16 juillet 2014, les décisions par lesquelles il est statué sur les demandes de délais de paiement, les demandes de remise dans la limite d'un montant strictement inférieur à 50 000 euros et les demandes d'admission en non-valeur de créances détenues par Pôle emploi sur un agent ou un ancien agent visé au a) ou au c) du présent article,
- g) en matière de recours et de contentieux, toute requête, tout mémoire et tout acte nécessaire, y compris pour constituer avocat ou avoué, dans tout litige pendant devant toute juridiction, y compris le Conseil d'Etat et la Cour de cassation, tant en demande qu'en défense :
 - o relatif à la convention collective nationale, aux accords qui y sont annexés, à leurs avenants et aux accords collectifs nationaux de travail,
 - o relatif aux décrets, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public,
 - o entre Pôle emploi et un agent porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent visé aux a) ou b) du présent article,
- h) les transactions ayant pour objet de prévenir un contentieux ou de mettre un terme à un contentieux entre Pôle emploi et un agent ou un ancien agent visé aux a) ou b) du présent article lorsqu'elles prévoient le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean-Yves Cribier, délégation temporaire est donnée, au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales, à madame Dominique Blondel, adjointe au directeur général adjoint en charge des relations sociales et de la qualité de vie au travail et, à monsieur Thierry Bouillon, adjoint au directeur général adjoint, en charge du développement des talents et des compétences, à l'effet de signer les documents et actes mentionnés au présent article.

Article 9 - Direction de la stratégie et des affaires institutionnelles

Délégation permanente est donnée à monsieur Paul Bazin de Jessey, directeur général adjoint stratégie et affaires institutionnelles, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, les transactions ayant pour objet de prévenir un contentieux ou de mettre un terme à un contentieux entre la direction générale de Pôle emploi, y compris la direction des systèmes d'information, et un tiers autre qu'un usager, un agent ou un ancien agent, lorsqu'elles prévoient le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros.

Article 10 - Dispositions applicables à la direction offre de services, à la direction du réseau, à la direction administration, finances et gestion et à la direction stratégie et affaires institutionnelles concernant les promotions

Délégation permanente est donnée à madame Misoo Yoon, directrice générale adjointe offre de services, à monsieur Michaël Ohier, directeur général adjoint réseau, à madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion et à monsieur Paul Bazin de Jessey, directeur général adjoint, stratégie et affaires institutionnelles à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, chacun pour ce qui le concerne et après en avoir reçu instruction, les décisions par lesquelles sont accordées aux agents placés sous leur autorité, à l'exception des cadres dirigeants visés à l'article 1^{er}, § 2, de la convention collective nationale de Pôle emploi, une augmentation individuelle de salaire, un relèvement de traitement ou une promotion au sens des articles 19.1, 19.2 et 19.3 de cette convention ou une promotion interne au sens du titre II du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003.

Article 11 - Dispositions applicables à la direction offre de services et à la direction administration, finances et gestion concernant les conventions de cofinancement relatives à la préparation opérationnelle à l'emploi collective

Délégation permanente est donnée à madame Misoo Yoon, directrice générale adjointe offre de services et à madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi les conventions financières et leurs avenants conclus en application des conventions entre l'Etat et Pôle emploi ayant pour objet le cofinancement par Pôle emploi des coûts pédagogiques relatifs à la préparation opérationnelle à l'emploi collective.

Article 12 - Publication, entrée en vigueur et abrogation

La présente décision abroge la décision DG n° 2019-44 du 5 avril 2019.

Elle est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 3 septembre 2019.

Jean Bassères,
directeur général

Décision DG n° 2019-81 du 3 septembre 2019

Délégation de signature au sein de la direction générale de Pôle emploi en matière de dépense et de recette

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8 et R. 5312-19,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2019-15 du 12 février 2019 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 - Règlement des opérations de dépense hors autorisations de prélèvements et opérations de recette

§ 1 - Délégation permanente est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans les conditions prévues par la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 susvisée, les virements au bénéfice de l'Unédic, les virements internes à Pôle emploi, les opérations de règlement de toute autre dépense autres que les autorisations de prélèvements sur le compte bancaire de la direction générale, et les opérations de recette, y compris l'endos des chèques.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Paul Bazin de Jessey, directeur général adjoint stratégie et affaires institutionnelles,
- madame Pascale Barillot, directrice de la communication,
- monsieur Jean-Yves Cribier, directeur général adjoint ressources humaines et relations sociales,
- monsieur Franck Denié, directeur général adjoint systèmes d'information,
- monsieur Michael Ohier, directeur général adjoint réseau,
- madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion,
- madame Misoo Yoon, directrice générale adjointe offre de services.

au sein de la direction administration, finances et gestion :

- monsieur Bruno Acloque, directeur de la transformation de la fonction AFG,
- madame Lydia Aid, chargée de mission auprès de la directrice,
- monsieur Franck Boyer, directeur comptable,
- monsieur Guillaume Chambefort, directeur de la trésorerie et du financement,
- monsieur Philippe Gueudar-Delahaye, directeur du siège,
- monsieur Sébastien Guillamot, directeur du contrôle de gestion,
- madame Virginie Guillot, adjointe au directeur de la trésorerie et du financement,
- monsieur Philippe Maraval, directeur des achats et marchés,
- monsieur Alexandre Pace, directeur de l'immobilier et des contrats nationaux,
- monsieur François Plattard, adjoint au directeur comptable.

au sein de la direction stratégie et affaires institutionnelles :

- madame Catherine Peltier, directrice des affaires juridiques.

au sein de la direction du réseau :

- monsieur Jean-Louis Tausin, directeur de la prévention des fraudes et du contrôle interne.

Article 2 - Autorisations de prélèvements sur le compte bancaire de la direction générale

§ 1 - Délégation permanente est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans les conditions prévues par la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 susvisée, les autorisations de prélèvements sur le compte bancaire de la direction générale.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Franck Boyer, directeur comptable,
- monsieur Guillaume Chambefort, directeur de la trésorerie et du financement,
- madame Carine Rouillard, directrice générale adjointe administration, finances et gestion.

Article 3 - Bon à payer d'une opération de dépense

§ 1 - Délégation permanente est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans les conditions prévues par la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 susvisée, le bon à payer des opérations de dépense.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- les personnes visées au § 2 de l'article 1 de la présente décision

au sein de la direction offre de services :

- monsieur Michel Cottura, adjoint à la directrice générale adjointe offre de services, en charge du pilotage des programmes et de la MOA, directeur de la MOA,
- au sein de la direction direction affaire et relation internationales, madame Florence Dumontier, directrice des affaires et relations internationales, monsieur Philippe L'esprit, adjoint à la directrice,
- au sein de la direction des partenariats et de la territorialisation, madame Firmine Duro, directrice des partenariats et de la territorialisation et madame Nicole Brejou, adjointe à la directrice jusqu'au 30 septembre 2019, en charge du pôle ressources, pilotage et dossiers spécifiques, et madame Stéphanie Musega, adjointe à la directrice à compter du 1^{er} octobre 2019,
- madame Elisabeth Gueguen, directrice de la réglementation et de l'indemnisation,
- madame Karine Meininger, directrice des services aux demandeurs d'emploi,
- madame Audrey Pérocheau, directrice du développement des compétences dans les territoires,
- au sein de la direction de l'expérience utilisateurs et du digital, madame Clélia Pienne, directrice expérience utilisateurs et du digital, madame Myriam Huin, adjointe à la directrice monsieur Miguel Eduardo Mogollon, adjoint à la directrice, chef du département incubation,
- madame Catherine Poux, directrice des services aux entreprises,
- monsieur Richard Ruot, directeur du pilotage des programmes et appui.

au sein de la direction réseau :

- monsieur Stéphane Ducatez, adjoint au directeur général adjoint au réseau, en charge des études et de la performance,
- monsieur David Genet, directeur du pilotage, de la performance et de l'organisation du travail,
- madame Anne-Sophie Milgram, directrice de la qualité de service,
- au sein de la direction des statistiques, des études et de l'évaluation, monsieur Cyril Nouveau, directeur des statistiques, des études et de l'évaluation, et monsieur Emmanuel Chion, adjoint au directeur,
- madame Frédérique Quesnel, directrice des déploiements.

au sein de la direction stratégie et affaires institutionnelles :

- madame Odile Marchal, chef de cabinet gouvernance et affaires transverses,

- madame Sindia-Hélène Mérienne-Ajimi, directrice du management des risques, de la surêté et sécurité,
- monsieur Patrick Morat, adjoint au directeur général adjoint, directeur de l'inspection générale et de l'audit interne,
- madame Hélène Moutel, directrice de la stratégie, de l'innovation, de la responsabilité sociétale des entreprises et du Lab,
- madame Elsa Raymond, déléguée à la protection des données.

au sein de la direction administration, finances et gestion :

- au sein de la direction de la transformation de la fonction AFG, monsieur Christophe Colombel, adjoint au chef de département MOA SI Finance,
- au sein de la direction de l'immobilier et des contrats nationaux, monsieur Christophe Fernandes, adjoint au directeur et chef du département immobilier et madame Emmanuelle Degroote, chef du département moyens généraux,
- au sein de la direction des achats et marchés, monsieur Pascal-Pierre Ponson Sacquard, adjoint au directeur des achats et marchés,
- au sein de la direction du siège, madame Nathalie Rublon, adjointe au directeur et directrice des ressources humaines du siège, monsieur Jean-Baptiste Barde, chef du département environnement de travail et sécurité, madame Marina Alvarez, chef du service ADP/Paie, monsieur Antoine Bouyssou, chef du département pilotage du budget et madame Sophie Sanvicente, chef du service formation.

au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales :

- madame Anne-Sophie Attia, directrice du développement des talents et des compétences - management, madame Claire Brzustowski, adjointe à la directrice, chef du département conseil RH et monsieur François Matthey, chef du département conseil carrière,
- madame Dominique Blondel, adjointe au directeur général adjoint, en charge des relations sociales et de la qualité de vie au travail, monsieur Hervé Coudurier, chef du département qualité de vie au travail, monsieur Nicolas Draut, chef du département juridique et règlement des différends et madame Céline Jehan, chef du département relations sociales,
- monsieur Thierry Bouillon, adjoint au directeur général adjoint, en charge du développement des talents et des compétences et madame Isabelle Bouraima Cordahi, chef du département animation et optimisation du processus et référentiels RH,
- madame Caroline Comte, directrice de l'université Pôle emploi et madame Corinne Tévar, adjointe à la directrice,
- madame Josepha Costa, directrice gestion administrative, rémunération et avantages sociaux, monsieur Eric Chevallier, chef du département gestion et rémunération, monsieur Jérôme de Manassein, chef du département gestion des agents de droit public, monsieur Alain Mathiot, chef du département avantages sociaux et madame Nolwen Castets, adjointe au chef du département gestion et rémunération,
- monsieur Aurélien Fenard, directeur de la transformation digitale et données RH, madame Virginie Augereau, adjointe au directeur, chef du département transformation digitale RH et madame Murielle Vignon, chef du département études et pilotage des données sociales,
- monsieur Fabrice Marie-Rose, directeur du développement des talents et des compétences - relation de service, madame Priscillia Grandmaire, adjointe au directeur, chef du département conseil RH et madame Mélanie Lucas, chef du département expérience apprenants,
- madame Gabrielle Sarrazin, chef de cabinet du directeur général adjoint RHRS, facilitation et animation RH et madame Laurence Luguët, chef du département appui au pilotage,
- madame Marie-José Texier, directrice du développement des talents et des compétences - fonction support et monsieur Benjamin Chargé, adjoint à la directrice, chef du département conseil RH et expérience apprenants,
- monsieur Jean-Marc Vermorel, directeur du nouveau pari de la confiance,
- madame Véronique Chapelain, chef du département développement des talents et des compétences - cadres dirigeants,
- madame Clara David, directrice de l'université du management,
- madame Natasha Berry-Mondor, directrice du campus Antilles-Guyane,
- madame Fabienne Guitard-Gueydan, directrice du campus Nord-Est,

- madame Isabel Ibanez, directrice du campus Francilien,
- monsieur Philippe Ponamale, directeur du campus Océan Indien,
- monsieur Bernard Theret, directeur du campus Ouest et madame Véronique Martin, adjointe du directeur, responsable du site du Mans,
- monsieur Alain Verniol, directeur du campus Sud-Est, responsable du site de Lyon et monsieur Frédéric Tacchino, adjoint au directeur, responsable du site d'Avignon.

au sein de la direction systèmes d'information :

- directeurs
 - madame Véronique Bolzoni, directrice en charge de la direction pilotage et conduite de la transformation de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services,
 - madame Anne Carrière, directrice par intérim de la direction opérations et services jusqu'au 31 décembre 2019,
 - madame Laurence Cosson-Piantoni, directrice en charge de la direction performance sociale,
 - monsieur Hubert Déchelette, directeur en charge de la direction référentiels, outils et support au développement,
 - monsieur Philippe Dialinas, directeur en charge de la direction performance économique,
 - monsieur Bénédicte Douillet, directeur en charge de la direction projets et ingénierie technique,
 - madame Corinne Druésne, directrice par intérim de la direction fonction d'appui,
 - monsieur Fadi El Rostom, directeur de la supra direction produits,
 - monsieur Hubert Faucher, directeur en charge de la direction sites et pôles de compétences,
 - monsieur Jean-François Goueffon, directeur en charge de la direction services et déploiement de proximité,
 - madame Gaelle Homps, directrice en charge de la direction inscription, indemnisation, accompagnement,
 - monsieur Gilles Lavigne, directeur de la supra direction production de l'ingénierie et de la relation de services,
 - madame Christine Le Gac-Eymard, directrice en charge de la direction pilotage et support à l'organisation,
 - monsieur Stéphane Rideau, directeur de la direction entreprise, recrutement,
 - monsieur Romain Sammut, directeur en charge de la direction architecture, sécurité, innovation et transformation.
- adjoints au directeur :
 - monsieur Didier Bacanelli, adjoint au directeur de la direction référentiels, outils et support au développement au sein de la direction produits,
 - madame Brigitte Boutes-Longueville, coordination et MOA règlementaire, adjointe au directeur de la direction produits,
 - monsieur Christian Bréus, performance opérationnelle et gouvernance, adjoint au directeur de la direction performance économique,
 - monsieur Gilles Collet, achats, adjoint au directeur de la direction performance économique,
 - monsieur Laurent Gibelli, ingénieries techniques, adjoint au directeur de la direction projets et ingénierie technique de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services,
 - madame Diana Haout, déploiement et valorisation des produits SI, adjointe au directeur services et déploiement de proximité de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services,
 - monsieur Philippe Huchet, services, expertise technique et accessibilité, adjoint au directeur de la direction services et déploiement de proximité au sein de la direction de la production de l'ingénierie et de la relation de services,

- monsieur Jean-Michel Kohl, adjoint au directeur de la direction référentiels, outils et support au développement au sein de la direction produits,
 - monsieur Philippe Latapie, décisionnel et data lake, adjoint au directeur de la direction pilotage et support à l'organisation au sein de la direction produits,
 - monsieur Laurent Mathis, adjoint au directeur de la direction inscription, indemnisation, accompagnement au sein de la direction produits,
 - monsieur Tahar Mezlef, outils agence et support à l'organisation, adjoint au directeur de la direction pilotage et support à l'organisation au sein de la direction produits,
 - monsieur Jean-Pierre Oudin, adjoint au directeur de la direction entreprise - recrutement au sein de la direction produits,
 - monsieur Laurent Vrignaud, architecture et plan projet technique, adjoint au directeur de la direction projets et ingénierie technique au sein de la direction production de l'ingénierie et de la relation de services.
- responsables de département :
 - monsieur Gérard Larguier, responsable du département pilotage au sein de la direction performance économique,
 - monsieur Alain Paci, responsable du département pilotage de la direction produits,
 - monsieur Christian Ratajczak, responsable du département pilotage de la performance et des marchés de la direction pilotage et conduite de la transformation DPIRS,
 - monsieur Alain Saint-Amand, responsable du département pilotage de la direction architecture, sécurité, innovation et transformation.

au sein des entités directement rattachées au directeur général :

- au sein de la direction de la communication, madame Céline Lebossé, adjointe à la directrice de la communication,
- monsieur Jean-Louis Walter, médiateur.

Article 4 - Publication, entrée en vigueur et abrogation

La présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi, abroge la décision n° 2019-67 du directeur général de Pôle emploi du 8 juillet 2019.

Fait à Paris, le 3 septembre 2019.

Jean Bassères,
directeur général

Décision DG n° 2019-82 du 3 septembre 2019

Délégation de signature au sein de la direction générale aux directeurs autres que les directeurs généraux adjoints et, en cas d'absence ou d'empêchement, à certains de leurs collaborateurs

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13 et R. 5312-19,

Vu le code de la commande publique,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2014-32 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances détenues par Pôle emploi sur un agent ou un tiers autre qu'un usager sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2014-152 du 12 septembre 2014 portant délégation de pouvoir du directeur général de Pôle emploi au directeur de l'établissement siège de la direction générale,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Décide :

Section 1 - Dispositions générales

Article 1 - Actes, correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de mission

Sous l'autorité du directeur général adjoint ou directeur auquel ils sont rattachés, délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des conventions de toute nature ainsi que des notes et instructions à destination des services extérieurs et du réseau de Pôle emploi,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine.

Article 2 - Achat de fournitures et services

Sous l'autorité du directeur général adjoint ou directeur auquel elles sont rattachées, délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- a) les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- b) les marchés d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les

- autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- c) s'agissant des marchés d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Article 3 - Délégués permanents

§ 1 - Bénéficient des délégations mentionnées aux articles 1 et 2 de la présente décision, sous une forme permanente :

au sein de la direction offre de services :

- monsieur Michel Cottura, adjoint à la directrice générale adjointe, en charge du pilotage des programmes et de la maîtrise d'ouvrage, directeur de la MOA opérationnelle,
- madame Florence Dumontier, directrice des affaires et relations internationales,
- madame Firmine Duro, directrice des partenariats et de la territorialisation,
- madame Elisabeth Gueguen, directrice de la réglementation et de l'indemnisation,
- madame Karine Meininger, directrice des services aux demandeurs d'emploi,
- madame Audrey Pérocheau, directrice du développement des compétences dans les territoires,
- madame Clélia Pienne, directrice expérience utilisateurs et digital,
- madame Catherine Poux, directrice des services aux entreprises,
- monsieur Richard Ruot, directeur du pilotage des programmes et appui.

au sein de la direction réseau :

- monsieur Stéphane Ducatez, adjoint au directeur général adjoint, en charge des études et de la performance,
- monsieur David Genet, directeur du pilotage, de la performance et de l'organisation du travail,
- madame Anne-Sophie Milgram, directrice de la qualité de service,
- monsieur Cyril Nouveau, directeur des statistiques, des études et de l'évaluation,
- madame Frédérique Quesnel, directrice des déploiements,
- monsieur Jean-Louis Tauzin, directeur de la prévention des fraudes et du contrôle interne.

au sein de la direction stratégie et affaires institutionnelles :

- madame Odile Marchal, chef de cabinet gouvernance et affaires transverses,
- madame Sindia-Hélène Mérienne Ajimi, directrice du management des risques et de la sûreté et sécurité,
- monsieur Patrick Morat, adjoint au directeur général adjoint, directeur de l'inspection générale et de l'audit interne,
- madame Hélène Moutel, directrice de la stratégie, de l'innovation, de la responsabilité sociétale des entreprises et du Lab,
- madame Catherine Peltier, directrice des affaires juridiques,
- madame Elsa Raymond, déléguée à la protection des données.

au sein de la direction administration, finances et gestion :

- monsieur Bruno Acloque, directeur de la transformation de la fonction AFG,
- monsieur Franck Boyer, directeur comptable,
- monsieur Guillaume Chambefort, directeur de la trésorerie et du financement,
- monsieur Philippe Gueudar-Delahaye, directeur du siège,
- monsieur Sébastien Guillamot, directeur du contrôle de gestion,
- monsieur Philippe Maraval, directeur des achats et marchés,
- monsieur Alexandre Pace, directeur de l'immobilier et des contrats nationaux.

au sein de la direction des ressources humaines et des relations sociales :

- madame Dominique Blondel, adjointe au directeur général adjoint, en charge des relations sociales et de la qualité de vie au travail,

- monsieur Thierry Bouillon, adjoint au directeur général adjoint, en charge du développement des talents et des compétences,
- madame Anne-Sophie Attia, directrice du développement des talents et des compétences - management,
- madame Caroline Comte, directrice de l'université Pôle emploi,
- madame Josepha Costa, directrice gestion administrative, rémunération et avantages sociaux
- monsieur Aurélien Fenard, directeur de la transformation digitale et données RH,
- monsieur Fabrice Marie-Rose, directeur du développement des talents et des compétences - relation de service,
- madame Marie-José Texier, directrice du développement des talents et des compétences - fonction support,
- monsieur Jean-Marc Vermorel, directeur du nouveau pari de la confiance,
- madame Véronique Chapelain, chef du département développement des talents et des compétences - cadres dirigeants.

au sein des entités directement rattachées au directeur général :

- au sein de la direction de la communication, madame Céline Lebossé, adjointe à la directrice,
- monsieur Jean-Louis Walter, médiateur.

Article 4 - Délégués temporaires

§ 1 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, bénéficient, chacun en ce qui le concerne, de la délégation mentionnée aux articles 1 et 2 de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

au sein de la direction offre de services :

- au sein de la direction des partenariats et de la territorialisation, madame Nicole Brejou, adjointe à la directrice jusqu'au 30 septembre 2019, en charge du pôle ressources, pilotage et dossiers spécifiques, et madame Stéphanie Musega, adjointe à la directrice à compter du 1^{er} octobre 2019,
- au sein de la direction expérience utilisateurs et digital, monsieur Antoine Bayle, chef du département open innovation, madame Myriam Huin, adjointe à la directrice, chef du département vision usager et monsieur Miguel Eduardo Mogollon, adjoint à la directrice, chef du département incubation,
- au sein de la direction des affaires et relations internationales, monsieur Philippe L'esprit, adjoint à la directrice,
- au sein de la direction des services aux entreprises, madame Chrystelle Miot, adjointe à la directrice,
- au sein de la direction MOA, madame Rosen Nicolas Berthou, adjointe au directeur,
- au sein de la direction des services aux demandeurs d'emploi, monsieur François Persehaie, adjoint à la directrice,
- au sein de la direction de la réglementation et de l'indemnisation, monsieur Benjamin Repetti, adjoint à la directrice,
- au sein de la direction du développement des compétences dans les territoires, monsieur René Yomelan, adjoint à la directrice.

au sein de la direction réseau :

- au sein de la direction des déploiements, monsieur Philippe Audibert, adjoint à la directrice,
- au sein de la direction du pilotage, de la performance et de l'organisation du travail, madame Aude Busson, adjointe au directeur,
- au sein de la direction des statistiques, des études et de l'évaluation, madame Hélène Caillol, adjointe au directeur et monsieur Emmanuel Chion, adjoint au directeur,
- au sein de la direction de la prévention des fraudes et du contrôle interne, madame Sophie Diatloff, adjointe au directeur, chargée de la prévention des fraudes, et monsieur Nicolas Meignan, adjoint au directeur, chargé du contrôle interne,
- au sein de la direction de la qualité de service, monsieur Frédéric Rialland, adjoint à la directrice,

au sein de la direction stratégie et affaires institutionnelles :

- au sein de la direction du management des risques, de la sûreté et sécurité, monsieur François Andrieux, adjoint à la directrice,
- au sein du cabinet gouvernance et affaires transverses, monsieur Stéphane Decreps,
- au sein de la direction de la stratégie, de l'innovation, de la responsabilité sociétale des entreprises et du Lab, monsieur Léopold Gilles, adjoint à la directrice,
- au sein de la direction des affaires juridiques, madame Sophie Laborie, adjointe à la directrice, chef du département contrats publics, madame Catherine Aubel, chef du département gestion de l'information et monsieur Philippe Fryd, chef du département affaires générales et digital,
- au sein de la direction de l'inspection générale et de l'audit interne, madame Sylvie Oudard, adjointe au directeur,

au sein de la direction administration, finances et gestion :

- au sein de la direction du contrôle de gestion, madame Michelle Le Louarn, chef du département pilotage FSE, monsieur Joseph Veissid, chef du département pilotage analytique et monsieur Grégory Chagnon, chef du département pilotage budgétaire,
- au sein de la direction de l'immobilier et des contrats nationaux, monsieur Christophe Fernandes, adjoint au directeur et chef du département immobilier et madame Emmanuelle Degroote, chef du département moyens généraux nationaux,
- au sein de la direction de la trésorerie et du financement, madame Virginie Guillot, adjointe au directeur, madame Khadija Rhmari, chef du département gestion de la trésorerie, et madame Souria Daho-Achour, chef du département conventions financières,
- au sein de la direction comptable, monsieur François Plattard, adjoint au directeur comptable, monsieur Hugues Bièrent, chef du département projets comptables transverses et appui au pilotage, monsieur Sylvain Chappe, chef du département animation du réseau et agrégation nationale et monsieur Emmanuel Ittis, chef du département comptabilité des établissements nationaux,
- au sein de la direction des achats et marchés, monsieur Pascal-Pierre Ponson-Sacquard, adjoint au directeur, chef du département achats fonctionnement, monsieur Marc Rousseaux, chef du département achats intervention et madame Isabelle Bennet, chef du département pilotage,
- au sein de la direction du siège, madame Nathalie Rublon, adjointe au directeur et directrice des ressources humaines du siège, monsieur Antoine Bouyssou, chef du département pilotage du budget, et monsieur Jean-Baptiste Barde, chef du département environnement de travail et sécurité,

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, bénéficient, chacun en ce qui le concerne, de la délégation mentionnée à l'article 1 de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

au sein de la direction ressources humaines et des relations sociales :

- au sein de la direction de la transformation digitale et données RH, madame Virginie Augereau, adjointe au directeur, chef du département transformation digitale RH et madame Murielle Vignon, chef du département études et pilotage des données sociales,
- au sein de la direction du développement des talents et des compétences - management, madame Claire Brzustowski, adjointe à la directrice, chef du département conseil RH et monsieur François Matthey, chef du département conseil carrière,
- au sein du cabinet du directeur général adjoint RHRS - facilitation et animation RH, madame Gabrielle Sarrazin, chef de cabinet, et madame Laurence Luguët, chef du département appui au pilotage,
- au sein de la direction du développement des talents et des compétences – fonction support, monsieur Benjamin Chargé, adjoint à la directrice, chef du département conseil RH et expérience apprenants,
- au sein de la direction gestion administrative, rémunération et avantages sociaux, monsieur Eric Chevallier, chef du département gestion et rémunération, monsieur Jérôme de Manassein, chef du département gestion des agents de droit public et monsieur Alain Mathiot, chef du département avantages sociaux,

- au sein de la direction du développement des talents et des compétences - relation de service, madame Priscillia Grandmaire, adjointe au directeur, chef du département conseil RH et madame Mélanie Lucas, chef du département expérience apprenants,
- au sein de la direction de l'université Pôle emploi, madame Corinne Tévar, adjointe à la directrice,
- au sein de la direction du développement des talents et des compétences, madame Isabelle Bouraima Cordahi, chef du département animation et optimisation du processus et référentiels RH.

au sein de la direction administration, finances et gestion :

- au sein de la direction du siège, madame Marina Alvarez, chef du service ADP/Paie, monsieur Yann Pocard, adjoint au chef de département environnement de travail et sécurité chargé du service aux clients et madame Sophie Sanvicente, chef du service formation.

§ 3 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 3 de la présente décision, bénéficient, chacun en ce qui le concerne, de la délégation mentionnée aux articles 1 et 2 a) de la présente décision, sous une forme temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

au sein de la direction ressources humaines et des relations sociales :

- au sein de la direction des relations sociales et de la qualité de vie au travail, monsieur Hervé Coudurier, chef du département qualité de vie au travail, monsieur Nicolas Draut, chef du département juridique et règlement des différends et madame Céline Jehan, chef du département relations sociales.

Section 2 - Dispositions particulières

Article 5 - Conventions de services - Commandes de chèques

Sous l'autorité de la directrice générale adjointe administration, finances et gestion, délégation permanente est également donnée à :

- monsieur Guillaume Chambefort, directeur de la trésorerie et du financement, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, les conventions de services conclues avec les banques et autres établissements financiers, ainsi que les actes relatifs aux prestations complémentaires à ces conventions,
- monsieur Guillaume Chambefort, directeur de la trésorerie et du financement, et à monsieur Franck Boyer, directeur comptable, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, les commandes de chèques.

Article 6 - Travaux

Sous l'autorité de la directrice générale adjointe administration, finances et gestion, délégation permanente est également donnée à monsieur Alexandre Pace, directeur de l'immobilier et des contrats nationaux, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, dans la limite de ses attributions, en matière de travaux et concernant les biens immobiliers utilisés par la direction générale autres que ceux utilisés par la direction systèmes d'information:

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché de travaux,
- les marchés d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Article 7 - Biens mobiliers et immobiliers

Sous l'autorité de la directrice générale adjointe administration, finances, gestion, délégation permanente est également donnée aux personnes ci-après mentionnées à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire aux dépôts de plainte consécutifs à des atteintes aux biens mobiliers et immobiliers de Pôle emploi à l'exception de ceux des directions régionales et de Pôle emploi services :

- au sein de l'établissement siège, monsieur Philippe Gueudar-Delahaye, directeur de l'établissement siège, monsieur Jean-Baptiste Barde, chef du département environnement de travail et sécurité et monsieur Yann Pocard, responsable sécurité,
- au sein de la direction de l'immobilier et des contrats nationaux, monsieur Alexandre Pace, directeur de l'immobilier et des contrats nationaux et monsieur Christophe Fernandes, adjoint au directeur et chef du département immobilier.

Article 8 - Direction des affaires juridiques

Sous l'autorité du directeur général adjoint stratégie et affaires institutionnelles, délégation permanente est également donnée à madame Catherine Peltier, directrice des affaires juridiques, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi et dans la limite de ses attributions :

- tout acte nécessaire pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, y compris le Conseil d'Etat et la Cour de cassation, se rapportant à des délibérations du conseil d'administration, à des décisions du directeur général de Pôle emploi ou à des faits ou actes intéressant la direction générale de Pôle emploi, en ce compris la direction du siège et la direction des systèmes d'information, ainsi que dans tous les litiges visés aux points b-1 à b-4 de la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 ou concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi, à l'exception des litiges visés aux articles 7 b) et 8 de la décision du directeur général portant délégation de signature aux directeurs généraux adjoints et aux articles 8, 9, 10 et 11 de la présente décision
- les documents et actes nécessaires aux démarches auprès d'organismes tiers visant à la protection des éléments de propriété intellectuelle de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Catherine Peltier, madame Sophie Laborie, adjointe à la directrice, chef du département contrats publics et monsieur Philippe Fryd, chef du département affaires générales et digital bénéficient, sous une forme temporaire, de la délégation mentionnée au présent article.

Article 9 - Direction de la réglementation et de l'indemnisation

Sous l'autorité de la directrice générale adjointe offre de services, délégation permanente est également donnée à madame Elisabeth Gueguen, directrice de la réglementation et de l'indemnisation, à l'effet de signer au nom du directeur général de Pôle emploi, en matière de recours, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y compris constituer avocat, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant les juridictions répressives, y compris la Cour de cassation, mettant en cause des faits ou actes intéressant la direction générale de Pôle emploi prétendument constitutifs de discrimination dans les domaines relevant de ses attributions.

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Elisabeth Gueguen, monsieur Benjamin Repetti, adjoint à la directrice de la réglementation et de l'indemnisation, bénéficie, sous une forme temporaire, de la délégation mentionnée au présent article.

Article 10 - Direction de la prévention des fraudes et du contrôle interne

Sous l'autorité du directeur général adjoint réseau, délégation permanente est également donnée à monsieur Jean-Louis Tauzin, directeur de la prévention des fraudes et du contrôle interne, à l'effet de signer au nom du directeur général de Pôle emploi, en matière de recours et dans la limite de ses attributions, tout acte nécessaire pour agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense,

devant toute juridiction, y compris le Conseil d'Etat et la Cour de cassation, se rapportant à une fraude aux allocations, aides ou autres prestations, contributions ou cotisations lorsque la fraude a été commise à l'encontre de plus d'une direction régionale ou établissement de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Jean-Louis Tauzin, madame Sophie Diatloff, adjointe au directeur, bénéficie sous une forme temporaire, de la délégation mentionnée au présent article.

Article 11 - Direction du siège

Délégation permanente est également donnée à monsieur Philippe Gueudar-Delahaye, directeur de l'établissement siège, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi :

- l'ensemble des décisions et autres actes afférents à la gestion, en matière de ressources humaines de l'établissement siège, des cadres supérieurs visés à l'article 4, § 2, de la convention collective nationale de Pôle emploi, et des agents soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, de niveaux VA et VB, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public et les décisions leur octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception des décisions et actes afférents à leur recrutement, des décisions de nomination, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme ainsi que des décisions visées à l'article 8 de la décision portant délégation de signature du directeur général aux directeurs généraux adjoints
- dans les conditions et limites fixées par la délibération n° 2014-32 du 16 juillet 2014, les décisions par lesquelles il est statué sur les demandes de délais de paiement, les demandes de remise dans la limite d'un montant strictement inférieur à 50 000 euros et les demandes d'admission en non-valeur de créances détenues sur des agents ou anciens agents de l'établissement siège autres que des cadres dirigeants ou cadres supérieurs visés aux articles 1^{er}, 1.2 et 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou agents soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, de niveau VA ou VB
- les transactions ayant pour objet de prévenir un contentieux ou de mettre un terme à un contentieux entre Pôle emploi et un agent ou ancien agent de l'établissement siège autre qu'un cadre dirigeant ou cadre supérieur visé aux articles 1^{er}, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB, lorsqu'elles prévoient le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros.

Article 12 - Direction des relations sociales et de la qualité de vie au travail

Sous l'autorité du directeur général adjoint ressources humaines et relations sociales, délégation permanente est également donnée à madame Dominique Blondel, adjointe au directeur général adjoint en charge des relations sociales et de la qualité de vie au travail, à l'effet de signer au nom du directeur général de Pôle emploi, en matière de recours et contentieux et dans la limite de ses attributions, toute requête, tout mémoire et tout acte nécessaire, y compris pour constituer avocat ou avoué, dans tout litige devant toute juridiction, y compris le Conseil d'Etat et de la Cour de cassation tant en demande qu'en défense :

- relatif à la convention collective nationale, aux accords qui y sont annexés, à leurs avenants et aux accords collectifs nationaux de travail ;
- relatif aux décrets, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public,
- entre Pôle emploi et un agent porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1^{er}, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, de niveau VA ou VB.

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Dominique Blondel, bénéficie, sous une forme temporaire, de la délégation mentionnée au présent article, monsieur Nicolas Draut, chef du département juridique et règlement des différends.

Article 13 - Direction gestion administrative, rémunération et avantages sociaux et département avantages sociaux

Sous l'autorité du directeur général adjoint ressources humaines et des relations sociales, délégation permanente est également donnée à :

- madame Josepha Costa, directrice gestion administrative, rémunération et avantages sociaux à l'effet de signer au nom du directeur général de Pôle emploi, les actes relatifs à la gestion des accidents du travail du personnel de droit public de Pôle emploi, des régimes complémentaires de retraite, des régimes de prévoyance et d'assurance de frais de soin de santé ainsi que des actes relatifs aux secours exceptionnels,
- monsieur Jérôme de Manassein, chef du département gestion des agents de droit public à l'effet de signer au nom du directeur général de Pôle emploi, les actes relatifs à la gestion des accidents du travail du personnel de droit public de Pôle emploi,
- monsieur Alain Mathiot, chef du département avantages sociaux, à l'effet de signer au nom du directeur général de Pôle emploi, les actes relatifs à la gestion des régimes complémentaires de retraite, des régimes de prévoyance et d'assurance de frais de soin de santé ainsi que des actes relatifs aux secours exceptionnels.

Article 14 - Cabinet du directeur général

Délégation permanente est donnée à madame Isabelle Daros, chef de cabinet du directeur général, à l'effet de signer, au nom du directeur général de Pôle emploi, le bon à payer des notes de frais du chauffeur du directeur général.

Article 15 - Publication et abrogation

La présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi, abroge la décision n° 2019-61 du directeur général de Pôle emploi du 13 juin 2019.

Fait à Paris, le 3 septembre 2019.

Jean Bassères,
directeur général

Décision ARA n° 2019-43 DS Agences du 5 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité ,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1^{er} janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2, § 3 et § 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation.

§ 2 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2, § 3 et § 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au service des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2 et § 3 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1 et § 2 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- les accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

§ 2 – Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions d'initier et signer les conventions locales de subvention.

Article 4 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1 de la présente décision à l'effet de signer les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 5 – Prestations en trop versées

§ 1 – Délais de remboursement

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2, § 3 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 36 mois.

Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences ou en plateforme de production traitement centralisé, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

§ 2 – Remise de dette

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2, § 3 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 3 – Admission en non-valeur

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2, § 3 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

§ 4 – Recours gracieux

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 § 1, § 2, § 3 et § 4 à l'effet de signer, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions

prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 1 et § 2 du présent article.

Article 6 – Délégués permanents

§ 1 Bénéficient à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 1, 2, 3, 4 et 5 :

- madame Catherine Arnaud, directrice au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Karine Blandino-Coutantic, directrice au sein de l'agence d'Albertville
- madame Armal Guergouz, directrice au sein de l'agence d'Ambérieux
- madame Christelle Cuvex-Combaz, directrice au sein de l'agence de Belley
- madame Isabelle Charrel, directrice au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Wilfrid Bristiel, directeur au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Delphine Bonnel, directrice au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Philippe Zymek, directeur au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- monsieur Christian Berthomier, directeur au sein de l'agence de Montmélian
- monsieur Philippe Bourget, directeur au sein de l'agence de Moutiers
- madame Christine Doucement, directrice au sein de l'agence d'Oyonnax
- monsieur Armel Gautron, directeur au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- madame Mélinda Gineste, directrice au sein de l'agence de Trévoux
- madame Marie-Agnès Rossignol, directrice au sein de l'agence d'Annonay
- madame Cécile Cecchetto, directrice au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Philippe Fustier, directeur au sein de l'agence de Crest
- monsieur Hassan Gaïla, directeur au sein de l'agence de Montélimar
- madame Denise Ménétrier, directrice au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur David Chabal, directeur au sein de l'agence de Privas
- monsieur Michel Duchamp, directeur au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Fabienne Tavel, directrice au sein de l'agence de Tournon
- madame Liliane Perretti, directrice au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Denis Buhler, directeur au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Laurence Gallezot, directrice au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Florence Turenne, directrice au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Florence Gode, directrice au sein de l'agence de Fontaine
- madame Isabelle Marin-Lamellet, directrice au sein de l'agence Grenoble Europole
- madame Corinne Alberti-Rochette, directrice au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Anne Robert, directrice au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Nathalie de Beaurepaire, directrice au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Isabelle Liétar, directrice au sein de l'agence de Pontcharra
- monsieur Frédéric Bramante, directeur au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Florence Sanfilippo, directrice au sein de l'agence de Roussillon
- madame Catherine Krebs, directrice au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Blandine Raphet, directrice au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Hélène Calvetti, directrice au sein de l'agence de Vienne
- madame Marie-Agnès Colomb, directrice au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Catherine Dallègre, directrice au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Patrice Nowaczyk, directeur au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- monsieur Hervé Pichon, directeur au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Jean Christophe Gessen, directeur au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Patrick Vassal, directeur au sein de l'agence du Puy en Velay
- monsieur Christophe Erpelding, directeur au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- monsieur Joël de la Torre, directeur au sein de l'agence de Montbrison
- madame Marielle Geai, directrice au sein de l'agence de Rive de Gier
- monsieur Stéphane Colliat, directeur au sein de l'agence de Roanne
- madame Laure Patouillard, directrice au sein de l'agence de Saint Chamond
- monsieur Didier Coste, directeur au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Monique Mallon Piccolomo, directrice au sein de l'agence de Saint-Etienne Chateaux
- madame Corinne Neel, directrice au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier

- monsieur Joued Meguireche, directeur au sein de l'agence de Saint Etienne Terrasse
- madame Fabienne Metzlé, directrice au sein de l'agence de Belleville
- madame Violaine Badin, directrice au sein de l'agence de Bron
- madame Marion Henocq, directrice au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- madame Nathalie Carette, directrice au sein de l'agence de Givors
- madame Isabelle Mattiazzo, directrice au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Yann Métais, directeur au sein de l'agence de Lyon Bollier
- madame Caroline Salmi-Schatz, directrice au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Nathalie Miquel, directrice au sein de l'agence de Lyon Croix-Rousse
- monsieur Edwin Darmochod, directeur au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Sabine Danquigny-Handel, directrice au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- monsieur Laurent Visocchi, directeur au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- monsieur Lilian Trompille, directeur au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Véronique Begyn, directrice au sein de l'agence de Neuville
- madame Dominique Corbel, directrice au sein de l'agence d'Oullins
- madame Louise Azzoug, directrice au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- monsieur Patrice Mayonobe, directeur au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Nathalie Comte, directrice au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Isabelle Blancardi, directrice au sein de l'agence de Vault en Velin
- madame Corinne Nicolas, directrice au sein de l'agence de Vénissieux
- madame Patricia Félix, directrice au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Pierre-Yves Garguil, directeur au sein de l'agence de Tassin
- madame Laurence Liengme, directrice au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Corinne Crozier, directrice au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Sabine Cordier, directrice au sein de l'agence d'Annecy
- monsieur Carlos Sanchez, directeur au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Carine Degallaix, directrice au sein de l'agence de Cluses
- madame Sophie Passetemps, directrice au sein de l'agence de Meythet
- monsieur François Carillo, directeur au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Claudine Gruffy, directrice au sein de l'agence de Seynod
- madame Marie-Claude Frossard, directrice au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Stéphanie Puaud, directrice au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Aline Gayet, directrice au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Nathalie Desgeorges, directrice au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Thierry Maltrait, directeur au sein de l'agence de Clermont Nord
- monsieur Christophe Hébrard, directeur au sein de l'agence de Clermont Ouest
- madame Françoise Loiseau, directrice au sein de l'agence de Cournon
- monsieur Cyrille Dufraisse, directeur au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Yannick Vens, directeur au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Marc Bono, directeur au sein de l'agence de Moulins
- madame Martine Peny-Tournaire, directrice au sein de l'agence de Riom
- monsieur Denis Vareille, directeur ad interim au sein de l'agence de Saint Flour
- madame Gisèle Ruelle, directrice au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Olivier Laffont, directeur au sein de l'agence de Vichy
- madame Anita Boishardy, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Jean-Régis Vialle, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Armelle Chardot, directrice au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Charles-Henry Pierre, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Isabelle Jauffret-Triboulet, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]

§ 2 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 1, 2, 3 § 1 et 5 :

- monsieur Ludovic Venet, directeur adjoint au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Christophe Vella, directeur adjoint au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Claude Jacquot, directrice adjointe au sein de l'agence de Thoiry
- monsieur André Rolland, directeur adjoint au sein de l'agence d'Annonay
- monsieur Sébastien Point-Rivoire, directeur adjoint au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Laurence Gaffiot, directrice adjointe au sein de l'agence de Crest
- madame Catherine Colas, directrice adjointe au sein de l'agence de Montélimar
- monsieur Eric Perdriol, directeur adjoint au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Soline Delineau, directrice adjointe au sein de l'agence de Privas
- madame Sandrine Eymard, directrice adjointe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Raoul Sanchez, directeur adjoint au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Claude Habauzit, directeur adjoint au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Cédric Fayol, directeur adjoint au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Naziha Miladi, Directrice adjointe au sein de l'agence d'Echirolles
- monsieur Mathieu Bouttaz, directeur adjoint au sein de l'agence de Fontaine
- madame Joëlle Eymard, directrice adjointe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Odile Semet, directrice adjointe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- monsieur Gilles Vantornout, directeur adjoint au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Sandrine Badie, directrice adjointe au sein de l'agence de la Tour du Pin
- madame Valérie Pèlerin-Curcio, directrice adjointe au sein de l'agence de la Tour du Pin
- madame Céline Hondareyte, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- monsieur Yannick Lecosse, directeur adjoint au sein de l'agence de Vienne
- madame Nathalie Lajouannique, directrice adjointe au sein de l'agence de Vienne
- madame Hélène Pascal, directrice adjointe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Nathalie Murat Mathian, directrice adjointe au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Christophe Rivier, directeur adjoint au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Béatrice Bonnevie, directrice adjointe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Antoine Cathala, directeur adjoint au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Diera Gonin, directrice adjointe au sein de l'agence du Puy en Velay
- monsieur Philippe Perret, directeur adjoint au sein de l'agence de Monistrol/Yssingeaux
- monsieur Jean-Christophe David, directeur adjoint au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Lilian Portailier, directeur adjoint au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Thomas Jouve, directeur adjoint au sein de l'agence de Roanne
- madame Fatiha Nasri, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Jean-Michel Prunier, directeur adjoint au sein de l'agence de Saint-Etienne
Châteaueux
- madame Catherine Bourquard-Santamaria, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-
Etienne Clapier
- madame Annick Chovet-Beaubet, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne
Terrasse
- madame Catherine Vial, directrice adjointe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Ferreol Palau, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Bollier
- madame Dominique Gand, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon Confluence
- monsieur Sébastien Raynal Oliver, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Croix
Rousse
- madame Carole Granjon, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon de Part-Dieu
- madame Cécile Auray, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon de Part-Dieu
- monsieur Florent Guérin, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Fabienne Provo, directrice adjointe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Denis Lecouteux, directeur adjoint au sein de l'agence d'Oullins
- madame Marie-Françoise Castagnet-Guette, directrice adjointe au sein de l'agence de Vaulx-
en-Velin
- monsieur Zennou Abdelkader, Directeur adjoint au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Jean-Michel Le Goff, directeur adjoint au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-
Thizy
- madame Laëtitia Escaich, directrice adjointe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Marie Saieva-Carry, directrice adjointe au sein le l'agence de Villefranche
- madame Eliane Arjona, directrice adjointe au sein de l'agence de Villeurbanne

- madame Liliane Guillet, directrice adjointe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Elsa Rousson, directrice adjointe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Gaëlle Pelud, directrice adjointe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- monsieur Christophe Campos, directeur adjoint au sein de l'agence de Meythet
- monsieur Marc Lapierre, directeur adjoint au sein de l'agence de Seynod
- madame Corinne Moret, directrice adjointe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- monsieur Vincent Ols, directeur adjoint au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac,
- monsieur Christophe Mondière, directeur adjoint au sein de l'agence de Chamalières
- madame Cécile Gueux, directrice adjointe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Gilles Planat, directeur adjoint au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Thérèse Carte, directrice adjointe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- monsieur Julien Lalitte, directeur adjoint au sein de l'agence de Cournon
- madame Murielle Delos, directrice adjointe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Florence Soulier, directrice adjointe au sein de l'agence de Moulins
- madame Agnès Despalles-Treille, directrice adjointe au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Denis Vareille, directeur adjoint au sein de l'agence de Saint-Flour
- madame Lila Boudellal, directrice adjointe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Frédéric Diot, directeur adjoint au sein de l'agence de Vichy
- madame Yolande Sanchez, directrice adjointe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]

§ 3 – Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 1, 2 et 5 :

- madame Catherine Bani Sadr, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Sandrine Rolando, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Rachel Dakouri, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Sylvie Matheret, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Elodie Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Amandine Perroux-Daude, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Marine Le Mercier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Nathalie Musielak, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Alessandra Gonella, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Viviane Pommerel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Marie-Pierre Louis, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belley
- madame Christine Large, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belley
- madame Leïla Choubane, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Isabelle Clermont-Vivat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Sylvie Begué, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Catherine Travert, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Thomas Pelle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Franck de Guili, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Céline Moussière, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Françoise Delorme, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Cécile Haumonté, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Joëlle Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Stéphane Coutantic, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Sylvie Prunier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Frédéric Rameau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Arnaud Pean, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Christine Debarre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meximieux/Miribel

- madame Stéphanie Ottonello, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Maud Wantier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montmélian
- madame Chrystelle Savio Bristiel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montmélian
- madame Karine Pugin, responsable d'équipe au sein de l'agence Moutiers
- madame Cindy Dragnea, responsable d'équipe au sein de l'agence Moutiers
- madame Véronique Mangier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Stéphanie Teixeira, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Cindy Dell Aquila, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Valérie Huttaux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- madame Fanny Villemain, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- monsieur Grégory Millet, adjoint au sein de l'agence de Thoiry
- monsieur Samuel Damerval, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thoiry
- madame Catherine Coffy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Trévoux
- monsieur Florent Bastien, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annonay
- madame Violène Hoenig, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annonay
- madame Véronique Faugier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Jean-Paul Altobelli, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Clotilde Poret, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Valérie Mulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Gabrielle Compigne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Adeline Fauquet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Annouc Lagrange, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Agnès Debal, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Maud Anglade Fez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- monsieur Pascal Bergogne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- monsieur Olivier Anselin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Sylvie Fiorentino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Laurence Pigache, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Laurence André, responsable d'équipe au sein de l'agence de Privas
- madame Séverine Cousot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Privas
- monsieur Yves Garayt, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Anita Mocellin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Véronique Rey, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Fatima Badji, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Medhi Dehdouh, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Jean-Claude Deveaux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Mathilde Sylvestre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Nathalie Gelas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Nathalie Auclair, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Jean-Luc Chamayou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Simon Belugou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Marie-Christine Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Yann Piard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Bruno Zabe, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Patricia Pasquion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- monsieur Bruno Bervialle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Emilie Grangier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Fabienne Pencier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Andrée Marcel, adjointe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- monsieur Roland Cimadomo, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Tania Ovsec, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Catherine Lastella, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Virginie Lehmann, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Anne-Marie Eynac, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Anne-Laure Masson, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles

- madame Mathilde Gaucher, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Sandrine Ginot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Anne Hourdel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Patricia Gebel-Servolles, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Grenoble Europole
- monsieur Nicolas Gandin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- monsieur Jean-Luc Spano, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Florence Maillard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Béatrice Plumas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Sophie Claret Bramante, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Laurence Pabion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Isabelle Facomprez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Stéphanie Guillon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Isabelle Mollard, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Valérie Colin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Moufida Roussin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Danielle Janin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Murielle Jan, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Virginie Fabre, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- monsieur Frédéric Pomel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pontcharra
- monsieur Cyril Girard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Kadra Lattali, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pont de Claix
- monsieur Jean-François Métrals, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Stéphanie Thouvenot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roussillon
- madame Madeline Ferlay, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roussillon
- madame Régine Sigu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Béatrice Cortes, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Anne-Laure Gallon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Sandra Moreau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Christelle Berthelon-Viout, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Sophie Coutier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Nathalie Berger, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Vienne
- madame Jovita Bozzalla, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- madame Catherine Chaulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- madame Isabel Herrera, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- monsieur Iheb Chaieb, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Martine Andraud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Véronique Grandjean, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Yamina Archi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Edith Laronze, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Nicolas Malnoury, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Nathalie Parigot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Pascale Julien, responsable d'équipe appui au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- monsieur Philippe Rabot, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Amandine Charra Burgard, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Christelle Tixidre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Olivier Nugues, responsable d'équipe au sein de l'agence de Brioude
- madame Houria Bouzidi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Michel Pin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- madame Séverine Demore, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Julien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay

- monsieur Philippe Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- monsieur Thomas Py, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- madame Catherine Jurdie, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingaux
- madame Anne-Sophie Thiblier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingaux
- madame Laurence Bilusis, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Eric Rochard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- madame Corinne Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Pierre Gonzalvez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rive de Gier
- madame Florence De Carrière, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rive de Gier
- monsieur Patrice Gouy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Hélène Bouillot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Dominique Thevenet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Hélène Paimblant, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Stéphanie Fressonnet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Edith Gautron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Isabelle De Oliveira, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- madame Aline Soubeyrand, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Ali El Bouzidi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Saïd Lazizi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Vincent Vicedo, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Sandrine Poinat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Géraldine Busseuil Gimenez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Stéphanie Massacrier-Rechagneux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Yves Cizeron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Béatrice Bonfils, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Laurence Pommarel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Fadella Galoul, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Claire Fouletier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Philippe Duluc, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Hervé Buzzi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Marie-Christine Ador, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Véronique Vérité, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Patrick Viallon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Fabienne Fady, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belleville
- madame Nathalie Mariadassou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belleville
- madame Pascale Venet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Estelle Elloh, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Laure Forgeat-Touzet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Sanae Nour, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Sophie Combe-Laboissière-Thermoz, responsable d'équipe au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- madame Marie-Thérèse Primet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- monsieur Patrick Muraro, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- madame Claire Picard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- madame Annouk Demont, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Brice Degeorges, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Xavier Santas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- madame Anne-Lise Palaric, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas

- madame Florence Marin-Pangaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Abderrahim Lasri, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Sihame Amirat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Nathalie Bonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Camélia Ressler, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Stéphanie Hémar, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Nassima Lalmi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Valérie Matéra, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Bollier
- madame Anne Bergiron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Danielle Zangodjian, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- monsieur Frédéric De Boni, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Christelle Domeneghetti, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Christine Girard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Françoise Durieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Sandrine Didier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Sandra Bertolino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Elodie Tortorici, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Lauren Lenoble, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Corinne Morera, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- monsieur Nadir Bouzemboua, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- monsieur Olivier Rostan, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Nathalie Gamblin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Elise Magurno, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- monsieur Tristan Gros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Louis-Joseph Liotard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Catherine Watelle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Thierry Leroy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Chloé Rubellat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Marie-Claude Cayssials, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Angélique Coindet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- monsieur Thierry Perello, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Marie-José Perez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu :espace Saint-Exupéry
- madame Rachel Llorca, responsable d'équipe au sein de l'agence de Neuville
- monsieur David Bouvier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Pascale Gicquel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Fatiha Belfadel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Marie-Hélène Torres, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Yvette Cherpin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Marianne Perez-Rochon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Isabelle Belli, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Alexandra Blanchon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Brigitte Dussert-Rosset, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Yves Boulanouar, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Marina Verbaere-Grobel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Eric Blanc, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- madame Dalila Boukerkra, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- madame Sakina Charas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- monsieur Fabrice Raboutot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux
- madame Nathalie Arnaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux

- madame Sandrine Lasfargues, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Christelle Cathelain, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Patricia Thollet Lopes Torres, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Thierry Crollet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Philippe Jolivet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Christophe Novent, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Nadia El Boughanemi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Nersès Derdérian, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Damien Stumpf, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Lydia Chambard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Séverine Regnault, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Fleurine Laubier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Valérie Mariadassou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Christine Hummel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Catherine Albout, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Cécile Campy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Johann Roland, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Laurent Morin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Brouka Benfifi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Mathieu Tournier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Isabelle Jérôme, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Laurence Roulier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Christine Ferme, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Chadia Limam, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Guenaëlle Wavelet, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Pascale Saunier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Géraldine Bastard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Isabelle Yver, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Valérie Delannoy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Marie Roattino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Claude Cousin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Laëtitia Budzki, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Laurence Maybon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Corinne Lamoureux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Anne-Laure Tardy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- monsieur Frédéric Derouard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Nadine Delpoux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Laurence Gervex, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Myriam Guillermier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Stéphanie Michel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Audrey Monaya, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- monsieur Pascal Doumengeux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Fabienne Bizzarri, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains

- madame Cécile Vulliez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Christelle Paul, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Christine Piccinini, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Stéphanie Randaxhe-Kostic, adjointe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Isabelle D'Hers, responsable d'équipe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Emmanuelle Dufourd, responsable d'équipe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- monsieur Victor Morot, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Stéphane Palmier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Timothé Pena, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Jean-Louis Aranda, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chamalières
- madame Christine Sanitas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chamalières
- madame Magali Cadoret-Gonon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur David Chaput, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Frédéric Bruneaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- madame Corinne Bonnefoi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Florence Ferragne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- monsieur Karim Amirat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- madame Virginie Cleret, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- monsieur Nans Sepulveda, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- madame Evelyne Giraud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- monsieur José Pereira, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- madame Marie-Claude Gibert, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Gregory Delivert, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Marie-Laure Poulossier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Jennifer Gonzato, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Lionel Joachim, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Philippe Bros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Nathalie Blety, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Magali Machefer, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Catherine Bernard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Féthi Filali, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Laurent Marchand, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Sébastien Eragne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Sylvie Coutard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Christelle Ducourtioux-Torrent, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Véronique Marteau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Aline Pouyet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Flour
- madame Sylvie Brigoulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Jamel Zendaoui, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- madame Sandrine Belair, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- madame Cécile Barbier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Stéphanie Bard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Elise Houtteville, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Cathia Ledu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Pierre-Yves Montagnont, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Christophe Blanchet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Marie-Françoise Fondraz, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- madame Stéphanie Besson, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Corine Bernard, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Denise Rousset, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Pascale Hay, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]

- madame Marie-Catherine Biondi, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- madame Nathalie Morand, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Pierre-Laurent Pourchot, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Maryna Amrhein, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- madame Claire Julien, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]

§ 4 – Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 1, et 5 :

- madame Leila Bonnet Ben-Abdelouahed, référente métiers au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Frédérique Baudry-Lemoine, référente métiers au sein de l'agence d'Albertville
- madame Maryse Swit, référente métiers au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Patricia Chrétien, référente métiers au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Elisa Calvet, référente métiers au sein de l'agence de Belley
- madame Audrey Triomphe, référente métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Sébastien Trincal, référent métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Marie-Anne Humbert, référente métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Ghislaine Gras, référente métiers au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Myriam Chene, référente métiers au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Carole Lablache, référente métiers au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Anouk Vincent-Falquet, référente métiers au sein de l'agence de Montmélian
- madame Sandrine Roche, référente métiers au sein de l'agence de Moutiers
- madame Martine Neyron, référente métiers au sein de l'agence d'Oyonnax
- monsieur Christian Junet, référent métiers au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- monsieur Pascal Girard, référent métiers au sein de l'agence de Thoiry
- madame Christelle Blot, référente métiers au sein de l'agence de Trévoux
- monsieur Thierry Romero, référent métiers au sein de l'agence d'Annonay
- monsieur Vincent Le Pessot, référent métiers au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Jean-Michel Mila Alonso, référent métiers au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Philippe Robin, référent métiers au sein de l'agence de Crest
- madame Réjane Ménard, référente métiers au sein de l'agence de Montélimar
- madame Céline Sawrei, référente métiers au sein de l'agence de Montélimar
- madame Sandra Meffre, référente métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Valéry Lecomte, référent métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Jean-Marc Auzas, référent métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur David Valette, référent métiers au sein de l'agence de Privas
- madame Joëlle Bertholon, référente métiers au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Dominique Vermote, référente métiers au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Sylvie Ottone, référente métiers au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Laurent Sawrei, référent métiers au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Stéphanie Schwarz, référente métiers au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- monsieur Jean-François Tauleigne, référent métiers au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Sandrine Filliat, référente métiers au sein de l'agence de Bourgoin-Jallieu
- madame Evelyne Borys, référente métiers au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Sonia Boukhatem, référente métiers au sein de l'agence d'Echirolles
- monsieur Jean-Claude Galva, référent métiers au sein de l'agence de Fontaine
- madame Raphaëlle Péguy, référente métiers au sein de l'agence de Fontaine
- madame Astrid-Céline Saint-Martin, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Isabelle Paillares, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Marie Fabrier, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère

- madame Emmanuelle Robert, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Evelyne Nigra, référente métiers au sein de l'agence de La Côte Saint-André
- monsieur Carlos Carmona, référent métiers au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Solen Arnaud, référente métiers au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Anne Chantelove, référente métiers au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Aurélie Ada, référente métiers au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Laurence Rosaz, référente métiers au sein de l'agence de Roussillon
- monsieur Jean-Michel Miard, référent métiers au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Agnès Delran, référente métiers au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- monsieur Frédéric Delorme, référent métiers au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- monsieur Nicolas Lollo, référent métiers au sein de l'agence de Vienne
- madame Laëtitia Geny, référente métiers au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Stéphanie Meiller, référente métiers au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Florence Chatelain, référente métiers au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Frédéric Lopez, référent métiers au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Christophe Martin, référent métiers au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Jessica Lejczyk, référente métiers au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Eric Bravard, référent métiers au sein de l'agence de Firminy
- madame Touria Harmane, référente métiers au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Sandrine Legrand, référente métiers au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Christine Vallat, référente métiers au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- madame Fabienne Salazard, référente métiers au sein de l'agence de Montbrison
- madame Line Garnier, référente métiers au sein de l'agence de Rive de Gier
- madame Christine Vivière, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Audrey Kulma, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Nathalie Ruy, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Gilles Richard, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Chamond
- madame Elodie Coursoux, référente métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Michel Raymond, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Benjamin Fleury, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaureux
- monsieur Fabrice Poinat, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Sandrine Berne, référente métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Serge Martel, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Sylvain Collet, référent métiers au sein de l'agence de Belleville
- madame Catherine Bambini, référente métiers au sein de l'agence de Bron
- monsieur Aziz Chelghoum, référent métiers au sein de l'agence de Caluire
- monsieur Sébastien Calligaro, référent métiers au sein de l'agence de Givors
- madame Delphine Coupet, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur El Hani Badreddine, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Céline Desroches, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Confluence
- madame Natacha Travert, référente métiers au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- monsieur Sidi Ould, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Karine Richert, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Caroline Rouveyrol, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Assia Boumedienne, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Maud Vandewinckel, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Valérie Jacquet, référente métiers au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- monsieur Jean-Charles Thermo-Borier, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- madame Nadine Zhu, référente métiers au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Laëtitia Prigent, référente métiers au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Maria Zymek, référente métiers au sein de l'agence de Neuville
- madame Fatima Ceccarelli, référente métiers au sein de l'agence d'Oullins
- madame Sandrine Giroud, référente métiers au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- monsieur Cédric Longin, référent métiers au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape

- madame Nadia Bouguenna, référente métiers au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Sabrina Souilah, référente métiers au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Aurélie Couturat, référente métiers au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Emmanuel Pilon, référent métiers au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Patrick Col, référent métiers au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Julien Berger, référent métiers au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Nathalie Valente, référente métiers au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Géraldine Mallery-Cozic, référente métiers au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Fabienne Graziano, référente métiers au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Olivier Saunier, référent métiers au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Agnès Goliard, référente métiers au sein de l'agence d'Annecy
- monsieur Nicolas Hirschauer, référent métiers au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Catherine Rabatel, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- madame Véronique Jacquemoire, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- madame Anne-Claire Berthelot, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- monsieur Serge Orset, référent métiers au sein de l'agence de Meythet
- madame Nadia Aubry, référente métiers au sein de l'agence de Meythet
- madame Audrey Ducognon, référente métiers au sein de l'agence de Seynod
- madame Leïla Bouziane, référente métiers au sein de l'agence de Seynod
- madame Anne-Lise Birraux, référente métiers au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Catherine Hanras, référente métiers au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Corinne Delattre, référente métiers au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- monsieur Patrick Pijoulat, référent métiers au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Stéphanie François, référente métiers au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Alexia Saint-Narcisse, référente métiers au sein de l'agence de Chamalières
- monsieur Christophe Dif, référent métiers au sein de l'agence de Clermont Est
- madame Isabelle Preux-Bernard, référente métiers au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Catherine Mathey, référente métiers au sein de l'agence de Clermont Ouest
- madame Marie-Mélodie Hoarau, référente métiers au sein de l'agence de Cournon
- madame Cécile Nocart-Souchayre, référente métiers au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Guillaume Dallièrre, référent métiers au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Nicolas Houari, référent métiers au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Jérôme Perrin, référent métiers au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Guillaume Sartin, référent métiers au sein de l'agence de Moulins
- monsieur David Rodrigues, référent métiers au sein de l'agence de Moulins
- madame Elisabeth Leoty, référente métiers au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Philippe Coopmann, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Flour
- monsieur Laurent Rodde, référent métiers au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Régis Gelt, référent métiers au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jean-Michel Vieil, référent métiers au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jacky Tricaud, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé de l'Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Patrice Clément, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé de Drôme-Ardèche [PPTC 26-07]
- monsieur Daniel Chantelove, référent métiers au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Marc Talmon, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Stéphane Commun, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]

Article 7 – Abrogation

La décision ARA n° 2019-38 DS Agences du 6 août 2019 est abrogée.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 5 septembre 2019.

Pascal Blain,
directeur régional
de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Décision ARA n° 2019-44 DS DR du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2019-16 du 2 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4, au § 5 et au § 6 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France.

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions, les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France.

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 et § 5 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions, les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et les correspondances avec ses partenaires institutionnels.

§ 4 – Bénéficient des délégations visées au § 1, au § 2 et au § 3 du présent article :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 5 – Bénéficient des délégations visées au § 1 et au § 3 du présent article :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- madame Karine Bouvier-Peyrard, responsable développement opérationnel
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Céline Morard Lemoigne, directeur du développement RH et GPEC
- Christine Récla, directeur finances gestion
- madame Isabelle Roullier-Morin, adjoint stratégie
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

§ 6 – Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Philippe Antraygues, responsable de service pilotage
- monsieur Gilles Artaud, responsable de service support à l'offre de service
- monsieur Dominique Auria, responsable de service sécurité
- monsieur Guy Averous, responsable de service appui et supervision
- monsieur Olivier Barat, responsable de service adjoint comptabilité finances
- monsieur Didier Barraud, responsable de service comptabilité finances
- madame Dominique Bidault, responsable de service orientation, formation, prestations
- madame Laurence Bonzi, responsable de service formation
- monsieur Christophe Bouchet, responsable de service médiateur
- monsieur Michel Capelle, responsable de service maîtrise des risques et investigations
- madame Muriel Cussat-Lévy, responsable de service gestion des droits
- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier
- madame Valérie Darphin, responsable de service partenariat opérationnel et offre de service demandeurs d'emploi
- madame Nadine Delage, responsable de service conditions de vie au travail et régulation sociale
- madame Christiane Delery, adjointe au responsable de service formation
- madame Catherine Deschanel, responsable de service coordination accompagnement
- monsieur Patrick Ferrari, adjoint au directeur de la production centralisée
- madame Frédérique Filiot, responsable de service cabinet
- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Vincent Giquet, responsable de service statistiques, études, évaluations

- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés
- madame Sandrine Jacob, responsable de fonction Digital Open Innovation
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- monsieur Rémy Large, responsable de service appui réseau pour les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie
- monsieur Thibaud Leclerc responsable de service informatique utilisateurs
- madame Fabienne Lehoux, responsable de fonction stratégie et communication
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- monsieur François Lucet, adjoint au responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- monsieur Thierry Mauduit, responsable de service entreprises et développement économique
- madame Emmanuelle Montaurier, responsable de service qualité de service
- madame Annick Meyer, adjoint au responsable de service demandeurs d'emploi
- madame Florence Olivier, adjointe au responsable de service relations sociales et conditions de travail
- monsieur Franck Pédimina, adjoint au responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Jean-Michel Priouret, responsable de service sécurisation des parcours
- monsieur Franck Mas, responsable de service emploi carrières
- madame Lydia Rodier, adjointe au responsable de service emploi carrières

§ 7 – Délégation permanente est également donnée à monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures et à madame Frédérique Filiot, Chef de Cabinet, à l'effet de valider, au nom du directeur régional, les notes de frais des membres des instances paritaires régionales.

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- madame Karine Bouvier-Peyrard, responsable développement opérationnel
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Céline Morard Lemoigne, directeur du développement RH et GPEC
- Christine Récla, directeur finances gestion
- madame Isabelle Roullier-Morin, adjoint stratégie
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Philippe Antraygues, responsable de service pilotage
- monsieur Gilles Artaud, responsable de service support à l'offre de service
- monsieur Dominique Auria, responsable de service sécurité
- monsieur Guy Averous, responsable de service appui et supervision
- monsieur Olivier Barat, responsable de service adjoint comptabilité finances
- monsieur Didier Barraud, responsable de service comptabilité finances
- madame Dominique Bidault, responsable de service orientation, formation, prestations
- madame Laurence Bonzi, responsable de service formation
- monsieur Christophe Bouchet, responsable de service médiateur
- monsieur Michel Capelle, responsable de service maîtrise des risques et investigations
- madame Muriel Cussat-Lévy, responsable de service gestion des droits
- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier
- madame Valérie Darphin, responsable de service partenariat opérationnel et offre de service demandeurs d'emploi
- madame Nadine Delage, responsable de service conditions de vie au travail et régulation sociale
- madame Christiane Delery, adjointe au responsable de service formation
- madame Catherine Deschanel, responsable de service coordination accompagnement
- monsieur Patrick Ferrari, adjoint au directeur de la production centralisée
- madame Frédérique Filiot, responsable de service cabinet
- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Vincent Giquet, responsable de service statistiques, études, évaluations

- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés
- madame Sandrine Jacob, responsable de fonction Digital Open Innovation
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- monsieur Rémy Large, responsable de service appui réseau pour les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie
- monsieur Thibaud Leclerc responsable de service informatique utilisateurs
- madame Fabienne Lehoux, responsable de fonction stratégie et communication
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- monsieur François Lucet, adjoint au responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- monsieur Thierry Mauduit, responsable de service entreprises et développement économique
- madame Emmanuelle Montaurier, responsable de service qualité de service
- madame Annick Meyer, adjoint au responsable de service demandeurs d'emploi
- madame Florence Olivier, adjointe au responsable de service relations sociales et conditions de travail
- monsieur Franck Pédimina, adjoint au responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Jean-Michel Priouret, responsable de service sécurisation des parcours
- monsieur Franck Mas, responsable de service emploi carrières
- madame Lydia Rodier, adjointe au responsable de service emploi carrières

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accords-cadres de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaires des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution,

quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,

- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 2 :

- madame Christine Récla, directeur finances gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 3 :

- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

§ 2 – Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Christine Récla, directeur finances gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

Article 5 – Autres contrats

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

§ 2 – Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

§ 2 – Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 1 :

- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de ses attributions, les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi.

Section 4 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

Article 7 – Délais de remboursement

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 60 mois,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 60 mois.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- monsieur Christophe Bouchet, responsable de service médiateur

§ 3 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes :

- 1) Dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 12 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 12 mois.

Bénéficiaire des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Christine Bano, service contentieux
- monsieur Fabrice Blanchard, service contentieux
- madame Sabrine Ben Jedla, service contentieux
- madame Anne-Marie Colantonio, service contentieux
- monsieur Jérôme Collin, service contentieux
- madame Marie-Estelle Jacquemart, service contentieux
- madame Marie Menue, service contentieux
- monsieur Damien Pichod, service contentieux
- madame Christiane Rebmann, service contentieux
- monsieur Philippe Serret, service contentieux
- madame Nathalie Vaugier, service contentieux
- madame Brigitte Vernois, service contentieux

Article 8– Remise de dette

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les

instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint administratif et financier
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Bénéficie des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux

Article 9 – Admission en non-valeur

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent paragraphe :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux et à monsieur Gilles Artaud, responsable de service support à l'offre de service, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Section 5 – Décisions sur recours

Article 10 – Décisions de sanction

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent paragraphe à l'effet de prendre, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas de d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement :

- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes

Article 11 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de la présente décision, à :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Article 12 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail, est donnée à :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Article 13 – Recours préalables obligatoires

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au §2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision mentionnée à l'article 10.

§ 2 – Bénéficie de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

§ 3 – En cas d'absence ou d'empêchement de la personne visée au § 2 du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 14 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale, est donnée à :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Article 15 – Contentieux

§ 1 – Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au paragraphe 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans la limite des attributions de leur service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur ;
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ;
- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi ;
- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

§ 2 – Sont bénéficiaires de la délégation mentionnée au paragraphe 1 du présent article sous une forme permanente, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations

- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- monsieur Gilles Artaud, responsable de service support à l'offre de service
- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable de service prévention des fraudes
- madame Emmanuelle Ryon, juriste
- madame Sandrine Fayolle, juriste
- madame Claire Trémouilhac, juriste
- madame Claudie Saux, juriste
- monsieur Cyril Bonnet, service prévention des fraudes
- monsieur Vincent Boulard, service prévention des fraudes
- madame Myriam Boussard, service prévention des fraudes
- monsieur Thierry Cat, service prévention des fraudes
- monsieur Jérôme Coster, service prévention des fraudes
- monsieur Stéphane Coulomb, service prévention des fraudes
- madame Sandrine Dagnaud-Genard, service prévention des fraudes
- madame Valérie Dignoire, service prévention des fraudes
- madame Sylvie Dubosclard, service prévention des fraudes
- monsieur Gilles Gallo, service prévention des fraudes
- monsieur Lionel Kaluza, service prévention des fraudes
- monsieur Olivier Prudhomme, service prévention des fraudes
- madame Muriel Salomon-Gagnaire, service prévention des fraudes
- madame Christelle Sartre, service prévention des fraudes
- madame Régine Vial, service prévention des fraudes
- madame Delphine Villanova, service prévention des fraudes
- madame Christine Bano, service contentieux
- monsieur Fabrice Blanchard, service contentieux
- madame Sabrina Ben Jedla, service contentieux
- madame Anne-Marie Colantonio, service contentieux
- monsieur Jérôme Collin, service contentieux
- madame Marie-Estelle Jacquemart, service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux
- madame Marie Menue, service contentieux
- monsieur Damien Pichod, service contentieux
- madame Christiane Rebmann, service contentieux
- monsieur Philippe Serret, service contentieux
- madame Nathalie Vaugier, service contentieux
- madame Brigitte Vernois, service contentieux

Article 16 – Transactions

§ 1 – Délégation permanente de signature est à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-6 du 12 mars 2019, à :

- madame Hélène Biabaut, directrice performance opérationnelle
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, à :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Stéphane Loffredo, responsable service prévention des fraudes

Section 7 – Divers

Article 17 – Hygiène, santé et sécurité au travail

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, les décisions et actes nécessaires pour assurer au respect des dispositions législatives et réglementaires s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, usagers et tiers, dans l'ensemble des sites dans le ressort territorial de la direction régionale et au cours des déplacements de l'ensemble des personnels de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, à :

- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Geneviève Gandon, adjoint au directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- monsieur Dominique Auria, responsable de service sécurité

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

Article 18 – Abrogation

La décision ARA n°2019-40 DS DR du 6 août 2019 est abrogée.

Article 19 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 10 septembre 2019.

Pascal Blain,
directeur régional
de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Décision ARA n° 2019-45 DS Recouvrement du 5 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à certains de ses collaborateurs en matière de recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité ,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 1 et 3 § 3 à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes dues à titre de sanction, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 2 et 3 § 3 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé.

Article 2 – Contraintes

§ 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 1 § 1 et faire procéder à son exécution.

§ 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 2 et § 3 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

§ 3 Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 2 à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

Article 3 – Délégués

§ 1 Bénéficiaire à titre permanent, pour les départements de l'Ain, de la Savoie, de la Haute-Savoie, de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, des délégations mentionnées à l'article 1 § 1 et l'article 2 § 1 :

- monsieur Christian Brugiroux, directeur au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Patrick Picot, directeur adjoint au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Alain Seux, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- madame Sylvie Reymond, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- madame Véronique Reboud, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Anthony Méli, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Antoine Darbeda, référent réglementaire et applicatif au sein de la plateforme de services à distance

§ 2 Bénéficiaire à titre permanent, pour l'ensemble des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des délégations mentionnées à l'article 1 § 2 et à l'article 2 :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- madame Christine Bano, service contentieux
- madame Sabrina Ben Jedla, service contentieux
- monsieur Fabrice Blanchard, service contentieux
- madame Anne-Marie Colantonio, service contentieux
- monsieur Jérôme Collin, service contentieux
- madame Marie-Estelle Jacquemart, service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux
- madame Marie Menuet, service contentieux
- monsieur Damien Pichod, service contentieux
- madame Christiane Rebmann, service contentieux
- monsieur Philippe Serret, service contentieux

- madame Nathalie Vaugier, service contentieux
- madame Brigitte Vernois, service contentieux

§ 3 Bénéficiaire à titre permanent, pour les départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, des délégations mentionnées à l'article 1 § 1 et l'article 2 § 1 :

- monsieur Thierry Lesage, directeur au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Jean-Louis Chovin, directeur adjoint au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Thierry Desanglois, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- madame Catherine Doguet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- madame Catherine Bonhoure, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Thierry Bion, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne

Article 4 – Abrogation

La décision ARA n° 2019-42 DS Recouvrement du 6 août 2019 est abrogée.

Article 5 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 5 septembre 2019.

Pascal Blain,
directeur régional de Pôle emploi
Auvergne-Rhône-Alpes

Décision ARA n° 2019-46 DS IPR du 6 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Rhône-Alpes,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 10 § 2 et § 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1 et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 10 § 2 et § 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros, aux personnes désignées à l'article 10 § 1
- dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, aux personnes désignées à l'article 10 § 2 et § 4

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées à l'article 10 § 1, § 2 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 10 § 1, § 2 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées à l'article 10 § 1, § 2 et § 4, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, aux personnes désignées à l'article 10 § 1
- 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, aux personnes désignées à l'article 10 § 2, § 3, § 4 et § 5

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous

quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Délégataires

§ 1 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 3 alinéa 1), 4, 5, 6, 7 alinéa 1) :

- madame Hélène Biabaut, directeur des opérations ad interim
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée

§ 2 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 1, 2, 3 alinéa 2), 4, 5, 6, 7 alinéa 2) :

- monsieur Jean-Marie Gay, responsable de service contentieux
- monsieur Eddy Marron, adjoint au responsable de service contentieux

§ 3 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées à l'article 1, 2 et 7 alinéa 2) :

- madame Catherine Arnaud, directrice au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Karine Blandino-Coutantic, directrice au sein de l'agence d'Albertville
- madame Armal Guergouz, directrice au sein de l'agence d'Ambérieux
- madame Christelle Cuvex-Combaz, directrice au sein de l'agence de Belley
- madame Isabelle Charrel, directrice au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Wilfrid Bristiel, directeur au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Delphine Bonnel, directrice au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Philippe Zymek, directeur au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- monsieur Christian Berthomier, directeur au sein de l'agence de Montmélian
- monsieur Philippe Bourget, directeur au sein de l'agence de Moutiers
- madame Christine Doucement, directrice au sein de l'agence d'Oyonnax
- monsieur Armel Gautron, directeur au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- madame Mélinda Gineste, directrice au sein de l'agence de Trévoux
- madame Marie-Agnès Rossignol, directrice au sein de l'agence d'Annonay
- madame Cécile Cecchetto, directrice au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Philippe Fustier, directeur au sein de l'agence de Crest
- monsieur Hassan Gaïla, directeur au sein de l'agence de Montélimar
- madame Denise Ménétrier, directrice au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur David Chabal, directeur au sein de l'agence de Privas
- monsieur Michel Duchamp, directeur au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Fabienne Tavel, directrice au sein de l'agence de Tournon
- madame Liliane Perretti, directrice au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Denis Buhler, directeur au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Laurence Gallezot, directrice au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Florence Turenne, directrice au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Florence Gode, directrice au sein de l'agence de Fontaine
- madame Isabelle Marin-Lamellet, directrice au sein de l'agence Grenoble Europole
- madame Corinne Alberti-Rochette, directrice au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Anne Robert, directrice au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Nathalie de Beaurepaire, directrice au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Isabelle Liétar, directrice au sein de l'agence de Pontcharra

- monsieur Frédéric Bramante, directeur au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Florence Sanfilippo, directrice au sein de l'agence de Roussillon
- madame Catherine Krebs, directrice au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Blandine Raphet, directrice au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Hélène Calvetti, directrice au sein de l'agence de Vienne
- madame Marie-Agnès Colomb, directrice au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Catherine Dallègre, directrice au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Patrice Nowaczyk, directeur au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- monsieur Hervé Pichon, directeur au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Jean Christophe Gessen, directeur au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Patrick Vassal, directeur au sein de l'agence du Puy en Velay
- monsieur Christophe Erpelding, directeur au sein de l'agence de Monistrol/Yssingieux
- monsieur Joël de la Torre, directeur au sein de l'agence de Montbrison
- madame Marielle Geai, directrice au sein de l'agence de Rive de Gier
- monsieur Stéphane Colliat, directeur au sein de l'agence de Roanne
- madame Laure Patouillard, directrice au sein de l'agence de Saint Chamond
- monsieur Didier Coste, directeur au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Monique Mallon Piccolomo, directrice au sein de l'agence de Saint-Etienne Chateaucieux
- madame Corinne Neel, directrice au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Joued Meguireche, directeur au sein de l'agence de Saint Etienne Terrasse
- madame Fabienne Metzlé, directrice au sein de l'agence de Belleville
- madame Violaine Badin, directrice au sein de l'agence de Bron
- madame Marion Henocq, directrice au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- madame Nathalie Carette, directrice au sein de l'agence de Givors
- madame Isabelle Mattiazzo, directrice au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Yann Métais, directeur au sein de l'agence de Lyon Bollier
- madame Caroline Salmi-Schatz, directrice au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Nathalie Miquel, directrice au sein de l'agence de Lyon Croix-Rousse
- monsieur Edwin Darmochod, directeur au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Sabine Danquigny-Handel, directrice au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- monsieur Laurent Visocchi, directeur au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- monsieur Lilian Trompille, directeur au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Véronique Begyn, directrice au sein de l'agence de Neuville
- madame Dominique Corbel, directrice au sein de l'agence d'Oullins
- madame Louise Azzoug, directrice au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- monsieur Patrice Mayonobe, directeur au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Nathalie Comte, directrice au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Isabelle Blancardi, directrice au sein de l'agence de Vaulx en Velin
- madame Corinne Nicolas, directrice au sein de l'agence de Vénissieux
- madame Patricia Félix, directrice au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Pierre-Yves Garguil, directeur au sein de l'agence de Tassin
- madame Laurence Liengme, directrice au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Corinne Crozier, directrice au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Sabine Cordier, directrice au sein de l'agence d'Annecy
- monsieur Carlos Sanchez, directeur au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Carine Degallaix, directrice au sein de l'agence de Cluses
- madame Sophie Passetemps, directrice au sein de l'agence de Meythet
- monsieur François Carillo, directeur au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Claudine Gruffy, directrice au sein de l'agence de Seynod
- madame Marie-Claude Frossard, directrice au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Stéphanie Puaud, directrice au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Aline Gayet, directrice au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Nathalie Desgeorges, directrice au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Thierry Malatrait, directeur au sein de l'agence de Clermont Nord
- monsieur Christophe Hébrard, directeur au sein de l'agence de Clermont Ouest

- madame Françoise Loiseau, directrice au sein de l'agence de Cournon
- monsieur Cyrille Dufraisse, directeur au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Yannick Vens, directeur au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Marc Bono, directeur au sein de l'agence de Moulins
- madame Martine Peny-Tournaire, directrice au sein de l'agence de Riom
- monsieur Denis Vareille, directeur ad interim au sein de l'agence de Saint Flour
- madame Gisèle Ruelle, directrice au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Olivier Laffont, directeur au sein de l'agence de Vichy
- madame Anita Boishardy, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Jean-Régis Vialle, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Armelle Chardot, directrice au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Charles-Henry Pierre, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Isabelle Jauffret-Triboulet, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- monsieur Ludovic Venet, directeur adjoint au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Christophe Vella, directeur adjoint au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Claude Jacquot, directrice adjointe au sein de l'agence de Thoiry
- monsieur André Rolland, directeur adjoint au sein de l'agence d'Annonay
- monsieur Sébastien Point-Rivoire, directeur adjoint au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Laurence Gaffiot, directrice adjointe au sein de l'agence de Crest
- madame Catherine Colas, directrice adjointe au sein de l'agence de Montélimar
- monsieur Eric Perdriol, directeur adjoint au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Soline Delineau, directrice adjointe au sein de l'agence de Privas
- madame Sandrine Eymard, directrice adjointe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Raoul Sanchez, directeur adjoint au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Claude Habauzit, directeur adjoint au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Cédric Fayol, directeur adjoint au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Naziha Miladi, Directrice adjointe au sein de l'agence d'Echirolles
- monsieur Mathieu Bouttaz, directeur adjoint au sein de l'agence de Fontaine
- madame Joëlle Eymard, directrice adjointe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Odile Semet, directrice adjointe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- monsieur Gilles Vantornout, directeur adjoint au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Sandrine Badie, directrice adjointe au sein de l'agence de la Tour du Pin
- madame Valérie Pèlerin-Curcio, directrice adjointe au sein de l'agence de la Tour du Pin
- madame Céline Hondareyte, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- monsieur Yannick Lecossec, directeur adjoint au sein de l'agence de Vienne
- madame Nathalie Lajouannique, directrice adjointe au sein de l'agence de Vienne
- madame Hélène Pascal, directrice adjointe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Nathalie Murat Mathian, directrice adjointe au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Christophe Rivier, directeur adjoint au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Béatrice Bonnevie, directrice adjointe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Antoine Cathala, directeur adjoint au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Diera Gonin, directrice adjointe au sein de l'agence du Puy en Velay
- monsieur Philippe Perret, directeur adjoint au sein de l'agence de Monistrol/Yssingeaux
- monsieur Jean-Christophe David, directeur adjoint au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Lilian Portailier, directeur adjoint au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Thomas Jouve, directeur adjoint au sein de l'agence de Roanne
- madame Fatiha Nasri, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Jean-Michel Prunier, directeur adjoint au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Catherine Bourquard-Santamaria, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Annick Chovet-Beaubet, directrice adjointe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse

- madame Catherine Vial, directrice adjointe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Ferreol Palau, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Bollier
- madame Dominique Gand, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon Confluence
- monsieur Sébastien Raynal Oliver, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Croix Rousse
- madame Carole Granjon, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon de Part-Dieu
- madame Cécile Auray, directrice adjointe au sein de l'agence Lyon de Part-Dieu
- monsieur Florent Guérin, directeur adjoint au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Fabienne Provo, directrice adjointe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Denis Lecouteux, directeur adjoint au sein de l'agence d'Oullins
- madame Marie-Françoise Castagnet-Guette, directrice adjointe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- monsieur Zennou Abdelkader, Directeur adjoint au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Jean-Michel Le Goff, directeur adjoint au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Laëtitia Escaich, directrice adjointe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Marie Saieva-Carry, directrice adjointe au sein de l'agence de Villefranche
- madame Eliane Arjona, directrice adjointe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Liliane Guillet, directrice adjointe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Elsa Rousson, directrice adjointe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Gaëlle Pelud, directrice adjointe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- monsieur Christophe Campos, directeur adjoint au sein de l'agence de Meythet
- monsieur Marc Lapierre, directeur adjoint au sein de l'agence de Seynod
- madame Corinne Moret, directrice adjointe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- monsieur Vincent Ols, directeur adjoint au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac,
- monsieur Christophe Mondière, directeur adjoint au sein de l'agence de Chamalières
- madame Cécile Gueux, directrice adjointe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Gilles Planat, directeur adjoint au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Thérèse Carte, directrice adjointe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- monsieur Julien Lalitte, directeur adjoint au sein de l'agence de Courmon
- madame Murielle Delos, directrice adjointe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Florence Soulier, directrice adjointe au sein de l'agence de Moulins
- madame Agnès Despalles-Treille, directrice adjointe au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Denis Vareille, directeur adjoint au sein de l'agence de Saint-Flour
- madame Lila Boudellal, directrice adjointe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Frédéric Diot, directeur adjoint au sein de l'agence de Vichy
- madame Yolande Sanchez, directrice adjointe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Catherine Bani Sadr, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Sandrine Rolando, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Rachel Dakouri, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Sylvie Matheret, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Elodie Martin, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Amandine Perroux-Daude, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Marine Le Mercier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Albertville
- madame Nathalie Musielak, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Alessandra Gonella, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Viviane Pommerel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Marie-Pierre Louis, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belley
- madame Christine Large, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belley
- madame Leïla Choubane, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Isabelle Clermont-Vivat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Sylvie Begué, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Catherine Travert, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Thomas Pelle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourg en Bresse

- monsieur Franck de Guili, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Céline Moussière, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Françoise Delorme, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Cécile Haumonté, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Joëlle Blanchard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Stéphane Coutantic, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Sylvie Prunier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Frédéric Rameau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- monsieur Arnaud Pean, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Christine Debarre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Stéphanie Ottonello, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Maud Wantier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montmélian
- madame Chrystelle Savio Bristiel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montmélian
- madame Karine Pugin, responsable d'équipe au sein de l'agence Moutiers
- madame Cindy Dagnea, responsable d'équipe au sein de l'agence Moutiers
- madame Véronique Mangier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Stéphanie Teixeira, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Cindy Dell Aquila, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oyonnax
- madame Valérie Huttiaux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- madame Fanny Villemin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- monsieur Grégory Millet, adjoint au sein de l'agence de Thoiry
- monsieur Samuel Damerval, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thoiry
- madame Catherine Coffy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Trévoux
- monsieur Florent Bastien, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annonay
- madame Violène Hoenig, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annonay
- madame Véronique Faugier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Jean-Paul Altobelli, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Clotilde Poret, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aubenas
- madame Valérie Mulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Gabrielle Compigne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Adeline Fauquet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Crest
- madame Annouc Lagrange, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Agnès Debal, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- madame Maud Anglade Fez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- monsieur Pascal Bergogne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montélimar le Teil
- monsieur Olivier Anselin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Sylvie Fiorentino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Laurence Pigache, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- madame Laurence André, responsable d'équipe au sein de l'agence de Privas
- madame Séverine Cousot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Privas
- monsieur Yves Garayt, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Anita Mocellin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Véronique Rey, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Fatima Badji, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Medhi Dehdouh, responsable d'équipe au sein de l'agence de Romans sur Isère
- monsieur Jean-Claude Deveaux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Mathilde Sylvestre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Nathalie Gelas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- madame Nathalie Auclair, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Jean-Luc Chamayou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Simon Belugou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut

- madame Marie-Christine Tardieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Yann Piard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- monsieur Bruno Zabe, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Patricia Pasquion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- monsieur Bruno Bervialle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Emilie Grangier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- madame Fabienne Pencier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Valence Hugo
- madame Andrée Marcel, adjointe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- monsieur Roland Cimadomo, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Tania Ovsec, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bourgoin Jallieu
- madame Catherine Lastella, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Virginie Lehmann, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Anne-Marie Eynac, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Anne-Laure Masson, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Mathilde Gaucher, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Sandrine Ginot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Anne Hourdel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Fontaine
- madame Patricia Gebel-Servolles, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Grenoble Europole
- monsieur Nicolas Gandin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- monsieur Jean-Luc Spano, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Florence Maillard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Béatrice Plumas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Sophie Claret Bramante, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Laurence Pabion, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Isabelle Facomprez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Stéphanie Guillon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Isabelle Mollard, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Valérie Colin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Moufida Roussin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Côte Saint André
- madame Danielle Janin, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Murielle Jan, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- madame Virginie Fabre, responsable d'équipe au sein de l'agence de La Tour du Pin
- monsieur Frédéric Pomel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pontcharra
- monsieur Cyril Girard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Kadra Lattali, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pont de Claix
- monsieur Jean-François Métrals, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Stéphanie Thouvenot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roussillon
- madame Madeline Ferlay, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roussillon
- madame Régine Sigu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Béatrice Cortes, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madames Anne-Laure Gallon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Sandra Moreau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Christelle Berthelon-Viout, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Sophie Coutier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- madame Nathalie Berger, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Vienne
- madame Jovita Bozzalla, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- madame Catherine Chauvet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- madame Isabel Herrera, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vienne
- monsieur Iheb Chaieb, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Martine Andraud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Véronique Grandjean, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefontaine

- madame Yamina Archi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Edith Laronze, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Nicolas Malnoury, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Nathalie Parigot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Pascale Julien, responsable d'équipe appui au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- monsieur Philippe Rabot, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Amandine Charra Burgard, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Christelle Tixidre, responsable d'équipe au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Olivier Nugues, responsable d'équipe au sein de l'agence de Brioude
- madame Houria Bouzidi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Michel Pin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- madame Séverine Demore, responsable d'équipe au sein de l'agence de Firminy
- monsieur Julien Félix, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- monsieur Philippe Leclerc, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- monsieur Thomas Py, responsable d'équipe au sein de l'agence du Puy-en-Velay
- madame Catherine Jurdie, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingaux
- madame Anne-Sophie Thiblier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Monistrol/Yssingaux
- madame Laurence Bilusis, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Eric Rochard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- madame Corinne Ducreux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montbrison
- monsieur Pierre Gonzalvez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rive de Gier
- madame Florence De Carrière, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rive de Gier
- monsieur Patrice Gouy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Hélène Bouillot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Dominique Thevenet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Hélène Paimblant, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Stéphanie Fressonnet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Edith Gautron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Roanne
- madame Isabelle De Oliveira, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- madame Aline Soubeyrand, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Ali El Bouzidi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Saïd Lazizi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Chamond
- monsieur Vincent Vicedo, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Sandrine Poinat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Géraldine Busseuil Gimenez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- madame Stéphanie Massacrier-Rechagneux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Yves Cizeron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Béatrice Bonfils, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Laurence Pommarel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- madame Fadella Galoul, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Claire Fouletier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Philippe Duluc, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- monsieur Hervé Buzzi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Marie-Christine Ador, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- madame Véronique Vérité, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Patrick Viallon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse

- madame Fabienne Fady, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belleville
- madame Nathalie Mariadassou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Belleville
- madame Pascale Venet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Estelle Elloh, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Laure Forgeat-Touzet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Sanae Nour, responsable d'équipe au sein de l'agence de Bron
- madame Sophie Combe-Laboissière-Thermoz, responsable d'équipe au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- madame Marie-Thérèse Primet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Caluire-et-Cuire
- monsieur Patrick Muraro, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- madame Claire Picard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- madame Annouk Demont, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Brice Degeorges, responsable d'équipe au sein de l'agence de Givors
- monsieur Xavier Santas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- madame Anne-Lise Palaric, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- madame Florence Marin-Pangaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur Abderrahim Lasri, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Sihame Amirat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Nathalie Bonneau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Camélia Ressler, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Stéphanie Hémar, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Nassima Lalmi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Valérie Matéra, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Bollier
- madame Anne Bergiron, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Danielle Zangodjian, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- monsieur Frédéric De Boni, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Christelle Domeneghetti, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Confluence
- madame Christine Girard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Françoise Durieu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Sandrine Didier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Sandra Bertolino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Elodie Tortorici, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Lauren Lenoble, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Corinne Morera, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- monsieur Nadir Bouzemboua, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- monsieur Olivier Rostan, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Nathalie Gamblin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Elise Magurno, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- monsieur Tristan Gros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Louis-Joseph Liotard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Catherine Watelle, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- monsieur Thierry Leroy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Chloé Rubellat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Lyon Vaise
- madame Marie-Claude Cayssials, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Angélique Coindet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- monsieur Thierry Perello, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Marie-José Perez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meyzieu :espace Saint-Exupéry
- madame Rachel Llorca, responsable d'équipe au sein de l'agence de Neuville
- monsieur David Bouvier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Pascale Gicquel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Fatiha Belfadel, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins

- madame Marie-Hélène Torres, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Oullins
- madame Yvette Cherpin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Marianne Perez-Rochon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Isabelle Belli, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Alexandra Blanchon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Brigitte Dussert-Rosset, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Yves Boulanouar, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- madame Marina Verbaere-Grobel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Eric Blanc, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- madame Dalila Boukerkra, responsable d'équipe appui au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- madame Sakina Charas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vaulx-en-Velin
- monsieur Fabrice Raboutot, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux
- madame Nathalie Arnaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vénissieux
- madame Sandrine Lasfargues, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Christelle Cathelain, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- madame Patricia Thollet Lopes Torres, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Thierry Crollet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Philippe Jolivet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Christophe Novent, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Nadia El Boughanemi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Nersès Derdérian, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- monsieur Damien Stumpf, responsable d'équipe au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Lydia Chambard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Séverine Regnault, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Fleurine Laubier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Valérie Mariadassou, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Christine Hummel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Catherine Albout, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Cécile Campy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Johann Roland, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Laurent Morin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Brouka Benfifi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Mathieu Tournier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Isabelle Jérôme, responsable d'équipe au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Laurence Roulier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annecy
- madame Christine Ferme, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Chadia Limam, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Guenaëlle Wavelet, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Pascale Saunier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Géraldine Bastard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Isabelle Yver, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Valérie Delannoy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Marie Roattino, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Claude Cousin, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cluses
- madame Laëtitia Budzki, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet

- madame Laurence Maybon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Corinne Lamoureux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Meythet
- madame Rosine Darmon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Anne-Laure Tardy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- monsieur Frédéric Derouard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Sallanches/Chamonix
- madame Nadine Delpoux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Laurence Gervex, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Myriam Guillermier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Stéphanie Michel, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Audrey Monaya, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- monsieur Pascal Doumengeux, responsable d'équipe au sein de l'agence de Seynod
- madame Fabienne Bizzarri, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Cécile Vulliez, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Christelle Paul, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Christine Piccinini, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Stéphanie Randaxhe-Kostic, adjointe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Isabelle D'Hers, responsable d'équipe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- madame Emmanuelle Dufourd, responsable d'équipe au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- monsieur Victor Morot, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Stéphane Palmier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Timothé Pena, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- monsieur Jean-Louis Aranda, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chamalières
- madame Christine Sanitas, responsable d'équipe au sein de l'agence de Chamalières
- madame Magali Cadoret-Gonon, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur David Chaput, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- monsieur Frédéric Bruneaud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Est
- madame Corinne Bonnefoi, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Florence Ferragne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Nord
- monsieur Karim Amirat, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- madame Virginie Cleret, responsable d'équipe au sein de l'agence de Clermont Ouest
- monsieur Nans Sepulveda, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- madame Evelyne Giraud, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- monsieur José Pereira, responsable d'équipe au sein de l'agence de Cournon
- madame Marie-Claude Gibert, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Gregory Delivert, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Marie-Laure Poulossier, responsable d'équipe au sein de l'agence d'Issoire
- madame Jennifer Gonzato, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Lionel Joachim, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Philippe Bros, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Nathalie Blety, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Magali Machefer, responsable d'équipe au sein de l'agence de Montluçon
- madame Catherine Bernard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Féthi Filali, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Laurent Marchand, responsable d'équipe au sein de l'agence de Moulins
- monsieur Sébastien Eragne, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Sylvie Coutard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Christelle Ducourtioux-Torrent, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Véronique Marteau, responsable d'équipe au sein de l'agence de Riom/Saint Eloy
- madame Aline Pouyet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Saint Flour
- madame Sylvie Brigoulet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Jamel Zendaoui, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- madame Sandrine Belair, responsable d'équipe au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- madame Cécile Barbier, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Stéphanie Bard, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Elise Houtteville, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy

- madame Cathia Ledu, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Pierre-Yves Montagnont, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Christophe Blanchet, responsable d'équipe au sein de l'agence de Vichy
- madame Marie-Françoise Fondraz, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- madame Stéphanie Besson, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Corine Bernard, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Denise Rousset, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Pascale Hay, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- madame Marie-Catherine Biondi, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- madame Nathalie Morand, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Pierre-Laurent Pourchot, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Maryna Amrhein, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- madame Claire Julien, responsable d'équipe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- madame Leila Bonnet Ben-Abdelouahed, référente métiers au sein de l'agence d'Aix les Bains
- madame Frédérique Baudry-Lemoine, référente métiers au sein de l'agence d'Albertville
- madame Maryse Swit, référente métiers au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Patricia Chrétien, référente métiers au sein de l'agence d'Ambérieu-en-Bugey
- madame Elisa Calvet, référente métiers au sein de l'agence de Belley
- madame Audrey Triomphe, référente métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- monsieur Sébastien Trincal, référent métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Marie-Anne Humbert, référente métiers au sein de l'agence de Bourg en Bresse
- madame Ghislaine Gras, référente métiers au sein de l'agence de Chambéry Grand Verger
- madame Myriam Chene, référente métiers au sein de l'agence de Chambéry Mudry
- madame Carole Lablache, référente métiers au sein de l'agence de Meximieux/Miribel
- madame Anouk Vincent-Falquet, référente métiers au sein de l'agence de Montmélian
- madame Sandrine Roche, référente métiers au sein de l'agence de Moutiers
- madame Martine Neyron, référente métiers au sein de l'agence d'Oyonnax
- monsieur Christian Junet, référent métiers au sein de l'agence de Saint Jean de Maurienne
- monsieur Pascal Girard, référent métiers au sein de l'agence de Thoiry
- madame Christelle Blot, référente métiers au sein de l'agence de Trévoux
- monsieur Thierry Romero, référent métiers au sein de l'agence d'Annonay
- monsieur Vincent Le Pessot, référent métiers au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Jean-Michel Mila Alonso, référent métiers au sein de l'agence d'Aubenas
- monsieur Philippe Robin, référent métiers au sein de l'agence de Crest
- madame Réjane Ménard, référente métiers au sein de l'agence de Montélimar
- madame Céline Sawrei, référente métiers au sein de l'agence de Montélimar
- madame Sandra Meffre, référente métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Valéry Lecomte, référent métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur Jean-Marc Auzas, référent métiers au sein de l'agence de Pierrelatte/Nyons
- monsieur David Valette, référent métiers au sein de l'agence de Privas
- madame Joëlle Berthallon, référente métiers au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Dominique Vermote, référente métiers au sein de l'agence de Romans sur Isère
- madame Sylvie Ottone, référente métiers au sein de l'agence de Tournon
- monsieur Laurent Sawrei, référent métiers au sein de l'agence de Valence Briffaut
- madame Stéphanie Schwarz, référente métiers au sein de l'agence de Valence Victor Hugo
- monsieur Jean-François Tauleigne, référent métiers au sein de l'agence de Valence Victor Hugo

- madame Sandrine Filliat, référente métiers au sein de l'agence de Bourgoin-Jallieu
- madame Evelyne Borys, référente métiers au sein de l'agence d'Echirolles
- madame Sonia Boukhatem, référente métiers au sein de l'agence d'Echirolles
- monsieur Jean-Claude Galva, référent métiers au sein de l'agence de Fontaine
- madame Raphaëlle Péguy, référente métiers au sein de l'agence de Fontaine
- madame Astrid-Céline Saint-Martin, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Isabelle Paillares, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble Europole
- madame Marie Fabrier, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Emmanuelle Robert, référente métiers au sein de l'agence de Grenoble La Bruyère
- madame Evelyne Nigra, référente métiers au sein de l'agence de La Côte Saint-André
- monsieur Carlos Carmona, référent métiers au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Solen Arnaud, référente métiers au sein de l'agence de Pontcharra
- madame Anne Chantelove, référente métiers au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Aurélie Ada, référente métiers au sein de l'agence de Pont de Claix
- madame Laurence Rosaz, référente métiers au sein de l'agence de Roussillon
- monsieur Jean-Michel Miard, référent métiers au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- madame Agnès Delran, référente métiers au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères
- monsieur Frédéric Delorme, référent métiers au sein de l'agence de Tignieu Jemezieu
- monsieur Nicolas Lollo, référent métiers au sein de l'agence de Vienne
- madame Laëtitia Geny, référente métiers au sein de l'agence de Villefontaine
- madame Stéphanie Meiller, référente métiers au sein de l'agence de Centre Isère
- madame Florence Chatelain, référente métiers au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Frédéric Lopez, référent métiers au sein de l'agence de Centre Isère
- monsieur Christophe Martin, référent métiers au sein de l'agence d'Andrézieux-Bouthéon
- madame Jessica Lejczyk, référente métiers au sein de l'agence de Brioude
- monsieur Eric Bravard, référent métiers au sein de l'agence de Firminy
- madame Touria Harmane, référente métiers au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Sandrine Legrand, référente métiers au sein de l'agence du Puy en Velay
- madame Christine Vallat, référente métiers au sein de l'agence de Monistrol/Yssingaux
- madame Fabienne Salazard, référente métiers au sein de l'agence de Montbrison
- madame Line Garnier, référente métiers au sein de l'agence de Rive de Gier
- madame Christine Vivière, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Audrey Kulma, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- madame Nathalie Ruy, référente métiers au sein de l'agence de Roanne
- monsieur Gilles Richard, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Chamond
- madame Elodie Coursoux, référente métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Michel Raymond, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Bellevue
- monsieur Benjamin Fleury, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Châteaueux
- monsieur Fabrice Poinat, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Clapier
- madame Sandrine Berne, référente métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Serge Martel, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Etienne Terrasse
- monsieur Sylvain Collet, référent métiers au sein de l'agence de Belleville
- madame Catherine Bambini, référente métiers au sein de l'agence de Bron
- monsieur Aziz Chelghoum, référent métiers au sein de l'agence de Caluire
- monsieur Sébastien Calligaro, référent métiers au sein de l'agence de Givors
- madame Delphine Coupet, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Albert Thomas
- monsieur El Hanı Badreddine, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Bollier
- madame Céline Desroches, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Confluence
- madame Natacha Travert, référente métiers au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- monsieur Sidi Ould, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Croix-Rousse
- madame Karine Richert, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Caroline Rouveyrol, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Assia Boumedienne, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Part-Dieu
- madame Maud Vandewinckel, référente métiers au sein de l'agence de Lyon Scènes et Images
- madame Valérie Jacquet, référente métiers au sein de l'agence de Lyon-Vaise

- monsieur Jean-Charles Thermo-Borier, référent métiers au sein de l'agence de Lyon-Vaise
- madame Nadine Zhu, référente métiers au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Laëtitia Prigent, référente métiers au sein de l'agence de Meyzieu/espace emploi Saint-Exupéry,
- madame Maria Zymek, référente métiers au sein de l'agence de Neuville
- madame Fatima Ceccarelli, référente métiers au sein de l'agence d'Oullins
- madame Sandrine Giroud, référente métiers au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- monsieur Cédric Longin, référent métiers au sein de l'agence de Rillieux-la-Pape
- madame Nadia Bouguenna, référente métiers au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Sabrina Souilah, référente métiers au sein de l'agence de Saint Fons
- madame Aurélie Couturat, référente métiers au sein de l'agence de Saint Priest
- monsieur Emmanuel Pilon, référent métiers au sein de l'agence de Vénissieux
- monsieur Patrick Col, référent métiers au sein de l'agence de Tarare/L'Arbresle-Thizy
- monsieur Julien Berger, référent métiers au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Nathalie Valente, référente métiers au sein de l'agence de Tassin la ½ Lune
- madame Géraldine Mallery-Cozic, référente métiers au sein de l'agence de Villefranche-sur-Saône
- madame Fabienne Graziano, référente métiers au sein de l'agence de Villeurbanne
- monsieur Olivier Saunier, référent métiers au sein de l'agence de Villeurbanne
- madame Agnès Goliard, référente métiers au sein de l'agence d'Annecy
- monsieur Nicolas Hirschauer, référent métiers au sein de l'agence d'Annemasse/Saint-Julien-en-Genevois
- madame Catherine Rabatel, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- madame Véronique Jacquemoire, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- madame Anne-Claire Berthelot, référente métiers au sein de l'agence de Cluses
- monsieur Serge Orset, référent métiers au sein de l'agence de Meythet
- madame Nadia Aubry, référente métiers au sein de l'agence de Meythet
- madame Audrey Ducognon, référente métiers au sein de l'agence de Seynod
- madame Leïla Bouziane, référente métiers au sein de l'agence de Seynod
- madame Anne-Lise Birraux, référente métiers au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Catherine Hanras, référente métiers au sein de l'agence de Thonon les Bains
- madame Corinne Delattre, référente métiers au sein de l'agence de Ville-la-Grand
- monsieur Patrick Pijoulat, référent métiers au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Stéphanie François, référente métiers au sein de l'agence d'Aurillac/Mauriac
- madame Alexia Saint-Narcisse, référente métiers au sein de l'agence de Chamalières
- monsieur Christophe Dif, référent métiers au sein de l'agence de Clermont Est
- madame Isabelle Preux-Bernard, référente métiers au sein de l'agence de Clermont Nord
- madame Catherine Mathey, référente métiers au sein de l'agence de Clermont Ouest
- madame Marie-Mérodie Hoarau, référente métiers au sein de l'agence de Cournon
- madame Cécile Nocart-Souchayre, référente métiers au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Guillaume Dallièrre, référent métiers au sein de l'agence d'Issoire
- monsieur Nicolas Houari, référent métiers au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Jérôme Perrin, référent métiers au sein de l'agence de Montluçon
- monsieur Guillaume Sartin, référent métiers au sein de l'agence de Moulins
- monsieur David Rodrigues, référent métiers au sein de l'agence de Moulins
- madame Elisabeth Leoty, référente métiers au sein de l'agence de Riom/Saint-Eloy
- monsieur Philippe Coopmann, référent métiers au sein de l'agence de Saint-Flour
- monsieur Laurent Rodde, référent métiers au sein de l'agence de Thiers/Ambert
- monsieur Régis Gelt, référent métiers au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jean-Michel Vieil, référent métiers au sein de l'agence de Vichy
- monsieur Jacky Tricaud, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé de l'Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Patrice Clément, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé de Drôme-Ardèche [PPTC 26-07]
- monsieur Daniel Chantelove, référent métiers au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]

- monsieur Marc Talmon, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Stéphane Commun, référent métiers au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]

§ 4 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées aux articles 3 alinéa 2), 4, 5, 6, 7 alinéa 2) :

- madame Anita Boishardy, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Ain-Savoie [PPTC 01-73]
- monsieur Jean-Régis Vialle, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Drôme Ardèche [PPTC 26 07]
- madame Armelle Chardot, directrice au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Isère [PPTC 38]
- monsieur Charles-Henry Pierre, directeur au sein de la plateforme de production de traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- madame Isabelle Jauffret-Triboulet, directrice au sein de la plateforme de production traitement centralisé Haute-Savoie [PPTC 74]
- monsieur Christian Brugiroux, directeur au sein de la plateforme de services à distance
- monsieur Thierry Lesage, directeur au sein de la plateforme Loire-Auvergne.
- monsieur Jean Louis Chovin, directeur adjoint au sein de la plateforme Loire- Auvergne
- monsieur Thierry Desanglois, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- madame Catherine Doguet, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- madame Cathy Bonhoure, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Thierry Bion, responsable d'équipe au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Philippe Durieu, référent métiers au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Emmanuel Steenbock, référent métiers au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- madame Yolande Sanchez, directrice adjointe au sein de la plateforme de production traitement centralisé Rhône [PPTC 69]
- monsieur Jean-Louis Chovin, directeur adjoint au sein de la plateforme Loire-Auvergne
- monsieur Patrick Picot, directeur adjoint au sein de la plateforme services à distance
- monsieur Alain Seux, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- madame Sylvie Reymond, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- madame Véronique Reboud, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- monsieur Anthony Meli, responsable d'équipe au sein de la plateforme services à distance
- monsieur Antoine Darbeda, référent métiers au sein de la plateforme services à distance

§ 5 Bénéficiaire à titre permanent des délégations mentionnées à l'article 7 alinéa 2) :

- monsieur Gilles Artaud, responsable de service réglementaire et applicatifs

Article 11 – Abrogation

La décision ARA n° 2019-39 DS IPR du 6 août 2019 est abrogée.

Article 12 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 6 septembre 2019.

Pascal Blain,
directeur régional
de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Décision ARA n° 2019-47 DS Dépense du 6 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2019-15 du 12 février 2019 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- madame Hélène Biabaut, directrice Performance Opérationnelle
- madame Sonia Bouriaud, directeur des relations sociales et de la qualité de vie au travail
- madame Karine Bouvier-Peyrard, responsable développement opérationnel
- monsieur Michel Capelle, responsable de service maîtrise des risques et investigations
- madame Chantal Didi, directeur de la production centralisée
- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine-Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Geneviève Gandon, adjoint au DRA maîtrise des risques
- monsieur Daniel Meyer, directeur ad interim de la stratégie et des relations extérieures
- madame Christine Récla, directeur finances et gestion
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur Jean-Louis Da Costa, responsable de service immobilier,
- monsieur Patrick Ferrari, adjoint au directeur de la production centralisée
- monsieur Vincent Giquet, responsable de service statistiques, études, évaluations
- madame Anne-Laure Guérenne, responsable de service achats et marchés
- madame Sandrine Jacob, responsable de fonction Digital Open Innovation
- monsieur José Juarez, responsable de service suivi contrats nationaux et moyens généraux
- madame Fabienne Lehoux, responsable de fonction stratégie et communication
- madame Céline Morard Lemoigne, directeur du développement RH et GPEC

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- monsieur Jacques-Alex Dorliat, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Marie-Christine-Dubroca-Cortesi, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Carole Fiard, directeur régional adjoint en charge de l'administration, des finances et de la gestion
- madame Fabienne Siebenborn, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Christine Récla, directeur finances et gestion
- monsieur Tony Van Dionant, directeur du pilotage et de la gestion du patrimoine

Article 5 – Abrogation

La décision ARA n° 2019-27 DS Dépense du 4 juin 2019 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Lyon, le 6 septembre 2019.

Pascal Blain,
directeur régional de Pôle emploi
Auvergne-Rhône-Alpes

Décision DG n°2019-84 du 9 septembre 2019

Extension des compétences de la commission paritaire locale unique du Siège

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu les articles L.5312-1 et suivants et R.5312-6 et suivants du code du travail,

Vu le décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi et notamment son article 4,

Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié, relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat pris pour l'application de l'article 7 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu la décision n°2016-64 du 14 juin 2016 fixant la composition et les attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Considérant que l'absence de commission paritaire locale unique à Pôle emploi services justifie que la commission paritaire locale unique d'un autre établissement de Pôle emploi reçoive compétence pour donner son avis sur les décisions individuelles relatives à des agents publics, prises par le directeur de PES en application des dispositions du décret n°2003-1370 qui prévoient la consultation d'une commission paritaire,

Décide :

Article unique :

Après le dernier alinéa de l'article 4 de la décision n°2016-64 du 21 du 14 juin 2016 susvisée, il est ajouté l'alinéa suivant :

« La commission paritaire locale unique de Pôle emploi Siège reçoit compétence pour donner un avis sur les décisions individuelles prises par le directeur de Pôle emploi services en application des dispositions du décret n°2003-1370 susvisé qui prévoient la consultation d'une commission paritaire »

Fait à Paris, le 09 septembre 2019

pour le directeur général et par délégation,
le directeur général adjoint en charge
des ressources humaines et des relations sociales
Jean-Yves Cribier

Décision No n° 2019-33 DS Agences du 10 septembre 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1^{er} janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Delphine Lancelin, référente métiers, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Nicolas Hepp, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Eloïse Silva, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Stéphanie Delaitre, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine

- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Emilie Villers, référente métiers, Pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertrand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport

- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair

- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Céline Hebert, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Sabrina Fautrel, référente métiers, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô

- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle– Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle– Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle– Mortagne

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Délégation permanente est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation dans la limite de leurs attributions.

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 4 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine et l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Délégataires permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 et § 3 de l'article 1 et aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly

- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 et § 3 de l'article 1 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Delphine Lancelin, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Sévérine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Nicolas Hepp, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune

- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Eloïse Silva, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleury, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Stéphanie Delaitre, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Nathalie Barentin, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Emilie Villers, référente métiers, Pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot

- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertrand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Céline Hebert, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Sabrina Fautrel, référente métiers, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers

- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

A l'article 2 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Sévérine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme

- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertrand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoesz, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoul, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne

Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon

- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au paragraphe 1 de l'article 6 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Delphine Lancelin, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Sévérine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Nicolas Hepp, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Eloïse Silva, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Stéphanie Delaitre, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Emilie Villers, référente métiers, Pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette

- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertrand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Pilot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urošević, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute

- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoes, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Céline Hebert, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville

- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Sabrina Fautrel, référente métiers, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Sont ainsi désignés, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine

- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Le délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay

- madame Delphine Lancelin, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Nicolas Hepp, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Eloïse Silva, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Stéphanie Delaitre, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Emilie Villers, référente métiers, Pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever

- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertrand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauvain, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Céline Hebert, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Sabrina Fautrel, référente métiers, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers

- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Article 7 – Courriers accordant une promotion

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, signer les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle d'un représentant de la direction des ressources humaines, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, après validation par la directrice régionale de Pôle emploi Normandie hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville

- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Article 8 – Abrogation

La décision No n° 2019-31 DS Agences du 5 août 2019 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 10 septembre 2019.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2019-34 DS IPR du 10 septembre 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Normandie,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Grout, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Véronique Abraham-Leprince, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville

- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Paul Clain, chargé de mission au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Sandrine Bounolleau, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Gilles Catelain, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Valérie Quitteville, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Patrick Leroy, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Delphine Lancelin, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune

- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Nicolas Hepp, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Eloïse Silva, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Stéphanie Delaitre, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Emilie Villers, référente métiers, Pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever

- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertrand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers, pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers, pôle emploi Mondeville
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Céline Hebert, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Sabrina Fautrel, référente métiers, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan

- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, chargé de mission au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Sandrine Bounolleau, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Gilles Catelain, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Valérie Quitteville, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Patrick Leroy, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux

- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Véronique Abraham-Leprince, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Fanny Lepainturier, directrice, pôle emploi Yvetot
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sylvie Halleur, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Monique Gilet, directrice, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, directeur ad interim, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Marina Gerot, directrice, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances

- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Delphine Lancelin, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Nicolas Hepp, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Eloïse Silva, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Karine Chaye, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Stéphanie Delaitre, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Anne-Sophie Charbonneau, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Patricia Sabrier, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine

- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Emilie Villers, référente métiers, Pôle emploi Rouen Beauvoisine
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Christophe Lebel, directeur adjoint, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Cathy Gobeau, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Morgane Mimouni, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sabrina Joly, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Bertand Lesueur, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Frédéric Lefebvre, responsable d'équipe Forges-les-Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer

- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Aurélien Flavigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoetz, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Céline Hebert, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre

- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur Nicolas Macé, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Emmanuelle Fontaine, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Sabrina Fautrel, référente métiers, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Marie-Joëlle Lacour, en mission responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle-Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances et gestion

- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
 - o madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
 - o monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
 - o monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par

l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
 - monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
 - monsieur Jean-Paul Clain, chargé de mission au sein de la direction de l'appui à la production

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision No n° 2019-32 DS IPR du 5 août 2019 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 10 septembre 2019.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2019-35 DS DT du 10 septembre 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des directions territoriales

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence

Délégation est donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors France Métropolitaine et de l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle du représentant de la direction des ressources humaines hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Article 2 – Conventions départementales et locales de partenariat

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 3 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi,

- 2) signer les autres accords dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 3 – Délégués

§ 1 - Bénéficient des délégations visées aux articles 1 et 2, à titre permanent :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient des mêmes délégations visées aux articles 1 et 2, à titre temporaire :

- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nathalie Docaigne, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime

§ 3 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient des délégations visées à l'article 1, à titre temporaire, dans la limite de leurs attributions:

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg

Article 4 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement et remise

§ 1 – Délais de paiement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 36 mois,

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon

- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Nathalie Docaïgne, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Véronique Abraham-Leprince, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Nathalie Docaïgne, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne

- madame Véronique Abraham-Leprince, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche

Le délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Article 5 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et pour les manquements constatés à compter du 1er janvier 2019, les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement prise au sein de la direction régionale , à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrig Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg

Article 6 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrig Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- madame Laurence Valliot-Dancel, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Nathalie Docaigue, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne

- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche

Article 7 – Abrogation

La décision No n° 2019-13 DS DT du 1^{er} avril 2019 est abrogée.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 10 septembre 2019.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision PdL n° 2019-28 DS DR du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 - Fonctionnement général

Sous-section 1 – Actes, correspondances, congés, autorisations d'absence, ordres de missions et notes de frais

Article 1

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en

charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de leurs attributions :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités des services, y compris les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Pays de la Loire et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous son autorité,
- les ordres de mission, autorisations d'utiliser un véhicule et notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous son autorité.

Article 2

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de leurs attributions :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités des services, y compris les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Pays de la Loire et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule - à l'exception des ordres de mission et autorisations se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine – ainsi que les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

§ 2 Sont bénéficiaires de la délégation de signature prévue au § 1 du présent article :

- madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget
- monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines
- monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques
- monsieur Benoît Chabot, directeur du développement opérationnel
- madame Laurence Rossi, directrice de la stratégie et des relations extérieures.

Article 3

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans la limite de leurs attributions :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Pays de la Loire et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule - à l'exception des ordres de mission et autorisations se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine - ainsi que les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

§ 2 Sont bénéficiaires de la délégation permanente de signature prévue au § 1 du présent article :

- monsieur Franck Turenne, médiateur régional
- monsieur Ronan Louisy, chef de cabinet
- monsieur Christian Boucard, responsable fonction appui métier intermédiation

- monsieur Hugues Duquesne, responsable fonction appui pilotage et sécurisation indemnisation
- monsieur Olivier Brochard, responsable du service appui sécurisation indemnisation
- madame Marie Halligon, responsable appui pilotage performance
- monsieur Yann Beuvin, responsable appui offre de services entreprises
- monsieur Guillaume Pavy, responsable appui sécurisation parcours demandeurs d'emploi
- monsieur Stéphane Pajot, responsable du service achats
- monsieur Romain Munoz, responsable d'équipe achats marchés
- monsieur Farid Brighen, responsable d'équipe approvisionnements
- madame Lara Brandi, responsable du service immobilier logistique
- monsieur Pascal Rousseau, responsable du service comptabilité, finances, trésorerie
- monsieur Stéphane Poulain, responsable sécurité des personnes et des biens
- madame Delphine Echard, responsable du service communication
- monsieur Xavier de Massol de Rebetz, responsable innovation et RSE
- monsieur Philippe Bourry, responsable du service partenariats opérationnels
- madame Josette Barraud, responsable statistiques, études et évaluations
- madame Bénédicte Brossard, responsable prévention des fraudes
- madame Nathalie Lambert, responsable maîtrise des risques et contrôle interne
- madame Sylvie Chabosson, responsable du service juridique
- madame Nathalie Olivier-Goloubenko, responsable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- madame Emmanuelle Laigneau, responsable gestion administrative et paie
- monsieur Emmanuel Mériaux, responsable relations sociales
- madame Cécile Zampol, responsable accompagnement managérial
- madame Caroline Lamoureux, responsable santé, conditions de travail et diversité
- monsieur Olivier Vernier, responsable pilotage et études sociales
- madame Françoise Romagne, responsable d'équipe développement des compétences et formation.

Sous-section 2 – Congés, autorisations d'absences, ordres de mission et notes de frais

Article 4

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de leurs attributions :

- en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité,
- les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule - à l'exception des ordres de mission et autorisations se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine - ainsi que les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

§ 2 Sont bénéficiaires de la délégation de signature prévue au § 1 du présent article :

- monsieur Jean-Yves Bourmaud, responsable appui à la direction régionale adjointe en charge des opérations
- madame Véronique Galindo, responsable d'équipe au sein du service comptabilité, finances, trésorerie
- madame Séverine Droillard, responsable contrôle de gestion et budget.

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Sous-section 1 – Achat de fournitures et services

Article 5 – Passation et exécution des marchés d'un montant inférieur à 207 000 euros HT

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de ses attributions, en matière d'achat de fournitures et services :

- signer les marchés, accords-cadres et autres contrats d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, signer les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

Article 6 – Passation et exécution des marchés d'un montant inférieur à 103 000 euros HT

Délégation permanente de signature est donnée à madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget, à monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines, et à monsieur Benoît Chabot, directeur du développement opérationnel, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- signer les marchés, accords-cadres et autres contrats d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, signer les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

Article 7 – Bons de commande de fournitures et services

§ 1 Délégation permanente de signature est également donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché, accord-cadre ou autre contrat de fournitures et services.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget, à monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines, à madame Laurence Rossi, directrice de la stratégie et des relations extérieures, à monsieur Benoît Chabot, directeur du développement opérationnel, et à monsieur Yves Guirric, directeur maîtrise des risques, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché, accord-cadre ou autre contrat de fournitures et services.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les bons de commande d'un montant inférieur à

10 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché, accord-cadre ou autre contrat de fournitures et services, à :

- madame Delphine Echard, responsable du service communication
- monsieur Stéphane Pajot, responsable du service achats
- madame Lara Brandi, responsable du service immobilier et logistique
- monsieur Stéphane Poulain, responsable sécurité des personnes et des biens
- madame Nathalie Olivier-Goloubenko, responsable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- madame Caroline Lamoureux, responsable santé, conditions de travail et diversité
- madame Cécile Zampol, responsable accompagnement et développement managérial
- monsieur Christian Boucard, responsable fonction appui métier intermédiation
- monsieur Ronan Louisy, chef de cabinet.

§ 4 Délégation de signature est également donnée, à titre temporaire, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, en matière d'achat de fournitures et services les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT, aux personnes désignées ci-après :

a) en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Stéphane Pajot, responsable du service achats, à :

- monsieur Romain Munoz, responsable d'équipe achats marchés
- monsieur Farid Brighen, responsable d'équipe approvisionnements.

b) en cas d'absence de madame Nathalie Olivier-Goloubenko, responsable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et à madame Françoise Romagne, responsable d'équipe développement des compétences et formation.

c) en cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Christian Boucard, responsable du service appui réseau, à monsieur Guillaume Pavy, responsable du service appui sécurisation parcours demandeurs d'emploi.

Sous-section 2 – Marchés de travaux et contrats relatifs aux biens immobiliers

Article 8 – Passation et exécution des marchés d'un montant inférieur à 207 000 euros HT

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de ses attributions et en matière travaux :

- signer les marchés, accords-cadres et autres contrats d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, signer les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

Article 9 – Passation et exécution des marchés d'un montant inférieur à 103 000 euros HT

Délégation permanente de signature est donnée à madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de ses attributions :

- signer les marchés, accords-cadres et autres contrats d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, signer les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

Article 10 – Bons de commande de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est également donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché, accord-cadre ou autre contrat de travaux.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget, à monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques, et à monsieur Benoît Chabot, directeur du développement opérationnel à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de ses attributions les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché, accord-cadre ou autre contrat de travaux.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à madame Lara Brandi, responsable du service immobilier logistique, à monsieur Stéphane Poulain, responsable sécurité des personnes et des biens, et à monsieur Stéphane Pajot, responsable du service achats à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, en matière de travaux et dans la limite de leurs attributions, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Article 11 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, et à madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de leurs attributions et en matière immobilière :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Sous-section 3 – Autres contrats

Article 12 – Contrats de partenariat

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, conclure et exécuter les contrats de portée régionale ou locale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de statuer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées à l'alinéa ci-dessus.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Rossi, directrice de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de

la Loire, conclure les contrats de partenariat avec les OPCA pour la mise en œuvre de la Préparation opérationnelle à l'emploi.

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Rossi, directrice de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de statuer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées à l'alinéa ci-dessus.

Section 3 – Ressources humaines

Article 13 – Gestion des ressources humaines

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, et à monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, signer les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.
- statuer sur les recours gracieux et réclamations formés contre les décisions mentionnées au paragraphe ci-dessus.

§ 2 Délégation permanente est donnée à madame Emmanuelle Laigneau, responsable gestion administrative et paie, à l'effet de signer électroniquement sur le portail employeur SYLAÉ, les états de présence des salariés en contrat aidé.

Section 4 – Décisions de sanction et décisions sur recours

Article 14 – Décisions de sanction

Délégation permanente de signature est donnée à madame Bénédicte Brossard, responsable prévention des fraudes, à l'effet de prendre, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas de d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

Article 15 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire les décisions sur les recours hiérarchiques formés contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, y compris les décisions prises et conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnées à l'article R.5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

Article 16 – Recours préalables obligatoires

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions prises en application de l'article 14.

Section 5 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 17 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale, est donnée aux personnes suivantes :

- monsieur Stéphane Poulain, responsable de la sécurité des personnes et des biens
- madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget
- madame Lara Brandi, responsable du service immobilier logistique
- monsieur David Marez, direction gestion des ressources humaines
- madame Emmanuelle Laigneau, responsable gestion administrative et paie.

Article 18 – Contentieux « Réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques, et à madame Sylvie Chabosson, responsable du service juridique, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Pays de la Loire ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1) à b-4) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 19 – Contentieux « Fraudes »

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques, et à madame Bénédicte Brossard, responsable prévention des fraudes, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Pays de la Loire ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1) à b-4) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 1 du présent article, est bénéficiaire de la délégation de signature, à titre temporaire, madame Sylvie Chabosson, responsable du service juridique.

Article 20 – Contentieux « Ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, dans les litiges sociaux, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer

avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 21 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques, et à madame Sylvie Chabosson, responsable du service juridique, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans la limite des attributions de la direction maîtrise des risques, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Pays de la Loire ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1) à b-4) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaine intéressant Pôle emploi.

Article 22 – Contentieux de toute nature

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Pays de la Loire ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1) à b-4) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur,
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi,
- mettant en cause les marques et les noms de domaine intéressant Pôle emploi,
- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative, ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 23 – Transactions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de transiger au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire ou d'un tiers qu'il représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou acte intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines, à l'effet de transiger au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire ou d'un tiers qu'il représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou acte intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 20 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012.

Section 6 – Dispositions diverses

Article 24 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi, autres que les contributions, cotisations, majorations de retard y afférentes et autres ressources, sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

Article 25 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-25 DS DR du 28 juin 2019 est abrogée.

Article 26 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019.

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-29 DS Dépense du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2019-15 du 12 février 2019 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense, émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement.

Article 2 - Bon à payer d'une opération de dépense ou émission d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes ci-après nommément désignées à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et l'émission d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur David Marez, directeur gestion des ressources humaines
- madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget
- monsieur Yves Guirriec, directeur maîtrise des risques
- monsieur Benoît Chabot, directeur du développement opérationnel
- monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services
- madame Laurence Rossi, directrice de la stratégie et des relations extérieures.

Article 3 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes ci-après nommément désignées à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, le bon à payer d'une opération de dépense dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- madame Delphine Echard, responsable du service communication
- monsieur Stéphane Pajot, responsable du service achats
- monsieur Pascal Rousseau, responsable du service comptabilité, finances, trésorerie
- madame Lara Brandi, responsable du service immobilier et logistique
- monsieur Stéphane Poulain, responsable sécurité des personnes et des biens
- monsieur Ronan Louisy, chef de cabinet.

Article 4 – Bon à payer d'une opération de dépense d'un montant inférieur à 1500 euros HT

Délégation permanente est donnée aux personnes ci-après nommément désignées à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, le bon à payer d'une opération de dépense d'un montant inférieur à 1500 euros HT, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- monsieur Emmanuel Mériaux, responsable relations sociales
- madame Nathalie Olivier-Goloubenko, responsable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- madame Emmanuelle Laigneau, responsable GA et paie
- madame Sylvie Chabosson, responsable du service juridique
- monsieur Romain Munoz, responsable d'équipe achats marchés
- monsieur Farid Brighen, responsable d'équipe approvisionnements
- madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi
- monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux/précontentieux.

Article 5 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 à 4

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 6 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée aux personnes ci-après désignées à l'effet de donner, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale :

- monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- madame Catherine Le Paih, directrice administration, finances et budget.

Article 7 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-15 DS Dépense du 6 mars 2019 est abrogée.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-30 DS DT du 10 septembre 2019

Décision de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein des directions territoriales

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n°2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Ordres de service, actes, correspondances, congés et autorisations d'absence

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 §§ 1 et 2 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission, autorisations d'utiliser un véhicule - à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région - et notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité.

Article 2 – Conventions départementales et locales de partenariat

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 §§ 1 et 2 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental de l'emploi ainsi que :

- signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- initier et signer les conventions départementales ou locales de subvention ;
- signer les autres accords dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 3 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de signer, lorsque leur montant est inférieur à 144 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 4 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 §§ 3 et 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, signer les décisions statuant sur les recours préalables formés contre les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression du revenu de remplacement prévus aux articles R.5412-8 et R.5426-11 du code du travail.

Article 5 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 §§ 1 et 2, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

Article 6 – Délégués

§ 1er Bénéficiaire des délégations visées aux articles 1, 2, 3 et 5 de la présente décision, à titre permanent :

- monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Guy Letertre, directeur territorial de la Loire-Atlantique
- madame Gwenaëlle Maillard-Pillon, directrice territoriale du Maine-et-Loire
- madame Astrid Combemorel, directrice territoriale de la Sarthe et de la Mayenne
- madame Anne Dauchez, directrice territoriale de la Vendée.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1er, bénéficiaire des mêmes délégations, à titre temporaire, les personnes ci-après nommément désignées, chacune en ce qui la concerne :

- madame Magali Segonds, directrice territoriale déléguée Nantes Ville
- madame Aurélie Bodet, directrice territoriale déléguée Nord Loire et Atlantique
- madame Valérie Couturier, directrice territoriale déléguée Nantes Périphérie et Vignoble

- madame Sophie Aubin, directrice territoriale déléguée Bassin d'Angers
- monsieur Pierre Perrault, directeur territorial délégué Maine-et-Loire Hors Angers

- monsieur Nicolas Simon, directeur territorial délégué Le Mans - Nord Sarthe
- monsieur Franck Leroy, directeur territorial délégué de la Mayenne - Sud Sarthe

- madame Catherine Airiaud, directrice territoriale déléguée Bassin La Roche Littoral

§ 3 Bénéficiaire de la délégation visée à l'article 4 de la présente décision, à titre permanent, et pour l'ensemble de leur direction territoriale :

- madame Magali Segonds, directrice territoriale déléguée Nantes Ville
- madame Aurélie Bodet, directrice territoriale déléguée Nord Loire et Atlantique
- madame Valérie Couturier, directrice territoriale déléguée Nantes Périphérie et Vignoble

- madame Sophie Aubin, directrice territoriale déléguée Bassin d'Angers
- monsieur Pierre Perrault, directeur territorial délégué Maine-et-Loire Hors Angers

- monsieur Nicolas Simon, directeur territorial délégué Le Mans - Nord Sarthe
- monsieur Franck Leroy, directeur territorial délégué de la Mayenne - Sud Sarthe

- madame Catherine Airiaud, directrice territoriale déléguée Bassin La Roche Littoral.

§ 4 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 3, bénéficiant des mêmes délégations, à titre temporaire, les personnes ci-après nommément désignées :

- monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Delphine Vidal, directrice régionale adjoint en charge des opérations
- monsieur Guy Letertre, directeur territorial de la Loire-Atlantique
- madame Gwenaëlle Maillard-Pillon, directrice territoriale du Maine-et-Loire
- madame Astrid Combemorel, directrice territoriale de la Sarthe et de la Mayenne
- madame Anne Dauchez, directrice territoriale de la Vendée.

Article 7 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-16 DS DT du 6 mars 2019 est abrogée.

Article 8 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019.

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi des Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-31 DS PTF du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein de la direction de la production de services aux demandeurs d'emploi et aux entreprises

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-12, L.5426-2, L.5426-5, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n°2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu l'ordonnance n° 2006-433 du 13 avril 2006 relative à l'expérimentation du contrat de transition professionnelle, notamment son article 9,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2015-27 du 20 mai 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative au principe de séparation des activités d'accompagnement des demandeurs d'emploi et des activités de contrôle de la recherche d'emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n°2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

Section 1 - Prestations et aides attribuées par Pôle emploi

Article 1 – Délégués permanents

§ 1er Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- signer les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- prendre les décisions relatives aux aides versées par Pôle emploi,
- prendre les décisions relatives au renouvellement du bénéfice de l'allocation prévue aux articles L. 5423-1 et suivants du code du travail,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions susvisées.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Patrice Gérard, responsable d'équipe gestion prestations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, signer les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Bénédicte Lorand, responsable d'équipe allocations formations, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- prendre les décisions relatives aux aides versées par Pôle emploi,
- prendre les décisions relatives au renouvellement du bénéfice de l'allocation prévue aux articles L. 5423-1 et suivants du code du travail,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions susvisées.

La même délégation permanente de signature est également donnée à madame Sophie Poirou, responsable d'équipe allocations formations.

Article 2 – Délégués temporaires

En l'absence de monsieur Patrice Gérard, les agents du pôle gestion prestations désignés ci-après bénéficient, à titre temporaire, d'une délégation de signature à l'effet de signer les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi :

- monsieur Florent Bochereau, gestionnaire appui
- monsieur Olivier Cathelineau, gestionnaire appui
- madame Géraldine Cottenceau, gestionnaire appui
- madame Nathalie Delahaye, gestionnaire appui
- madame Isabelle Deschanel, gestionnaire appui
- madame Christiane Thomas, gestionnaire appui
- monsieur Philippe Trouvat, gestionnaire appui
- monsieur Ricardo Van Dieren, gestionnaire appui
- madame Sandra Ouvrard, gestionnaire appui
- madame Marie-Christine Lemesle, gestionnaire appui
- madame Claudine Conan, gestionnaire appui
- madame Jennifer Nadal, gestionnaire appui
- madame Radia Nicolaizeau, gestionnaire appui.

Section 2 - Recouvrement

Article 3 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remises de dettes, admission en non-valeur et contraintes

§ 1er Délais de remboursement

a) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion,
- 3) statuer sur les recours gracieux et réclamations formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

b) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées, dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion,
- 3) statuer sur les recours gracieux et réclamations formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 2 Remises de dettes

a) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

b) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire, madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, et monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi.

c) Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

§ 3 - Admission en non-valeur

a) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Jean-Luc Recher, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

b) Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi.

c) Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 650 euros,
- statuer sur les recours gracieux formés contre ces décisions.

§ 4 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et en assurer l'exécution.

Article 4 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1er Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations mentionnées à l'article 5-III de la loi susvisée n° 2008-126 du 13 février 2008, majorations de retard y afférentes et

autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,

- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes dues à titre de sanction, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,
- le cas échéant, les décisions relatives au recouvrement de la contribution mentionnée à l'article 9 de l'ordonnance susvisée n°2006-433 du 13 avril 2006.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à l'effet de statuer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, sur les recours gracieux et réclamations formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, et de madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, bénéficie de la délégation de signature, à titre temporaire, monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux.

Article 5 – Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

§ 1er Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard visées à l'article IV, et en assurer l'exécution.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1er du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux.

Article 6 – Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L.1235-4 du code du travail

§ 1er Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.12354 du code du travail, en vue de recouvrer, auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations chômage versées par Pôle emploi, pour le compte du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1er du présent article, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux.

Article 7 – Contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, signer, dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers qu'il représente, y

compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige en matière de recouvrement, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Pays de la Loire ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1°) à b-4°) de l'article 1 de la délibération susvisée n°2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 8 – Contrôle de la recherche d'emploi

§ 1er - Délégation permanente de signature est donnée à madame Sophie Daburon, responsable du service de contrôle de la recherche d'emploi, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, en matière de contrôle de la recherche d'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer ou de reprendre une entreprise, telles que prévues aux articles R.5412-1 et R.5426-3 du code du travail.

§ 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de madame Sophie Daburon, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi
- monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi
- monsieur Jean-François Champain, responsable d'équipe au sein du service de contrôle de la recherche d'emploi
- madame Sophie Mauduit, responsable d'équipe au sein du service de contrôle de la recherche d'emploi
- madame Bénédicte Potiron, référente métiers à la direction de la production de services
- madame Hélène Mathe, référente métiers à la direction de la production de services.

Article 9 – Recours contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

§ 1er - Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires prévus aux articles R.5412-8 et R.5426-11 du code du travail formés à l'encontre d'une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement prise sur le fondement de l'article 3 de la présente décision.

§ 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations bénéficie de la délégation visée au §1^{er} ci-dessus, à titre temporaire.

Section 3 - Fonctionnement général

Article 10 – Actes, correspondances, ordres de mission, congés et autorisations d'absence

§ 1er Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités des services, y compris les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Pays de la Loire et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- signer les ordres de mission des personnels placés sous son autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi, à madame Sophie Daburon responsable du service de contrôle de la recherche d'emploi et à monsieur Régis Mareau, responsable du service régional aux entreprises, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- les actes et correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Pays de la Loire et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- signer les ordres de mission des personnels placés sous son autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- signer les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,

aux personnes désignées ci-après, dans la limite de leurs attributions respectives :

- monsieur Patrice Gérard, responsable d'équipe gestion prestations,
- madame Bénédicte Lorand, responsable d'équipe allocations formations,
- madame Sophie Poirou, responsable d'équipe allocations formations,
- monsieur Frank Denaud, responsable d'équipe 3949,
- madame Isabelle Martinot, responsable d'équipe 3949,
- monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux,
- madame Aurélie Jaunin, responsable d'équipe 3995/forces de prospections téléphoniques,
- monsieur Dominique Hevin, responsable d'équipe grands comptes,
- monsieur Jean-François Champain, responsable d'équipe au sein du service de contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Sophie Mauduit, responsable d'équipe au sein du service de contrôle de la recherche d'emploi.

Article 11 – Territorialité

La direction de la production des services ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet des articles 1 à 7 de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale.

Article 12 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-03 DS PTF du 10 janvier 2019 est abrogée.

Article 13 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-32 DS Agences du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L.5426-2, L.5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n°2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Article 1 – Placement et aides versées par Pôle emploi

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-dessous à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre l'ensemble des décisions en matière de gestion de la liste, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

- madame Frédérique Letrésor, directrice du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Nantes Haluchère

- monsieur Laurent Rafaud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic

- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
 - madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
 - monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
 - monsieur Jean-Michel Requiem, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
 - monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
 - madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
 - madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
 - madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
 - madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
 - monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
 - madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
 - madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
 - monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
 - madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
 - madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
 - monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
 - monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
 - monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
 - monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
 - madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
 - monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
 - madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
 - madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
 - madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
 - madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
 - madame Hélène Thibaud, directrice du pôle emploi de Clisson
 - madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
 - madame Luna Garcia, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
 - madame Corinne Allaire Desaivres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
 - madame Julie Glenadel, directrice du pôle emploi de Machecoul
 - monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
 - madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
 - madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul
-
- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
 - monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Gersendre de Meritens, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi d'Angers Balzac, jusqu'au 31 décembre 2019
 - madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Katiouchka Dutour, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
 - monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
 - madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
 - monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins

- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéту, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Laëtitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié

- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Ludivine Guillet, directrice ad interim du pôle emploi de Montval sur Loir jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Aurélie Perreau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud

- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe, pôle emploi La Roche Sud
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Delphine Guémy-Légrand, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Nathalie Parpaillon, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

§ 2 Délégation de signature est donnée, à titre permanent aux personnes désignées à l'article 6, et à titre temporaire aux personnes désignées à l'article 7, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives aux aides versées par Pôle emploi,
- prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et demander le remboursement des allocations, prestations, ou aides y afférant lorsqu'elles ont été en trop versées,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Service des prestations et autres aides versées par Pôle emploi

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers, et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été indûment versées, à l'exception des décisions relatives au service des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- statuer sur les recours gracieux et réclamations formés contre ces décisions.

Article 3 – Ordres de service, actes et correspondances, congés et autorisations d'absences, plaintes

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'unité, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, les autorisations d'utiliser un véhicule - à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région – et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'unité.

Article 4 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 5 – Marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de signer, dans la limite d'un montant de 25 000 euros HT, les marchés de prestations spécifiques aux demandeurs d'emploi.

Article 6 – Délégués permanents

Bénéficiaires des délégations mentionnées aux articles 1 § 2 à 5 :

- madame Frédérique Letrésor, directrice du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Hélène Thibaud, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Julie Glenadel, directrice du pôle emploi de Machecoul
- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Ludivine Guillet, directrice ad interim du pôle emploi de Montval sur Loir jusqu'au 30 septembre 2019
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Héroult, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Delphine Guémy-Légrand, directrice du pôle emploi de Montaigne
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans

- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon.

Article 7 – Délégués temporaires

§ 1er En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5, bénéficiant des délégations mentionnées aux articles 1§2 à 3, à titre temporaire, chacune en ce qui la concerne, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- monsieur Laurent Rafaud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requiem, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac

- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul

- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Gersendre de Meritens, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi d'Angers Balzac, jusqu'au 31 décembre 2019
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Dutour, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéту, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne

- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié

- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Aurélie Perreau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne

- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5, bénéficiant des délégations mentionnées aux articles 1§2 et 2, à titre temporaire, chacune en ce qui la concerne, les personnes ci-après nommément désignées :

- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
 - monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
 - madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
 - madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
 - madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
 - madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
 - madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
 - madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
 - monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
 - madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
 - madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
 - madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
 - madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
 - monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
 - madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
 - monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
 - madame Corinne Allaire Desavres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
 - madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul
 - madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
 - madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
 - madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
 - madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
 - madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
 - monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi Beaufort en Anjou
 - monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
 - monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
 - monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
 - madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
 - madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
 - monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
 - monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
 - madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
 - monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
 - madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
 - madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
 - madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
 - monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
 - monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
-
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
 - madame Laëtitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
 - madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié

- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Nathalie Parpaillon, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

Article 8 – Prestations en trop versées : délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, de l'assurance chômage ou au titre du CSP et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Article 9 – Prestations en trop versées : remises de dettes et recours gracieux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées ci-après au § 2 pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes :

- accorder la remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, de l'assurance chômage ou au titre du CSP, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions prises par les agents placés sous leur responsabilité en application de l'article 7 ci-dessus.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au §1er du présent article :

- madame Frédérique Letrésor, directrice du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Laurent Rafeud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord

- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphanie Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requiem, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande

- monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
- madame Hélène Thibaud, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Corinne Allaire Desaires, référente métiers, pôle emploi de Clisson
- madame Julie Glenadel, directrice du pôle emploi de Machecoul
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul

- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Gersendre de Meritens, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi d'Angers Balzac, jusqu'au 31 décembre 2019
- madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Dutour, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur

- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi Beaufort en Anjou
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéty, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Laëtitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons

- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Ludivine Guillet, directrice ad interim du pôle emploi de Montval sur Loir jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseume, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Aurélie Perreau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Delphine Guémy-Légrand, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie

- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Trégret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Nathalie Parpaillon, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

Article 10 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-26 DS Agences du 28 juin 2019 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019.

Alain Mauny
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-33 DS IPR du 10 septembre 2019

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n°12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n°2007-153 du 5 février 2007 et n°2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n°2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction de Pôle emploi Pays de la Loire,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n°6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n°12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations en trop versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

Article 3 – Délégués

Bénéficient des délégations permanentes de signature données aux articles 1 et 2 de la présente décision, les personnes désignées ci-après :

- madame Frédérique Letrésor, directrice du pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Renou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Valérie Roustang, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Corinne Tessier, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Alice Davailaud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Centre
- madame Frédérique Sébastien, directrice du pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Laurent Rafaud, directeur adjoint du pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Séverine Bellet, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Colette Perais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Anne Del Moral, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Haluchère
- monsieur Stéphane Mézange, référent métiers, pôle emploi de Nantes Haluchère
- madame Nathalie Paichard, directrice du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Valérie Boucard, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Myriam Aupiais, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Karine Fournier-Lanoé, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Laëtitia Bertiau, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Anne-Sophie Turpin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Malakoff
- madame Nathalie Giraud, référente métiers, pôle emploi de Nantes Malakoff
- monsieur Philippe Gournay, directeur du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Delphine Leclerc, directrice adjointe du pôle emploi de Nantes Nord
- madame Carole Mandin, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Nathalie Issindou, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Brigitte Gaudin, référente métiers, pôle emploi de Nantes Nord
- madame Mylène Hermant, directrice du pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sophie Marion, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Sylvie Talavera, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Frédéric Joseph, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- madame Céline Tessier, référente métiers, pôle emploi de Nantes Ste Luce
- monsieur Guillaume Paillat, directeur du pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Caroline Doare, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Nathalie Bouju, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Fabrice Lefort, responsable d'équipe, pôle emploi de Nantes Chantenay
- madame Karine Orseau, référente métiers, pôle emploi de Nantes Chantenay
- monsieur Joël Thareaut, directeur du pôle emploi de Rezé
- madame Anne Bourmaud, directrice adjointe du pôle emploi de Rezé
- madame Stéphanie Quelen, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Sophie Chantreau, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Evelyne Brouard, responsable d'équipe, pôle emploi de Rezé
- madame Régine Beneteau, référente métiers, pôle emploi de Rezé
- monsieur Stéphane de Grimaudet, directeur du pôle emploi de St Herblain

- monsieur Pascal Ratier, directeur adjoint du pôle emploi de St Herblain
- monsieur Yann Le Gallo, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Marianne Richard, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Fabienne Gaubert, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Stéphane Morino-Laudrin, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Caroline Blondel, responsable d'équipe, pôle emploi de St Herblain
- madame Isabelle Kerviche, référente métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Laurent Aillet, référent métiers, pôle emploi de St Herblain
- monsieur Eric Thiévent, directeur du pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Blanchet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Fabienne Renusson, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Emmanuelle Ricordeau, responsable d'équipe, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- madame Sylvie Legendre, référente métiers, pôle emploi de St Sébastien sur Loire
- monsieur Christophe Le Forban, directeur du pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Pascal Liaigre, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- monsieur Benoît Chauviré, responsable d'équipe, pôle emploi d'Ancenis
- madame Lucie Dursun, référente métiers, pôle emploi d'Ancenis
- madame Laurence Derrien, directrice du pôle emploi de Pornic
- madame Sylvie Rousset, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- monsieur Jérôme Gantois, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Julie Jacqueline, responsable d'équipe, pôle emploi de Pornic
- madame Christelle Le Bouil, référente métiers, pôle emploi de Pornic
- monsieur Gildas Ravache, directeur du pôle emploi de St Nazaire
- madame Audrey Josse, directrice adjointe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Grégory Bequet, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Jean-Michel Requier, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- monsieur Dominique Daburon, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Stéphanie Mareschal, responsable d'équipe, pôle emploi de St Nazaire
- madame Régine Hachet, référente métiers, pôle emploi de St Nazaire
- madame Michèle Chevalier, directrice du pôle emploi de Trignac
- madame Valérie Malhomme, directrice adjointe du pôle emploi de Trignac
- monsieur Michel Gador, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Gaëlle Le Guilloux, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- madame Sophie Orain, responsable d'équipe, pôle emploi de Trignac
- monsieur Laurent Pellerin, directeur du pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame Gwenaëlle Kirch, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- madame To-Linh Baptiste, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Reynald Riou, responsable d'équipe, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Philippe David, référent métiers, pôle emploi de La Baule-Guérande
- monsieur Olivier Dubouchet, directeur du pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Jean-Pierre Charriau, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Jessica Vincent-Castric, responsable d'équipe, pôle emploi de Châteaubriant
- monsieur Yoann Boucard, référent métiers, pôle emploi de Châteaubriant
- madame Delphine Moreau, directrice du pôle emploi de Blain
- madame Loretta Simon, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Ludivine Favre, responsable d'équipe, pôle emploi de Blain
- madame Sigrid Alix, référente métiers, pôle emploi de Blain
- madame Hélène Thibaud, directrice du pôle emploi de Clisson
- madame Marie Goiset, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Luna Garcia, responsable d'équipe, pôle emploi de Clisson
- madame Corinne Allaire Desavres, référente métiers, pôle emploi de Clisson
- madame Julie Glenadel, directrice du pôle emploi de Machecoul
- monsieur Bruno Amirault, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Sylvie Chedhomme, responsable d'équipe, pôle emploi de Machecoul
- madame Béatrice Cail, référente métiers, pôle emploi de Machecoul

- madame Cécile Robert, directrice du pôle emploi d'Angers Balzac

- madame Anita Charriau, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laurence Huneau, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Laetitia Piva, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Caroline Meunier, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- monsieur Pierre Delaporte, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Gersendre de Meritens, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi d'Angers Balzac, jusqu'au 31 décembre 2019
- madame Delphine Genest, référente métiers, pôle emploi d'Angers Balzac
- madame Annie Gourraud, directrice du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Aurore Joubert, directrice adjointe du pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Nathalie Roy, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Sylvie Le Hen, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Abderrazzak Jaa, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Ménard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Katiouchka Dutour, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Céline Edin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Lydie Jrad, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Soizic Bréheret, référente métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- madame Christelle Montalescot, référent métiers, pôle emploi d'Angers Roseraie
- monsieur Frédéric Bréheret, directeur du pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Alexandre Personne, directeur adjoint du pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Nathalie Dalifard, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Nicolas Aubry, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Valérie Martin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- monsieur Stéphane Hudon, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Emilie Limat, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Mélanie Barbier, référente métiers, pôle emploi d'Angers Capucins
- madame Bénédicte Augereau-Raud, directrice du pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Yves Ory, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Christelle Fleury, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Christophe Jubin, responsable d'équipe, pôle emploi d'Angers Europe
- madame Laurence Yquel, référente métiers, pôle emploi d'Angers Europe
- monsieur Pierre Luneau, directeur du pôle emploi de Saumur
- madame Véronique Lassier, directrice adjointe du pôle emploi de Saumur
- monsieur Emmanuel Galais, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Florence Tirehote, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Nadine Juge, responsable d'équipe pôle, emploi de Saumur
- madame Gaëlle Huyghe, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Guilaine Bidault, responsable d'équipe, pôle emploi de Saumur
- madame Emmanuelle Lemagnen, référent métiers, pôle emploi de Saumur
- madame Hélène Vion, directrice du pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Véronique Quéré, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- madame Alexandra Ouvrard, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Christophe Fougou, référent métiers, pôle emploi de Beaufort en Anjou
- monsieur Nicolas Genève, directeur du pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Fisson, directeur adjoint du pôle emploi de Cholet
- madame Nadia Quéту, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Line Landry, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Michel Bertrand, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- madame Dorothée O'Neil, responsable d'équipe, pôle emploi de Cholet
- monsieur Loïc Leclinche, référent métiers, pôle emploi de Cholet
- monsieur Gilles Desgranges, directeur du pôle emploi de Segré
- monsieur Laurent Chauvet, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Stéphane Bellanger, responsable d'équipe, pôle emploi de Segré
- monsieur Kevin Doudard, référent métiers, pôle emploi de Segré
- monsieur Didier Brut, directeur du pôle emploi de Beaupréau
- madame Véronique Sanhaji, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- madame Brigitte Content, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau

- madame Audrey Baur, responsable d'équipe, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Mickaël Mercier, référent métiers, pôle emploi de Beaupréau
- monsieur Jérôme Blin, directeur du pôle emploi de Mayenne
- madame Christine Marquis, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Dorsy, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Stéphanie Le Moine, responsable d'équipe, pôle emploi de Mayenne
- madame Claire Barreau, référente métiers, pôle emploi de Mayenne
- madame Annick Heulin, directrice du pôle emploi de Château Gontier
- madame Claire Robin, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Marie-Laure Temple, responsable d'équipe, pôle emploi de Château Gontier
- madame Laëtitia Bousseau, référente métiers, pôle emploi de Château Gontier
- madame Clarisse Etourneau, directrice du pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Richard Bertron, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Isabelle Gatel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Jeanne Nlomngan, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval St Nicolas
- madame Virginie Coeudevez, référente métiers, pôle emploi de Laval St Nicolas
- monsieur Jean-Luc Lemeunier, directeur du pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Muriel Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Clotilde Sorel, responsable d'équipe, pôle emploi de Laval Ferrié
- madame Jocelyne Hubert-Gauthier, responsable d'équipe, pôle emploi Laval Ferrié
- madame Christelle Léon, référente métiers, pôle emploi de Laval Ferrié
- monsieur Claude Ouvrard, directeur du pôle emploi Le Mans Gare
- madame Ludivine Guillet, directrice adjointe du pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Michael Delahaye, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laurence Roinne-Colin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Gaëlle Patron-Flambry, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Christelle Dexant, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Samuel Gonthier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alain Prigent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Pascale Vandestick Carreau, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- madame Laure Rigault, référente métiers, pôle emploi Le Mans Gare
- monsieur Alexandre Thieulin, directeur du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Vincent Moutel, directeur adjoint du pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Emmanuel Pelletier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Stéphanie Bosc Paitier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Anne Geslin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- madame Delphine Billiet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Les
- monsieur Patrice Bonnier, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Loiseau, référent métiers, pôle emploi Le Mans Les Sablons
- monsieur Denis Bouhier, directeur du pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Laurent Uroz, directeur adjoint du pôle emploi de Le Mans Ouest
- monsieur Christophe Sergent, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Marc Papin, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Murielle Duval, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Bérengère Furet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Emmanuel Huaume, responsable d'équipe, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Catherine Lecomte, référente métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- monsieur Julien Dupar, référent métiers, pôle emploi Le Mans Ouest
- madame Karine Bouhier, directrice du pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Carole Satie-Boivin, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Oriane Runget, responsable d'équipe, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Aline Verron, référente métiers, pôle emploi de La Ferté Bernard
- madame Sylvie Bertrand, directrice du pôle emploi de La Flèche
- madame Valérie Avril, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Stéphanie Vulmière, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Chantal Tazairte, responsable d'équipe, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Charmant, référente métiers, pôle emploi de La Flèche
- madame Nathalie Agullo, directrice du pôle emploi de Montval sur Loir

- madame Ludivine Guillet, directrice ad interim du pôle emploi de Montval sur Loir jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Pascal Fourmy, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montval sur Loir
- monsieur Arnaud Raby, référent métiers, pôle emploi de Montval sur Loir
- madame Sylvie Auckenthaler, directrice du pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Nathalie Stanojevic, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Vanessa Fortin, responsable d'équipe, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- monsieur Mickael Phelippeau, référent métiers, pôle emploi de Sablé sur Sarthe
- madame Valérie Delval-Beasse, directrice du pôle emploi de Mamers
- monsieur Anthony Regnier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Paméla Olivier, responsable d'équipe, pôle emploi de Mamers
- madame Christelle Morel, référente métiers, pôle emploi de Mamers
- madame Sylvia Donval Hérault, directrice du pôle emploi de La Roche Nord
- madame Isabelle Letard, directrice adjointe, pôle emploi de la Roche Nord
- monsieur Chloë Jousseau, responsable d'équipe, pôle emploi de la Roche Nord
- madame Anne-Françoise Lambert, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Aurélie Perreau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Nord
- madame Valérie Pavageau, référente métiers, pôle emploi de La Roche Nord
- monsieur Jean-Marc Violeau, directeur du pôle emploi de La Roche Sud
- madame Alexandra Allanic, directrice adjointe, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Franck Plazanet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Anne-Laure Merlet, responsable d'équipe, pôle emploi La Roche Sud
- madame Amélie Jaunet, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Cécile Drapeau, responsable d'équipe, pôle emploi de La Roche Sud
- madame Jannie Baud, référente métiers, pôle emploi de La Roche Sud
- monsieur Laurent Soullard, directeur du pôle emploi des Herbiers
- madame Nadine Pengam, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Soizic Lehuède, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Bernadette Rondeau, responsable d'équipe, pôle emploi des Herbiers
- madame Delphine Guémy-Légrand, directrice du pôle emploi de Montaigu
- madame Agnès Boulet, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Grégory Ferraris, responsable d'équipe, pôle emploi de Montaigu
- monsieur Arnaud Perriot, responsable d'équipe ad interim, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Catroux, référente métiers, pôle emploi de Montaigu
- madame Muriel Renaud, directrice du pôle emploi de St Gilles Croix de Vie
- madame Gaëlle Singeot, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Nadia Baron, responsable d'équipe, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- monsieur Valéry Jeanney, référent métiers, pôle emploi de Saint Gilles Croix de Vie
- madame Elsa Miquel, directrice du pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Catherine Courand, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Déborah LeGall, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Anita Robineau, responsable d'équipe, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- monsieur Hervé Vivion, référent métiers, pôle emploi Les Sables d'Olonne
- madame Fabienne Marchal, directrice du pôle emploi de Challans
- madame Pascale Brodin, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Marie-Ange Tréret, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Virginie Friconneau, responsable d'équipe, pôle emploi de Challans
- madame Johana Gemise, référente métiers, pôle emploi de Challans
- madame Laëtitia Boyer, directrice du pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Virginie Martineau, responsable d'équipe du pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Pascal Pierre, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Emmanuelle Guillon, responsable d'équipe, pôle emploi de Fontenay le Comte
- madame Sandrine Foujanet, référente métiers, pôle emploi de Fontenay le Comte
- monsieur Arnaud Blanchon, directeur du pôle emploi de Luçon
- madame Carole Cotton, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon
- madame Céline Ravon, responsable d'équipe, pôle emploi de Luçon

- madame Nathalie Parpaillon, référente métiers, pôle emploi de Luçon.

Article 4 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article VIII de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros.

Article 5 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, et à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de

sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois.

Article 6 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint ad interim en charge de la performance sociale, et de madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire, monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services.

Article 7 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, et à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;

- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

Article 8 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et inférieur à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides en trop versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Daniel, directeur de la production de services, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et inférieur à 300 euros s'il s'agit d'allocations ou aides en trop versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sylvie Laveyne, responsable du service régional aux demandeurs d'emploi, à monsieur Pascal Jaffray, responsable adjoint du service régional aux demandeurs d'emploi et à monsieur Fabrice Loquai, responsable d'équipe contentieux / précontentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire et dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 1 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), et inférieur à 300 euros s'il s'agit d'allocations ou aides en trop versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP.

Article 9 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 10 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous

quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 11 – Abrogation

La décision PdL n° 2019-27 DS IPR du 28 juin 2019 est abrogée.

Article 12 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019.

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n°2019-34 CMC du 10 septembre 2019

Composition et fonctionnement de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-10, R. 5312-6 19°), R. 5312-23, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,

Vu le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi approuvé par délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi, notamment ses articles 9 et 10,

Décide :

Article 1

Sont membres, avec voix délibérative, de la commission des marchés publics constituée auprès du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire :

- madame Delphine Vidal, directrice régionale adjointe en charge des opérations, qui en assure la présidence,
- un représentant du ou des services à l'origine du marché public ou, en cas de marché public coordonné dans les conditions prévues au Chapitre III de la Partie I du règlement intérieur susvisé, un représentant de chacune des structures participant à la coordination,
- un représentant du service achats marchés approvisionnements, qui en assure le secrétariat,
- un représentant du service juridique,
- un ou plusieurs agent(s) de Pôle emploi Pays de la Loire, particulièrement intéressé(s) à l'exécution du marché considéré.

En sont en outre membres, avec voix consultative :

- le contrôleur général économique et financier auprès de Pôle emploi ou son représentant,
- le cas échéant, un ou plusieurs agents de Pôle emploi ou personnalités extérieures dont la participation présente un intérêt au regard de l'objet de la consultation, convoqués pour la réunion considérée de la commission.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Delphine Vidal, monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, assure la présidence. En cas d'absence ou d'empêchement de madame Delphine Vidal et de monsieur Charles Jaulin, madame Catherine Le Paih, directrice administration finances et budget, assure la présidence.

Article 3

Lorsque la possibilité est donnée aux membres de participer à distance à une réunion de la commission au moyen d'une audio-conférence ou visio-conférence, selon des modalités fixées dans la convocation, les destinataires de celle-ci ne révèlent en aucun cas au-delà de leur éventuel représentant les éléments de connexion qui y sont précisés. Les membres participent à distance dans des conditions, notamment matérielles, garantissant la confidentialité des débats.

Ces règles sont rappelées en début de réunion et/ou dans la convocation.

Article 4

La décision PdL n°2019-24 CMC du 24 avril 2019 est abrogée.

Article 5

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019.

Alain Mauny,
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-35 DP IRP du 10 septembre 2019

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire au directeur régional adjoint en charge de la performance sociale à l'effet de présider le C.H.S.C.T. et d'animer les réunions des délégués du personnel

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu le code du travail, notamment les articles, L 2311-1 et suivants, L. 4611-1 et suivants, L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2019-13 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Délégation de pouvoir

§ 1 Délégation de pouvoir est donnée au directeur régional adjoint en charge de la performance sociale au sein de la direction régionale de Pôle emploi Pays de la Loire à l'effet d'assurer les responsabilités incombant au chef d'établissement en matière d'institutions représentatives du personnel de la direction régionale autres que le comité d'établissement, dans les conditions prévues par le code du travail et notamment :

- d'organiser les réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T) et des délégués du personnel,
- d'établir l'ordre du jour et de convoquer les personnes participant à ces réunions dans les conditions prévues par les textes applicables,
- de recueillir les avis et consultations prévus par la loi,
- de présider et d'animer les réunions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et d'animer les réunions des délégués du personnel,
- d'assurer l'information obligatoire auprès de l'inspecteur du travail dans le cadre du fonctionnement de ces instances.

§ 2 La délégation de pouvoir visée au § 1 du présent article ne fait pas obstacle à ce que, à titre exceptionnel, le directeur régional puisse, s'il l'estime opportun eu égard aux circonstances et après en avoir préalablement informé son délégataire par écrit, présider lui-même une réunion déterminée du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des délégués du personnel.

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement du bénéficiaire de la présente délégation de pouvoir, celui-ci est autorisé à donner une procuration écrite, préalable et spéciale à un agent de la direction régionale cadre dirigeant ou cadre supérieur au sens des articles 1^{er}, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou, concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, à un agent de niveaux VA ou VB, ou relevant du personnel fonctionnel de direction placé sous l'autorité hiérarchique directe d'un cadre dirigeant, à l'effet de présider une réunion déterminée du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou d'animer une réunion déterminée des délégués du personnel ou, plus généralement, d'assurer les relations avec ces deux instances représentatives du personnel pendant la période d'absence ou d'empêchement considérée.

Article 2 – Abrogation

La décision PdL n°2019-14 DP IRP du 6 mars 2019 est abrogée.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019.

Alain Mauny
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision PdL n° 2019-36 CPLU du 10 septembre 2019

Composition de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire

Le directeur régional de Pôle emploi Pays de la Loire,

Vu les articles L.5312-1 et R.5312-4 et suivants du code du travail,

Vu le décret n°2012-888 du 17 juillet 2012 modifiant les dispositions relatives aux commissions paritaires compétentes pour les agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la décision DG n°2012-687 du 13 novembre 2012 fixant le règlement intérieur des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision DG n°2016-64 du 14 juin 2016 relative à la composition et aux attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Décide :

Article 1

Sont désignés en qualité de membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire :

- monsieur Franck Leroy, directeur territorial délégué Mayenne et Sud Sarthe
- monsieur Nicolas Simon, directeur territorial délégué Le Mans et Nord Sarthe
- madame Aurélie Bodet, directrice territoriale déléguée Nord Loire et Atlantique
- madame Magali Segonds, directrice territoriale déléguée Nantes Ville
- madame Valérie Couturier, directrice territoriale déléguée Nantes périphérie et vignoble
- madame Catherine Airiaud, directrice territoriale déléguée Vendée
- madame Sophie Aubin, directrice territoriale déléguée Bassin d'Angers
- monsieur Pierre Perrault, directeur territorial délégué Maine et Loire hors Angers
- monsieur David Marez, directeur de la gestion des ressources humaines
- madame Nathalie Olivier Goloubenko, responsable du service développement rh et compétences
- madame Cécile Zampol, responsable du service accompagnement et développement managérial
- monsieur Emmanuel Mériaux, responsable du service relations sociales
- madame Caroline Lamoureux, responsable du service santé, conditions de travail, diversité.

Article 2

En cas d'absence du directeur régional, président de droit de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire, sont désignés présidents suppléants de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Pays de la Loire :

- monsieur Charles Jaulin, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur David Marez, directeur de la gestion des ressources humaines.

En cas d'absence de l'un des suppléants sus-cités, madame Nathalie Olivier Goloubenko, responsable du service développement rh et compétences assurera la présidence de la commission paritaire locale unique. En l'absence de madame Nathalie Olivier Goloubenko, madame Cécile Zampol, responsable service accompagnement et développement managérial, ou monsieur Emmanuel Mériaux, responsable du service relations sociales, assurera la présidence de la commission paritaire locale

Article 3

La décision n° 2019-18 CPLU du 18 mars 2019 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Nantes, le 10 septembre 2019

Alain Mauny
directeur régional
de Pôle emploi Pays de la Loire

Décision DG n° 2019-02 du 11 septembre 2019

Désignation des agents de Pôle emploi services habilités à être destinataires des données de traitement automatisé pour la gestion du versement de l'aide attribuée dans le cadre du contrat de génération

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles R. 5121-50 et R. 5121-52,

Décide :

Article 1

Sont habilités à être destinataires des données du traitement automatisé pour la gestion du versement de l'aide attribuée dans le cadre du contrat de génération pour les besoins de la finalité mentionnée à l'article R. 5121-50 du code du travail, et à assurer le versement de cette aide, les agents de Pôle emploi services ci-après désignés :

- madame Dominique Cavalier-Lachgar, chef de cabinet et médiateur au sein de pôle emploi services
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques au sein de pôle emploi services
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude au sein de pôle emploi services
- monsieur Lanzafame Bruno, responsable d'équipe au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- madame Suzanne Amaral-Martins, auditrice prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- madame Juliette Augier, auditrice prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Marc Cabrera, auditeur prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- madame Nathalie Certain, auditrice prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- madame Yasmina Cloarec, auditrice prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Jérôme Dautriat, auditeur prévention des fraudes au sein de pôle emploi services – service prévention et lutte contre la fraude
- madame Fanny Delmaere, auditrice prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Olivier Dentand, auditeur prévention des fraudes au sein de pôle emploi services – service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Laurent D'Helf, auditeur prévention des fraudes au sein de pôle emploi services – service prévention et lutte contre la fraude
- madame Carole Durier, auditrice prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Yannick Ferre, référent métiers au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Loïc Fouquet, auditeur prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Bertrand Lavorel, auditeur prévention des fraudes au sein de pôle emploi services - service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Patrice Guérard, directeur des services aux employeurs au sein de pôle emploi services
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE au sein de pôle emploi services

- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE au sein de pôle emploi services
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe au sein de pôle emploi services - service SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Valérie Barbit, référente métier au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Virginie Berteran, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Alice Che, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Roxane Courbe, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Halima Gaye, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Najat Hammou, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Dora Hazbri, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Bahia Khababa, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Mireille Milandou, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Cécile Philipperon, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Christelle Rallet, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent au sein de pôle emploi services - service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent au sein de pôle emploi services - service SAE

Article 2

La décision DG n° 2019-72 du 25 juillet 2019 est abrogée.

Article 3

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 11 septembre 2019.

Jean Bassères
directeur général

Décision PES n° 2019-10 DS DR du 11 septembre 2019

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services au sein de l'établissement

Le directeur de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale, modifié par le règlement (CE) n° 988/2009,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2019-16 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2019-14 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés publics que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé,

Vu la délibération n° 2019-15 du 12 mars 2019 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir au directeur de Pôle emploi services,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions, les correspondances et notes internes à Pôle emploi services se rapportant aux activités des services :

- monsieur Xavier Henu, directeur régional adjoint en charge des opérations

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- monsieur Gauthier Allain, responsable d'équipe support logistique et immobilier
- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Stéphane Autier, (DAPE) responsable du service conventions employeurs publics
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Brigitte Blanchard, chargée d'appui réglementaire du service appui applicatif et réglementaire
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Habib Dehdous, agent de l'unité appui réglementaire
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement

- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Fourmond, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Kadija Houmaoui, juriste du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- monsieur Bruno Lanzafame, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Corinne Redoux, agent de l'unité appui réglementaire
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion

- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métier centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- madame Valérie Verdière, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les instructions et notes au réseau de Pôle emploi services et les correspondances avec les partenaires institutionnels de Pôle emploi :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 3 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- monsieur Gauthier Allain, responsable d'équipe support logistique et immobilier
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Stéphane Autier, (DAPE) responsable du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement

- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe service SAE
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA), responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Bruno Lanzafame, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage

- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés

§ 4 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions les ordres de mission des agents placés sous leur autorité, ainsi que les autorisations d'utiliser un véhicule dans le respect de l'instruction interne relative aux déplacements :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Dominique Dupray, directrice des services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Benoît Merkelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- madame Dominique Cavalier, médiateur
- monsieur Gauthier Allain, responsable d'équipe support logistique et immobilier
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Stéphane Autier, (DAPE) responsable du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- madame Patricia Buovac, responsable d'équipe support comptabilité
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- madame Rachel Camus-Gerain, adjointe du directeur des ressources humaines
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE

- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Frédéric Chartrain, responsable du service maîtrise des risques, contrôle interne et engagements de service
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Bruno Lanzafame, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Michel Lasne, responsable d'équipe support informatique
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Catherine Lemoine, responsable du service appui pilotage
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement

- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Valérie Roux, responsable du service contrôle de gestion
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion et à monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines (pour l'intérim et la formation), à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT à madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique, en matière d'achat de fournitures et services et à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, en matière de sécurité.

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur de Pôle emploi services, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines, à l'effet de signer au nom du directeur de Pôle emploi services, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
- les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Section 4 – Recouvrement

Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations mentionnées à l'article 5-III de la loi susvisée n° 2008-126 du 13 février 2008, majorations de retard y afférentes et autres sommes dues à titre de sanction ainsi que les contributions et sommes dues au titre du contrat de sécurisation professionnelle visées aux articles L. 1233-66 et L. 1233-69 du code du travail, y compris les contributions, cotisations, majorations et autres sommes devant être versées au guichet unique du spectacle occasionnel (Guso) ou au titre de l'emploi d'ouvriers et techniciens de l'édition d'enregistrement sonore, de la production cinématographique et audiovisuelle, de la radio, de la diffusion et du spectacle, ainsi qu'au titre de l'emploi d'artistes du spectacle, de salariés expatriés,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso

- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référent métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, agent du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, agent du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, agent du service Guso
- madame Corinne Chamosset, agent du service Guso
- madame Véronique Clavel, agent du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, agent du service Guso
- madame Aline Covelli, agent du service Guso
- madame Sabrina Crochart, agent du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, agent du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, agent du service Guso
- madame Carole Dufrene, agent du service Guso
- madame Audrey Excoffier, agent du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, agent du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, agent du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, agent du service Guso

- madame Sandrine Granchamp, agent du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, agent du service Guso
- madame Marion Juignet, agent du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, agent du service Guso
- madame Séverine Le Floch, agent du service Guso
- madame Julie Lucchitta, agent du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, agent du service Guso
- madame Jennifer Maire, agent du service Guso
- madame Marion Manevy, agent du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, agent du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, agent du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, agent du service Guso
- madame Edwige Mellet, agent du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, agent du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, agent du service Guso
- madame Donatella Mugnier, agent du service Guso
- madame Lucienne Navarro, agent du service Guso
- madame Lizzie Noël, agent du service Guso
- madame Christelle Payet David, agent du service Guso
- madame Sandra Perrier, agent du service Guso
- madame Linda Pinat, agent du service Guso
- madame Béatrice Poletti, agent du service Guso
- madame Elodie Receveur, agent du service Guso
- madame Catherine Rivière, agent du service Guso
- madame Mélanie Rudyk agent du service Guso
- madame Malika Sayadi, agent du service Guso
- madame Valérie Sintes, agent du service Guso
- madame Lydia Smith, agent du service Guso
- madame Philomène Sportiello, agent du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, agent du service Guso
- madame Brigitte Vaille, agent du service Guso
- madame Corinne Vernier, agent du service Guso
- madame Carole Viguiet, agent du service Guso
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE

- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Goujjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahim, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philippon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE

- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 4 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,

§ 4 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référent métiers Guso

- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Maroua Benchalkha, agent du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, agent du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, agent du service Guso
- madame Corinne Chamosset, agent du service Guso
- madame Véronique Clavel, agent du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, agent du service Guso
- madame Aline Covelli, agent du service Guso
- madame Sabrina Crochart, agent du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, agent du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, agent du service Guso
- madame Carole Dufrene, agent du service Guso
- madame Audrey Excoffier, agent du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, agent du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, agent du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, agent du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, agent du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, agent du service Guso
- madame Marion Juignet, agent du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, agent du service Guso
- madame Séverine Le Floch, agent du service Guso
- madame Julie Lucchitta, agent du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, agent du service Guso
- madame Jennifer Maire, agent du service Guso
- madame Marion Manevy, agent du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, agent du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, agent du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, agent du service Guso
- madame Edwige Mellet, agent du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, agent du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, agent du service Guso
- madame Donatella Mugnier, agent du service Guso
- madame Lucienne Navarro, agent du service Guso
- madame Lizzie Noël, agent du service Guso
- madame Christelle Payet David, agent du service Guso
- madame Sandra Perrier, agent du service Guso
- madame Linda Pinat, agent du service Guso
- madame Béatrice Poletti, agent du service Guso
- madame Elodie Receveur, agent du service Guso
- madame Catherine Rivière, agent du service Guso
- madame Mélanie Rudyk agent du service Guso
- madame Malika Sayadi, agent du service Guso
- madame Valérie Sintès, agent du service Guso
- madame Lydia Smith, agent du service Guso
- madame Philomène Sportiello, agent du service Guso

- madame Isabelle Tinchon, agent du service Guso
- madame Brigitte Vaille, agent du service Guso
- madame Corinne Vernier, agent du service Guso
- madame Carole Viguiet, agent du service Guso
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhanna, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahime, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE

- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philipperon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

§ 5 Délégation permanente de signature est donnée, aux personnes désignées au § 6 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 6 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 du présent article, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE

- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhanna, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Goujjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE

- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahime, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philipperon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

Article 8 – Contraintes

§ 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, agent du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, agent du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, agent du service Guso
- madame Corinne Chamosset, agent du service Guso
- madame Véronique Clavel, agent du service Guso

- madame Marion Collomb-Clerc, agent du service Guso
- madame Aline Covelli, agent du service Guso
- madame Sabrina Crochart, agent du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, agent du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, agent du service Guso
- madame Carole Dufrene, agent du service Guso
- madame Audrey Excoffier, agent du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, agent du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, agent du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, agent du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, agent du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, agent du service Guso
- madame Marion Juignet, agent du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, agent du service Guso
- madame Séverine Le Floch, agent du service Guso
- madame Julie Lucchitta, agent du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, agent du service Guso
- madame Jennifer Maire, agent du service Guso
- madame Marion Manevy, agent du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, agent du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, agent du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, agent du service Guso
- madame Edwige Mellet, agent du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, agent du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, agent du service Guso
- madame Donatella Mugnier, agent du service Guso
- madame Lucienne Navarro, agent du service Guso
- madame Lizzie Noël, agent du service Guso
- madame Christelle Payet David, agent du service Guso
- madame Sandra Perrier, agent du service Guso
- madame Linda Pinat, agent du service Guso
- madame Béatrice Poletti, agent du service Guso
- madame Elodie Receveur, agent du service Guso
- madame Catherine Rivière, agent du service Guso
- madame Mélanie Rudyk agent du service Guso
- madame Malika Sayadi, agent du service Guso
- madame Valérie Sintès, agent du service Guso
- madame Lydia Smith, agent du service Guso
- madame Philomène Sportiello, agent du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, agent du service Guso
- madame Brigitte Vaille, agent du service Guso
- madame Corinne Vernier, agent du service Guso
- madame Carole Viguié, agent du service Guso
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angélique Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE

- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahim, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE

- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philippon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

Section 5 – Décisions sur recours et décisions de sanction

Article 9 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 et 8 de la présente décision, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE

Article 10 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions sur les recours hiérarchiques formés contre les décisions mentionnées aux articles 7 et 8 de la présente décision, à :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon responsable du service contentieux

Article 11 – Recours hiérarchiques préalables obligatoires

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement en cas de fausse déclaration ou d'absence de déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou en vue d'obtenir ou de maintenir le revenu de remplacement constitutive d'une fraude.

Article 12 – Décisions de sanction

Délégation permanente de signature est donnée à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à l'effet de prendre, au nom du directeur de Pôle emploi services, les décisions de radiation et suppression du revenu de remplacement en cas d'absence de déclaration ou de fausse déclaration en vue d'être inscrit ou de demeurer inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi ou d'obtenir ou de maintenir un revenu de remplacement.

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 13 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines et à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant Pôle emploi services.

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, de monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines, de monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire, madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique.

Article 14 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Dominique Dupray, directrice des services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019, à monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi, à monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs, à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui réglementaire et applicatif, à madame Kadja Houmaoui et monsieur Christophe Fourmond, juristes du service appui applicatif et réglementaire, à madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi

services ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 15 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à monsieur Bruno Lanzafame, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude, à madame Myriam Trichet, responsable d'équipe service prévention et lutte contre la fraude, à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à monsieur Frédéric Faraon, responsable du service appui réglementaire et applicatif, à madame Kadja Houmaoui et monsieur Christophe Fourmond, juristes du service appui applicatif et réglementaire, à madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant la direction de Pôle emploi services, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

Article 16 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Franck Tudal, directeur des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de Pôle emploi services, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 17 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion, à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques, à madame Aurore Dekoninck, responsable du service prévention et lutte contre la fraude, à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à madame Aurore Scausse et monsieur Michaël Toinet, juristes contentieux du service contentieux, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de

Pôle emploi services ou à des faits ou actes intéressant Pôle emploi services, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

Article 18 – Transactions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Sandrine Vasina, directrice des opérations, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 10 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions, au nom du directeur de Pôle emploi services ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant l'établissement, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 5 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2019-16 du 12 mars 2019.

Section 7 – Missions spécifiques

Article 19 – CATS AER ATS

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives au bénéfice des accords de cessation d'activité des travailleurs salariés (CATS), des allocations équivalent retraite complémentaire (AER-C) et des allocations équivalent retraite de remplacement (AER-R) dues aux anciens salariés du secteur public, des allocations transitoires de solidarité de complément (ATS-C) et des allocations transitoires de solidarité de remplacement (ATS-R) dues aux anciens salariés du secteur public.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) au responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

Article 20 – Salariés expatriés

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à l'ouverture du droit à allocation, au titre du régime des expatriés ou du régime général, aux salariés expatriés ainsi qu'aux demandeurs d'emploi inscrits et indemnisés en France partant rechercher un emploi dans un autre pays membre.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, agent du service mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, agent du service mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, agent du service mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, agent du service mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, agent du service mobilité internationale
- monsieur Pirith De Monteiro, agent du service mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, agent du service mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, agent du service mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, agent du service mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, agent du service mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, agent du service mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, agent du service mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Madid, agent du service mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghî, agent du service mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, agent du service mobilité internationale
- madame Clotilde Mouniapin-Batman, agent du service mobilité internationale
- madame Diana Nampry, agent du service mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Ouarti, agent du service mobilité internationale
- madame Valérie Richer, agent du service mobilité internationale
- madame Assina Richet, agent du service mobilité internationale
- monsieur David Rosier, agent du service mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, agent du service mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, agent du service mobilité internationale

§ 3 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent à la décision par laquelle Pôle emploi services a statué sur ces droits.

§ 4 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 21 – Conventions de gestion

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à la facturation et au recouvrement des sommes dues au titre des conventions de gestion de l'article L.5424-2 du code du travail.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Brigitte Blanchard, chargée d'appui réglementaire du service appui applicatif et réglementaire
- monsieur Stéphane Autier, (DAPE) responsable du service conventions employeurs publics
- madame Sophie Chung, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Bruno Pereira, agent du service conventions employeurs publics

§ 3 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent au recouvrement visé au §1er du présent article.

§ 4 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Brigitte Blanchard, chargée d'appui réglementaire du service appui applicatif et réglementaire
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et

dans la limite de leurs attributions, prendre les décisions relatives à l'instruction des demandes de conventions de gestion et à la migration des dossiers en provenances des employeurs publics.

§ 6 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5, sous une forme permanente :

- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- monsieur Stéphane Autier, (DAPE) responsable du service conventions employeurs publics
- madame Olivia Frank, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Richard Mollenthiel, agent du service conventions employeurs publics
- madame Claire Van Der Meulen, agent du service conventions employeurs publics
- monsieur Jean-Philippe Yvonnet, agent du service conventions employeurs publics

Article 22 – Missions dans le cadre des règlements communautaires n° 883/2004 modifié et n° 987/2009

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, répondre aux demandes d'information relatives au chômage dans le cadre de la mise en œuvre des règlements (CE) n° 883/2004 modifié et n° 987/2009, émanant des institutions compétentes des Etats membres, ou transmettre ces demandes aux directions régionales Pôle emploi compétentes, statuer sur les décisions relatives au maintien des droits des allocataires partis faire leur recherche d'emploi dans un Etat membre, compléter les formulaires européens intitulés « SEDs », « document portable U1 » et « formulaire E301 et assurer la gestion des recours formés par les destinataires de ces formulaires ainsi que les contentieux qui y sont afférents.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1, sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, agent du service mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, agent du service mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, agent du service mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, agent du service mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, agent du service mobilité internationale
- monsieur Pirith De Monteiro, agent du service mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, agent du service mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, agent du service mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, agent du service mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, agent du service mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, agent du service mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, agent du service mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Madid, agent du service mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, agent du service mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, agent du service mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, agent du service mobilité internationale

- madame Diana Nampry, agent du service mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Ouarti, agent du service mobilité internationale
- madame Valérie Richer, agent du service mobilité internationale
- madame Assina Richet, agent du service mobilité internationale
- monsieur David Rosier, agent du service mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, agent du service mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, agent du service mobilité internationale

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, pour et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées.

§ 4 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 5 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 60 mois.

§ 5 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 4, sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 7 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 48 mois.

§ 7 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 6, sous une forme permanente :

- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale

§ 8 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 9 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations solidarité indûment versées dans la limite de 6 mois.

§ 9 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 8, sous une forme permanente :

- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, agent du service mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, agent du service mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, agent du service mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, agent du service mobilité internationale

- madame Sabine Burgun, agent du service mobilité internationale
- monsieur Pirith De Monteiro, agent du service mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, agent du service mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, agent du service mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, agent du service mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, agent du service mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, agent du service mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, agent du service mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Madid, agent du service mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, agent du service mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, agent du service mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, agent du service mobilité internationale
- madame Diana Nampry, agent du service mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Ouarti, agent du service mobilité internationale
- madame Valérie Richer, agent du service mobilité internationale
- madame Assina Richet, agent du service mobilité internationale
- monsieur David Rosier, agent du service mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, agent du service mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, agent du service mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 10 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 11 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour et, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de remise des allocations ainsi que sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 11 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 10, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 12 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 13 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour et, dans les conditions et limites fixées par les textes

législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de remise des allocations ainsi que sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 13 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 12, sous une forme permanente :

- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 14 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 15 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, gérer le contentieux afférent à la mise en œuvre du règlement communautaire.

§ 15 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 14, sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 16 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 17 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées par Pôle emploi services et, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes ainsi que par les règlements (CE) susvisés, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage indûment versées concernant les travailleurs frontaliers, examiner les demandes de remboursement d'allocations à la charge de Pôle emploi, et procéder au recouvrement afférent, examiner les demandes de remboursement d'allocations émanant des institutions compétentes des Etats membres de résidence, et procéder aux remboursements dus.

§ 17 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 16, sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale

- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- madame Jamila Aissaoui, agent du service mobilité internationale
- madame Saïda Benmansour, agent du service mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, agent du service mobilité internationale
- monsieur Reynald Breant, agent du service mobilité internationale
- madame Sabine Burgun, agent du service mobilité internationale
- monsieur Pirith De Monteiro, agent du service mobilité internationale
- monsieur Gilles Dupont, agent du service mobilité internationale
- madame Brigitte Gomis, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mathieu Guilpin, agent du service mobilité internationale
- madame Tassadit Haddak, agent du service mobilité internationale
- madame Sylvie Houvertus, agent du service mobilité internationale
- monsieur Sébastien Kohn, agent du service mobilité internationale
- madame Zahia Laidouni, agent du service mobilité internationale
- madame Patricia Lechevallier, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Madid, agent du service mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, agent du service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Meghaghi, agent du service mobilité internationale
- madame Jeannine Mevegue, agent du service mobilité internationale
- madame Clothilde Mouniapin Batman, agent du service mobilité internationale
- madame Diana Nampry, agent du service mobilité internationale
- monsieur Opa Niane, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Ouarti, agent du service mobilité internationale
- madame Valérie Richer, agent du service mobilité internationale
- madame Assina Richet, agent du service mobilité internationale
- monsieur David Rosier, agent du service mobilité internationale
- madame Malika Sidhoum, agent du service mobilité internationale
- madame Zakia Yousfi, agent du service mobilité internationale
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 18 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 19 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, pour les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 3 et 4.

§ 19 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 18, sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale

- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale

Article 23 – Intermittents du spectacle (Annexes 8 et 10)

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour statuer sur les droits à prestations au titre des annexes 8 et 10 au règlement annexé à la convention d'assurance chômage, ou le cas échéant au titre du régime général.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au §1 sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marion Affagard, agent du service études de droit et paiement

- monsieur Karim Amziane, agent du service études de droit et paiement
- madame Radhia Bajguar, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Anthony Barat, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadine Baret, agent du service études de droit et paiement
- madame Mattia Baud, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Ali Bedrane, agent du service études de droit et paiement
- madame Chantal Bellanger, agent du service études de droit et paiement
- madame Dora Beltaif, agent du service études de droit et paiement
- madame Morgane Ben Ali, agent du service études de droit et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, agent du service études de droit et paiement
- madame Florence Bijasson, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Binet, agent du service études de droit et paiement
- madame Dior Bobantshio, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Bordeau, agent du service études de droit et paiement
- madame Keira Boudjenane, agent du service études de droit et paiement
- madame Fatna Boudrag, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, agent du service études de droit et paiement
- madame Rabia Bousnina, agent du service études de droit et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, agent du service études de droit et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, agent du service études de droit et paiement
- madame Emilie Brun, agent du service études de droit et paiement
- madame Mireille Burgod, agent du service études de droit et paiement
- madame Karina Challal, agent du service études de droit et paiement
- madame Christelle Charmot, agent du service études de droit et paiement
- madame Carine Charpentier, agent du service études de droit et paiement
- madame Roselyne Childerique, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Chrétien, agent du service études de droit et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Coja, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Côte, agent du service études de droit et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, agent du service études de droit et paiement
- madame Stéphanie Cornu, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Michel Courdouzy, agent du service études de droit et paiement
- madame Nathalie Coutat, agent du service études de droit et paiement
- madame Maryline Da Costa, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylvia De Almeida, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Clément Debauve, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, agent du service études de droit et paiement
- madame Karine Delage, agent du service études de droit et paiement
- madame Frédérique Delorme, agent du service études de droit et paiement
- madame Kethy Dely, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Alexandre Demange, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Sébastien Desort, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, agent du service études de droit et paiement
- madame Fathia Drif, agent du service études de droit et paiement
- madame Laly Duarte, agent du service études de droit et paiement
- madame Elisa Duplan, agent du service études de droit et paiement
- madame Régine Enette, agent du service études de droit et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, agent du service études de droit et paiement

- madame Fadhila Fettal, agent du service études de droit et paiement
- madame Valérie Fournel, agent du service études de droit et paiement
- madame Virginie Gallat, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Franck Gallay, agent du service études de droit et paiement
- madame Laurence Gerbasi, agent du service études de droit et paiement
- madame Marie-Christine Giuliatti, agent du service études de droit et paiement
- madame Manuella Godeau, agent du service études de droit et paiement
- madame Maria Goulet, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Yohan Guinamant, agent du service études de droit et paiement
- madame Gonsel Gumus, agent du service études de droit et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, agent du service études de droit et paiement
- madame Fathia Hamoudi, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Hoareau, agent du service études de droit et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, agent du service études de droit et paiement
- madame Ghania labassen, agent du service études de droit et paiement
- madame Saïda Imqilqane, agent du service études de droit et paiement
- madame Karen Joaquim, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandra Kabengele, agent du service études de droit et paiement
- madame Leslie Kadi, agent du service études de droit et paiement
- madame Malika Kenoudi, agent du service études de droit et paiement
- madame Hakima Kiniklis, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Olivier Lalo, agent du service études de droit et paiement
- madame Lily Lau, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Yvon Launay, agent du service études de droit et paiement
- madame Patricia Lebreton, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Guillaume Lefeuvre, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandrine Leguyader, agent du service études de droit et paiement
- madame Lindsay Lixfe, agent du service études de droit et paiement
- madame Evelyne Lopy, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Loyez, agent du service études de droit et paiement
- madame Marjorie Marine, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Stéphane Martin, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Martins, agent du service études de droit et paiement
- madame Fouzia Mediouna, agent du service études de droit et paiement
- madame Samia Menai, agent du service études de droit et paiement
- madame Amel Mendil, agent du service études de droit et paiement
- madame Naïma Merabet, agent du service études de droit et paiement
- madame Céline Messaoudene, agent du service études de droit et paiement
- madame Patricia Moge, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, agent du service études de droit et paiement
- madame Fella Mohand, agent du service études de droit et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, agent du service études de droit et paiement
- madame Magalie Morin, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, agent du service études de droit et paiement
- madame Claire Mouthon, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadia Nafir, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylviane Naquin, agent du service études de droit et paiement
- madame Christine N'Guyen, agent du service études de droit et paiement
- madame Cédrine Nicolas, agent du service études de droit et paiement

- madame Kamelia Nowrouzi, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Odounlami, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Onestas, agent du service études de droit et paiement
- madame Corinne Onkara, agent du service études de droit et paiement
- madame Annick Ozias, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadine Partropfort, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylvie Pasco, agent du service études de droit et paiement
- madame Aline Patoureau-Bouvet, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Pernoud, agent du service études de droit et paiement
- madame Sophie Pierrat, agent du service études de droit et paiement
- madame Camesuze Pierre, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Kévin Priez, agent du service études de droit et paiement
- madame Aurélie Ravoire, agent du service études de droit et paiement
- madame Virginie Renou, agent du service études de droit et paiement
- madame Laure Rezaire, agent du service études de droit et paiement
- madame Adélaïde Roberto, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Jean-Baptiste Roda, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Charles Rosa, agent du service études de droit et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, agent du service études de droit et paiement
- madame Marinette Samson, agent du service études de droit et paiement
- madame Assetou Sangare, agent du service études de droit et paiement
- madame Magali Schlappi, agent du service études de droit et paiement
- madame Aurélie Seranne, agent du service études de droit et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, agent du service études de droit et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Sammy Smaani, agent du service études de droit et paiement
- madame Yasmina Taleb, agent du service études de droit et paiement
- madame Mariam Tandjigora, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Tarrano, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, agent du service études de droit et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, agent du service études de droit et paiement
- madame Koniba Traore, agent du service études de droit et paiement
- madame Innocentia Turrel, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Benoît Ung, agent du service études de droit et paiement
- madame Dany Vansieleghe, agent du service études de droit et paiement
- madame Célia Vinci, agent du service études de droit et paiement
- madame Samira Zammit, agent du service études de droit et paiement

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sans limite sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées.

§ 4 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 5 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de

paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 60 mois.

§ 5 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 4 sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 7 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 48 mois.

§ 7 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 6 sous une forme permanente :

- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement

§ 8 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 9 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage ou les textes réglementaires en vigueur, et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de

paiement des prestations d'assurance chômage ou des prestations de solidarité indûment versées dans la limite de 6 mois.

§ 9 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 8 sous une forme permanente :

- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Bordeau, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marion Affagard, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Karim Amziane, agent du service études de droit et paiement
- madame Radhia Bajguar, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Anthony Barat, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadine Baret, agent du service études de droit et paiement
- madame Mattia Baud, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Ali Bedrane, agent du service études de droit et paiement
- madame Chantal Bellanger, agent du service études de droit et paiement
- madame Dora Beltaif, agent du service études de droit et paiement
- madame Morgane Ben Ali, agent du service études de droit et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, agent du service études de droit et paiement
- madame Florence Bijasson, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Binet, agent du service études de droit et paiement
- madame Dior Bobantshio, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Bordeau, agent du service études de droit et paiement
- madame Keira Boudjenane, agent du service études de droit et paiement
- madame Fatna Boudrag, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, agent du service études de droit et paiement
- madame Rabia Bousnina, agent du service études de droit et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, agent du service études de droit et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, agent du service études de droit et paiement
- madame Emilie Brun, agent du service études de droit et paiement
- madame Mireille Burgod, agent du service études de droit et paiement
- madame Karina Challal, agent du service études de droit et paiement
- madame Christelle Charmot, agent du service études de droit et paiement
- madame Carine Charpentier, agent du service études de droit et paiement
- madame Roselyne Childerique, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Chrétien, agent du service études de droit et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Coja, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Côme, agent du service études de droit et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, agent du service études de droit et paiement
- madame Stéphanie Cornu, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Michel Courdouzy, agent du service études de droit et paiement
- madame Nathalie Coutat, agent du service études de droit et paiement
- madame Maryline Da Costa, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylvia De Almeida, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Clément Debauve, agent du service études de droit et paiement

- monsieur Thibault De Bortoli, agent du service études de droit et paiement
- madame Karine Delage, agent du service études de droit et paiement
- madame Frédérique Delorme, agent du service études de droit et paiement
- madame Kethy Dely, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Alexandre Demange, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Sébastien Desort, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, agent du service études de droit et paiement
- madame Fathia Drif, agent du service études de droit et paiement
- madame Laly Duarte, agent du service études de droit et paiement
- madame Elisa Duplan, agent du service études de droit et paiement
- madame Régine Enette, agent du service études de droit et paiement
- madame Nguyet-Thanh Fernandez, agent du service études de droit et paiement
- madame Fadhila Fettal, agent du service études de droit et paiement
- madame Valérie Fournel, agent du service études de droit et paiement
- madame Virginie Gallat, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Franck Gallay, agent du service études de droit et paiement
- madame Laurence Gerbasi, agent du service études de droit et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, agent du service études de droit et paiement
- madame Manuella Godeau, agent du service études de droit et paiement
- madame Maria Goulet, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Yohan Guinamant, agent du service études de droit et paiement
- madame Gunsel Gumus, agent du service études de droit et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, agent du service études de droit et paiement
- madame Fathia Hamoudi, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Hoareau, agent du service études de droit et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, agent du service études de droit et paiement
- madame Ghania labassen, agent du service études de droit et paiement
- madame Saïda Imqilqane, agent du service études de droit et paiement
- madame Karen Joaquim, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandra Kabengele, agent du service études de droit et paiement
- madame Leslie Kadi, agent du service études de droit et paiement
- madame Malika Kenoudi, agent du service études de droit et paiement
- madame Hakima Kiniklis, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Olivier Lalo, agent du service études de droit et paiement
- madame Lily Lau, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Yvon Launay, agent du service études de droit et paiement
- madame Patricia Lebreton, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Guillaume Lefevre, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandrine Leguyader, agent du service études de droit et paiement
- madame Lindsay Lixfe, agent du service études de droit et paiement
- madame Evelyne Lopy, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Loyez, agent du service études de droit et paiement
- madame Marjorie Marine, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Stéphane Martin, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Martins, agent du service études de droit et paiement
- madame Fouzia Mediouna, agent du service études de droit et paiement
- madame Samia Menai, agent du service études de droit et paiement
- madame Amel Mendil, agent du service études de droit et paiement
- madame Naïma Merabet, agent du service études de droit et paiement

- madame Céline Messaoudene, agent du service études de droit et paiement
- madame Patricia Moge, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, agent du service études de droit et paiement
- madame Fella Mohand, agent du service études de droit et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, agent du service études de droit et paiement
- madame Magalie Morin, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, agent du service études de droit et paiement
- madame Claire Mouthon, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadia Nafir, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylviane Naquin, agent du service études de droit et paiement
- madame Christine N'Guyen, agent du service études de droit et paiement
- madame Cédrine Nicolas, agent du service études de droit et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Odounlami, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Onestas, agent du service études de droit et paiement
- madame Corinne Onkara, agent du service études de droit et paiement
- madame Annick Ozias, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadine Partropfort, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylvie Pasco, agent du service études de droit et paiement
- madame Aline Patoureau-Bouvet, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Pernoud, agent du service études de droit et paiement
- madame Sophie Pierrat, agent du service études de droit et paiement
- madame Camesuze Pierre, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Kévin Priez, agent du service études de droit et paiement
- madame Aurélie Ravoire, agent du service études de droit et paiement
- madame Virginie Renou, agent du service études de droit et paiement
- madame Laure Rezaire, agent du service études de droit et paiement
- madame Adélaïde Roberto, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Jean-Baptiste Roda, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Charles Rosa, agent du service études de droit et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, agent du service études de droit et paiement
- madame Marinette Samson, agent du service études de droit et paiement
- madame Assetou Sangare, agent du service études de droit et paiement
- madame Magali Schlappi, agent du service études de droit et paiement
- madame Aurélie Seranne, agent du service études de droit et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, agent du service études de droit et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Sammy Smaani, agent du service études de droit et paiement
- madame Yasmina Taleb, agent du service études de droit et paiement
- madame Mariam Tandjigora, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Tarrano, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, agent du service études de droit et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, agent du service études de droit et paiement
- madame Koniba Traore, agent du service études de droit et paiement
- madame Innocentia Turrel, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Benoît Ung, agent du service études de droit et paiement
- madame Dany Vansieleghe, agent du service études de droit et paiement
- madame Célia Vinci, agent du service études de droit et paiement
- madame Samira Zammit, agent du service études de droit et paiement

- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 10 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 11 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions pour demander le remboursement des sommes indûment versées dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros,
- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros,
- procéder à une remise de dette lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 11 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 10 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Marie-Ange Jovenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 12 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 13 du présent article à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes :

- statuer sur les demandes de remise des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi services pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros,
- statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des allocations et autres prestations visées au présent article indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros,
- procéder à une remise de dette lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 13 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 12 sous une forme permanente :

- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 14 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 15 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes signifier les contraintes sur trop-perçus prestations et aides, et procéder aux assignations ou injonctions de payer

§ 15 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 14 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux

- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 16 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 17 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, pour les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des § 3 et 4.

§ 17 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 16, sous une forme permanente :

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement

Article 24 – Mandataires sociaux

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour :

- prendre les décisions par lesquelles il est statué sur la reconnaissance du statut de salarié des dirigeants, mandataires sociaux et associés, au regard de la réglementation de l'assurance chômage,
- prendre les décisions relatives à l'ouverture du droit à allocation pour les personnes pour lesquelles a été menée l'étude de reconnaissance du statut de salarié des dirigeants, mandataires sociaux et associés, et procéder le cas échéant au paiement de la première échéance.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au §1er sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement

- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marion Affagard, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Karim Amziane, agent du service études de droit et paiement
- madame Radhia Bajguar, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Anthony Barat, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadine Baret, agent du service études de droit et paiement
- madame Mattia Baud, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Maxime Beauquis, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Ali Bedrane, agent du service études de droit et paiement
- madame Chantal Bellanger, agent du service études de droit et paiement
- madame Dora Beltaif, agent du service études de droit et paiement
- madame Morgane Ben Ali, agent du service études de droit et paiement
- madame Amel Biadi Kuoch, agent du service études de droit et paiement
- madame Florence Bijasson, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Binet, agent du service études de droit et paiement
- madame Dior Bobantshio, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Bordeaux, agent du service études de droit et paiement
- madame Keira Boudjenane, agent du service études de droit et paiement
- madame Fatna Boudrag, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Rizlaine Bounkong, agent du service études de droit et paiement
- madame Rabia Bousnina, agent du service études de droit et paiement
- madame Nassima Bouzidi Sayaad, agent du service études de droit et paiement
- madame Suzanne Breuil-Rateau, agent du service études de droit et paiement
- madame Emilie Brun, agent du service études de droit et paiement
- madame Mireille Burgod, agent du service études de droit et paiement
- madame Karina Challal, agent du service études de droit et paiement
- madame Christelle Charmot, agent du service études de droit et paiement
- madame Carine Charpentier, agent du service études de droit et paiement
- madame Roselyne Childerique, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Chrétien, agent du service études de droit et paiement
- madame Magalie Cointe Malherbe, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Coja, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Côte, agent du service études de droit et paiement
- madame Graziella Compte-Hereter, agent du service études de droit et paiement
- madame Stéphanie Cornu, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Michel Courdouzy, agent du service études de droit et paiement
- madame Nathalie Coutat, agent du service études de droit et paiement
- madame Maryline Da Costa, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylvia De Almeida, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Clément Debauve, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Thibault De Bortoli, agent du service études de droit et paiement
- madame Karine Delage, agent du service études de droit et paiement
- madame Frédérique Delorme, agent du service études de droit et paiement
- madame Kethy Dely, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Alexandre Demange, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Sébastien Desort, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandrine Dibellonio, agent du service études de droit et paiement
- madame Fathia Drif, agent du service études de droit et paiement
- madame Laly Duarte, agent du service études de droit et paiement
- madame Elisa Duplan, agent du service études de droit et paiement

- madame Régine Enette, agent du service études de droit et paiement
- madame Nguyen-Thanh Fernandez, agent du service études de droit et paiement
- madame Fadhila Fettal, agent du service études de droit et paiement
- madame Valérie Fournel, agent du service études de droit et paiement
- madame Virginie Gallat, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Franck Gallay, agent du service études de droit et paiement
- madame Laurence Gerbasi, agent du service études de droit et paiement
- madame Marie-Christine Giulietti, agent du service études de droit et paiement
- madame Manuella Godeau, agent du service études de droit et paiement
- madame Maria Goulet, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Yohan Guinamant, agent du service études de droit et paiement
- madame Gonsel Gumus, agent du service études de droit et paiement
- madame Lynda Hachour-Daffeur, agent du service études de droit et paiement
- madame Fathia Hamoudi, agent du service études de droit et paiement
- madame Julie Hoareau, agent du service études de droit et paiement
- madame Fatiha Hyvernaud, agent du service études de droit et paiement
- madame Ghania labassen, agent du service études de droit et paiement
- madame Saïda Imqilqane, agent du service études de droit et paiement
- madame Karen Joaquim, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandra Kabengele, agent du service études de droit et paiement
- madame Leslie Kadi, agent du service études de droit et paiement
- madame Malika Kenoudi, agent du service études de droit et paiement
- madame Hakima Kiniklis, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Olivier Lalo, agent du service études de droit et paiement
- madame Lily Lau, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Yvon Launay, agent du service études de droit et paiement
- madame Patricia Lebreton, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Guillaume Lefeuvre, agent du service études de droit et paiement
- madame Sandrine Leguyader, agent du service études de droit et paiement
- madame Lindsay Lixfe, agent du service études de droit et paiement
- madame Evelyne Lopy, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Fabien Lorioux, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Loyez, agent du service études de droit et paiement
- madame Marjorie Marine, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Stéphane Martin, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Martins, agent du service études de droit et paiement
- madame Fouzia Mediouna, agent du service études de droit et paiement
- madame Samia Menai, agent du service études de droit et paiement
- madame Amel Mendil, agent du service études de droit et paiement
- madame Naïma Merabet, agent du service études de droit et paiement
- madame Céline Messaoudene, agent du service études de droit et paiement
- madame Patricia Moge, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Hadji Mohamed, agent du service études de droit et paiement
- madame Fella Mohand, agent du service études de droit et paiement
- madame Marie-Odette Monoboune, agent du service études de droit et paiement
- madame Magalie Morin, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Henri Moudio Djombi, agent du service études de droit et paiement
- madame Claire Mouthon, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadia Nafir, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylviane Naquin, agent du service études de droit et paiement

- madame Christine N'Guyen, agent du service études de droit et paiement
- madame Cédrine Nicolas, agent du service études de droit et paiement
- madame Kamelia Nowrouzi, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Odounlami, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Onestas, agent du service études de droit et paiement
- madame Corinne Onkara, agent du service études de droit et paiement
- madame Annick Ozias, agent du service études de droit et paiement
- madame Nadine Partropfort, agent du service études de droit et paiement
- madame Sylvie Pasco, agent du service études de droit et paiement
- madame Aline Patoureau-Bouvet, agent du service études de droit et paiement
- madame Elodie Pernoud, agent du service études de droit et paiement
- madame Sophie Pierrat, agent du service études de droit et paiement
- madame Camesuze Pierre, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Kévin Priez, agent du service études de droit et paiement
- madame Aurélie Ravoire, agent du service études de droit et paiement
- madame Virginie Renou, agent du service études de droit et paiement
- madame Laure Rezaire, agent du service études de droit et paiement
- madame Adélaïde Roberto, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Jean-Baptiste Roda, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Charles Rosa, agent du service études de droit et paiement
- madame Stéphanie Rouelland, agent du service études de droit et paiement
- madame Marinette Samson, agent du service études de droit et paiement
- madame Assetou Sangare, agent du service études de droit et paiement
- madame Magali Schlappi, agent du service études de droit et paiement
- madame Aurélie Seranne, agent du service études de droit et paiement
- madame Eugénie Seynaeve, agent du service études de droit et paiement
- madame Cristina Silva Almeida, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Sammy Smaani, agent du service études de droit et paiement
- madame Yasmina Taleb, agent du service études de droit et paiement
- madame Mariam Tandjigora, agent du service études de droit et paiement
- madame Caroline Tarrano, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Nicolas Thominot, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Foudel Tiguemounine, agent du service études de droit et paiement
- madame Nouha Tiguemounine, agent du service études de droit et paiement
- madame Koniba Traore, agent du service études de droit et paiement
- madame Innocentia Turrel, agent du service études de droit et paiement
- monsieur Benoît Ung, agent du service études de droit et paiement
- madame Dany Vansieleghe, agent du service études de droit et paiement
- madame Célia Vinci, agent du service études de droit et paiement
- madame Samira Zammit, agent du service études de droit et paiement
- madame Saïda Benmansour, agent du service mobilité internationale
- madame Virginie Bourgois, agent du service mobilité internationale
- monsieur Michael Marques, agent du service mobilité internationale
- madame Jamila Ouarti, agent du service mobilité internationale

§ 3 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent aux décisions visées au § 1er du présent article.

§ 4 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au §3 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 25 – Aides à l'emploi ou à l'embauche

§ 1 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour :

- prendre les décisions relatives au bénéfice des aides à l'emploi ou à l'embauche pour le compte de Pôle emploi, et pour le compte de l'Etat,
- statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions visées au présent article,

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Barbit, référent réglementaire et applicatif SAE
- monsieur Christian Labelle, référent réglementaire et applicatif SAE
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE

- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahim, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philippon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE

- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

§ 3 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 4 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour demander le remboursement des sommes indûment versées par Pôle emploi services et, dans les conditions et limites fixées par les textes réglementaires en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte de l'Etat.

§ 4 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 3 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 6 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise ou sur les demandes d'admission en non-valeur relatives aux aides indûment versées par Pôle emploi services pour le compte de Pôle emploi, lorsque le montant de ces prestations est supérieur ou égal à 2 000 euros.

§ 6 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 5 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

§ 7 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 8 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, pour, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise ou sur les demandes d'admission en non-valeur relatives aux aides indûment versées par Pôle emploi services pour le compte de Pôle emploi, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

§ 8 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 7 sous une forme permanente :

- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 9 Délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 10 du présent article, à l'effet de, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, gérer le contentieux afférent aux décisions visées au § 1er du présent article.

§ 10 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 9 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Section 8 – Divers

Article 26 – Production au passif des entreprises en procédure collective

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, aux fins d'exécution du service

public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

§ 2 Sont bénéficiaires des délégations mentionnées au § 1 sous une forme permanente :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux
- madame Maroua Benchalkha, agent du service Guso

- madame Fanny Bouvier Garzon, agent du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, agent du service Guso
- madame Corinne Chamosset, agent du service Guso
- madame Véronique Clavel, agent du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, agent du service Guso
- madame Aline Covelli, agent du service Guso
- madame Sabrina Crochart, agent du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, agent du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, agent du service Guso
- madame Carole Dufrene, agent du service Guso
- madame Audrey Excoffier, agent du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, agent du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, agent du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, agent du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, agent du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, agent du service Guso
- madame Marion Juignet, agent du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, agent du service Guso
- madame Séverine Le Floch, agent du service Guso
- madame Julie Lucchitta, agent du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, agent du service Guso
- madame Jennifer Maire, agent du service Guso
- madame Marion Manevy, agent du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, agent du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, agent du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, agent du service Guso
- madame Edwige Mellet, agent du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, agent du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, agent du service Guso
- madame Donatella Mugnier, agent du service Guso
- madame Lucienne Navarro, agent du service Guso
- madame Lizzie Noël, agent du service Guso
- madame Christelle Payet David, agent du service Guso
- madame Sandra Perrier, agent du service Guso
- madame Linda Pinat, agent du service Guso
- madame Béatrice Poletti, agent du service Guso
- madame Elodie Receveur, agent du service Guso
- madame Catherine Rivière, agent du service Guso
- madame Mélanie Rudyk agent du service Guso
- madame Malika Sayadi, agent du service Guso
- madame Valérie Sintès, agent du service Guso
- madame Lydia Smith, agent du service Guso
- madame Philomène Sportiello, agent du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, agent du service Guso
- madame Brigitte Vaille, agent du service Guso
- madame Corinne Vernier, agent du service Guso
- madame Carole Viguié, agent du service Guso
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahime, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE

- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philipperon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

Article 27 – Abrogation

La décision PES n° 2019-07 DS DR du 29 juillet 2019 est abrogée.

Article 28 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 11 septembre 2019.

Hubert Philippe,
directeur
de Pôle emploi services

Décision PES n° 2019-11 DS Dépense du 11 septembre 2019

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services au sein de l'établissement en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2019-15 du 12 février 2019 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur Stéphane Autier, (DAPE) responsable du service conventions employeurs publics
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nicole Drouilhet, responsable du service comptabilité et finances
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Sandrine Renoud-Grappin, responsable des services généraux et informatique

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur de Pôle emploi services, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- monsieur Patrice Guerard, directeur services aux employeurs
- monsieur Benoît Merckelbagh, directeur administration, finances et gestion
- madame Virginie Met, directrice stratégie et relations extérieures
- madame Béatrice Pardini, responsable du service communication
- monsieur Pierre Seffar, directeur maîtrise des risques
- monsieur Franck Tudal, directeur ressources humaines
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

Article 5 – Abrogation

La décision PES n° 2019-08 DS Dépense du 29 juillet 2019 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 11 septembre 2019.

Hubert Philippe,
directeur
de Pôle emploi services

Décision PES n° 2019-12 DS IPR du 11 septembre 2019

Délégation de signature du directeur de Pôle emploi services à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur de Pôle emploi services,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-113 du 29 novembre 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par les directions régionales compétentes de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations

- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droits et paiements
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droits et paiements
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droits et paiements
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la

convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Dominique Dupray, directrice services aux demandeurs d'emploi jusqu'au 30 septembre 2019
- monsieur Fabrice Gaussens, directeur services aux demandeurs d'emploi
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Laurence Arner, (DAPE) responsable de service études de droit et paiement
- madame Marie-Hélène Daelemans, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Corinne Dulary, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Angéline Madeira, (DAPE) responsable de service étude de droit et paiement
- madame Malika Fourra, (DAPE) responsable du service mobilité internationale
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Caroline De Lopez, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Dominique Ertus, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Christophe Ferreira, (DAPE adjoint) de responsable de service études de droit et paiement
- madame Karine Schwerm, (DAPE adjointe) de responsable de service études de droit et paiement
- monsieur Fabrice Sulny, (DAPE adjoint) du responsable de service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Bensaid, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sandra Charitonsky, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Isabelle Colin, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Camille Delphin-Poulat, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Thomas Delville, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Mohamed Fatnassi, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Sabrina Guillard, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Emmanuel Henry, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Loïc Joly, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Laurence Perret-Bensaïd, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- monsieur Marc Roullier, (REA) responsable d'équipe service études de droit et paiement
- madame Yamina Belfaci, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- monsieur Mohamed Dahmani, (REA) responsable d'équipe service mobilité internationale
- madame Caroline Almosnino, référente métiers service études de droit et paiement
- monsieur Hervé Balleux, référent métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Bordeaux, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Marguerite Correia De Sousa, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Sandrine Farchica, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Rahma Kabir, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Virginie Kimak, référente métiers service études de droit et paiement
- madame Véronique Wahrheit, référente métiers service études de droit et paiement

- monsieur Yann Dhissi, référent métiers service mobilité internationale
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard dans le paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de

sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe au Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 4 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard dans le paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs dans la limite, en cas d'acceptation, de 200 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Maroua Benchalkha, agent du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, agent du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, agent du service Guso
- madame Corinne Chamosset, agent du service Guso

- madame Véronique Clavel, agent du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, agent du service Guso
- madame Aline Covelli, agent du service Guso
- madame Sabrina Crochart, agent du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, agent du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, agent du service Guso
- madame Carole Dufrene, agent du service Guso
- madame Audrey Excoffier, agent du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, agent du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, agent du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, agent du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, agent du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, agent du service Guso
- madame Marion Juignet, agent du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, agent du service Guso
- madame Séverine Le Floch, agent du service Guso
- madame Julie Lucchitta, agent du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, agent du service Guso
- madame Jennifer Maire, agent du service Guso
- madame Marion Manevy, agent du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, agent du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, agent du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, agent du service Guso
- madame Edwige Mellet, agent du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, agent du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, agent du service Guso
- madame Donatella Mugnier, agent du service Guso
- madame Lucienne Navarro, agent du service Guso
- madame Lizzie Noël, agent du service Guso
- madame Christelle Payet David, agent du service Guso
- madame Sandra Perrier, agent du service Guso
- madame Linda Pinat, agent du service Guso
- madame Béatrice Poletti, agent du service Guso
- madame Elodie Receveur, agent du service Guso
- madame Catherine Rivière, agent du service Guso
- madame Mélanie Rudyk agent du service Guso
- madame Malika Sayadi, agent du service Guso
- madame Valérie Sintès, agent du service Guso
- madame Lydia Smith, agent du service Guso
- madame Philomène Sportiello, agent du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, agent du service Guso
- madame Brigitte Vaille, agent du service Guso
- madame Corinne Vernier, agent du service Guso
- madame Carole Viguier, agent du service Guso
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE

- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahime, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE

- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philippon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

Bénéficiaires de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 18 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF), après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (AGS) et/ou des participations financières dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et/ou des contributions et autres sommes dues par les employeurs au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 9 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux

- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations
- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais,
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référent réglementaire et applicatif Guso
- madame Vanessa Larosa, référent réglementaire et applicatif centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référent réglementaire et applicatif centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référent réglementaire et applicatif SAE
- monsieur Christian Labelle, référent réglementaire et applicatif SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs
- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 18 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, (DAPE) responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Annie Bozonnet, (DAPE) responsable du service Guso
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- madame Emilie Buttin, (DAPE adjointe) du responsable de service Guso
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 9 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Hayat Aloui, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Alexandra Coulis, (REA) responsable d'équipe Guso
- monsieur Jean-Philippe Dargeou, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Caroline Lebegue, (REA) responsable d'équipe Guso
- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rechid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Fabienne Rossi, référente métiers Guso
- madame Vanessa Larosa, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référente métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Valérie Barbit, référente métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE

§ 4 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 5 000 euros s'il s'agit de cotisations à l'AGS.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Maroua Benchalkha, agent du service Guso
- madame Fanny Bouvier Garzon, agent du service Guso
- madame Frédérique Buisine-Martin, agent du service Guso
- madame Corinne Chamosset, agent du service Guso
- madame Véronique Clavel, agent du service Guso
- madame Marion Collomb-Clerc, agent du service Guso
- madame Aline Covelli, agent du service Guso
- madame Sabrina Crochart, agent du service Guso
- madame Cécile Delagrainge, agent du service Guso
- madame Aline De Sousa Marques, agent du service Guso
- madame Carole Dufrene, agent du service Guso
- madame Audrey Excoffier, agent du service Guso
- monsieur Fabien Faletto, agent du service Guso
- madame Aurélie Gabriel, agent du service Guso
- monsieur Laurent Gonin, agent du service Guso
- madame Sandrine Granchamp, agent du service Guso
- madame Alexandra Jacquet, agent du service Guso
- madame Marion Juignet, agent du service Guso
- monsieur Olivier Laurent, agent du service Guso
- madame Séverine Le Floch, agent du service Guso
- madame Julie Lucchitta, agent du service Guso
- madame Sandrine Lyonnaz-Perroux, agent du service Guso
- madame Malika Madani, agent du service Guso
- madame Jennifer Maire, agent du service Guso
- madame Marion Manevy, agent du service Guso
- monsieur Yannick Manieri, agent du service Guso
- madame Adriana Marin Cano, agent du service Guso
- monsieur Fabien Mauris, agent du service Guso
- madame Edwige Mellet, agent du service Guso
- madame Corinne Morgadinho, agent du service Guso
- madame Sylvie Muffat-Es-Jacques, agent du service Guso
- madame Donatella Mugnier, agent du service Guso
- madame Lucienne Navarro, agent du service Guso
- madame Lizzie Noël, agent du service Guso
- madame Christelle Payet David, agent du service Guso
- madame Sandra Perrier, agent du service Guso
- madame Linda Pinat, agent du service Guso
- madame Béatrice Poletti, agent du service Guso
- madame Elodie Receveur, agent du service Guso
- madame Catherine Rivière, agent du service Guso
- madame Mélanie Rudyk agent du service Guso
- madame Malika Sayadi, agent du service Guso

- madame Valérie Sintes, agent du service Guso
- madame Lydia Smith, agent du service Guso
- madame Philomène Sportiello, agent du service Guso
- madame Isabelle Tinchon, agent du service Guso
- madame Brigitte Vaille, agent du service Guso
- madame Corinne Vernier, agent du service Guso
- madame Carole Viguiet, agent du service Guso
- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahime, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE

- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE
- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philippon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

§ 5 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Xavier Hernu, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Patrice Guerard, directeur des services aux employeurs

- madame Sandrine Vasina, directrice des opérations

§ 6 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 8 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Sabine Bardet, responsable du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Mickaël Cari, (DAPE) responsable de service SAE
- monsieur Alain Leruez, (DAPE) responsable de service SAE
- madame Marie-Ange Jouvenod-Manon, responsable du service contentieux
- monsieur Arona Diop, (DAPE adjoint) de responsable de service SAE
- madame Monique Golmard, (DAPE adjointe) de responsable de service SAE
- monsieur Thierry Viel, (DAPE adjoint) du responsable de service centre de recouvrement spectacle et expatriés

§ 7 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 6 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Carole Bientz, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Alain Forcisi, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Hakim Lasfar, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Jean-Yves Luya, (REA) responsable d'équipe centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sofia Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- monsieur Nuno Da Cruz, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Clarisse Diverchy, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Zina Nabet, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Yasmina Rehid, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Valérie Verdier, (REA) responsable d'équipe SAE
- madame Vanessa Larosa, référent métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame M'Barka Si Abdallah, référent métiers centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Barbit, référent métiers SAE
- monsieur Christian Labelle, référent métiers SAE

§ 8 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'alinéa 2 du présent paragraphe pour, au nom du directeur de Pôle emploi services et dans les conditions et limites fixées par le bureau ou conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à 3 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage ou

de contributions ou autres sommes dues par l'employeur au titre du contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Fanny Aslanides, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Julie Barbut, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Delphine Berthet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurie Bizien, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Myriam Bort, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Elise Burnak, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine Cabrera, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Angéliqua Chiquet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nelly Chomarar, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Corinne Collignon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Sandrine David, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Emilie Decarre, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Virginie Dechosal, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mariam Dembele, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Oriane Depoorter, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Drissat agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Dupenloup, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Audrey Fisseux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur François Goy, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Grandvillain, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Kaïdia Haidara, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nadia Hamdi, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Saléa Helissey, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Emmanuel Laine, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Lakhfif, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne Langlet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Nathalie Lavorel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Legrand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Magalie Marguin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Philippe Messin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Anne-Marie Modolo, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Isabelle Parent, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Paulin, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie Preira, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Icramme Qobaa, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Marie-Alice Ralambofetra, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Lolita Ratel, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Laurence Rouland, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Brice Sanson, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Stéphane Scalabrini, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Cristelle Scholl, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- monsieur Christophe Simonetto, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés

- madame Stéphanie Tagand, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Evelyne Tourneux, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Séverine Troia, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Valérie Verdon, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Mélanie Vittet, agent du service centre de recouvrement spectacle et expatriés
- madame Meriem Abdelkader, agent du service SAE
- madame Semra Aclan, agent du service SAE
- monsieur Nels Alvarez, agent du service SAE
- madame Nadera Bahiou, agent du service SAE
- madame Fahima Benhamma, agent du service SAE
- madame Yasmina Bensaber, agent du service SAE
- madame Soumicha Berkane, agent du service SAE
- madame Virginie Berteran, agent du service SAE
- monsieur Marc Bessala Bessala, agent du service SAE
- monsieur Marc Boudic, agent du service SAE
- madame Béatrice Breteau, agent du service SAE
- madame Alice Che, agent du service SAE
- madame Florence Clerici-Lignier, agent du service SAE
- madame Catherine Colliard, agent du service SAE
- madame Feliane Constantin, agent du service SAE
- madame Roxanne Courbe, agent du service SAE
- madame Muriel Desclou, agent du service SAE
- madame Maria-Etchika Divron, agent du service SAE
- madame Dominique Doare, agent du service SAE
- monsieur Philippe Dufour, agent du service SAE
- madame Charifa Duong, agent du service SAE
- monsieur Jérôme Duong, agent du service SAE
- madame Véronique Durand, agent du service SAE
- madame Monique Dussin, agent du service SAE
- monsieur Giovanni Gallo, agent du service SAE
- madame Halima Gaye, agent du service SAE
- madame Amelle Gouijjane, agent du service SAE
- madame Aurélie Gueron, agent du service SAE
- madame Najat Hammou Zainoun, agent du service SAE
- madame Dora Hazbri, agent du service SAE
- madame Salimata Ibrahim, agent du service SAE
- madame Sophie Jacques-Gustave, agent du service SAE
- madame Sophie Jan, agent du service SAE
- madame Roldine Jeune, agent du service SAE
- madame Kavitha Kamalanathan, agent du service SAE
- madame Fatna Kerkar, agent du service SAE
- madame Bahia Khababa, agent du service SAE
- madame Laureen Konforti, agent du service SAE
- madame Malika Labacci Mokrani, agent du service SAE
- madame Rahma Laidouni, agent du service SAE
- madame Béatrix Lamoureux, agent du service SAE
- madame Elisabeth Lartigue, agent du service SAE
- monsieur Patrick Lecocq, agent du service SAE
- madame Carole Lefebvre, agent du service SAE
- madame Sylvie Levron, agent du service SAE

- madame Dalila Mahrsi, agent du service SAE
- monsieur Philippe Mangin, agent du service SAE
- madame Marie-Line Maniga, agent du service SAE
- madame Séverine Mathe, agent du service SAE
- monsieur Omar Mazri, agent du service SAE
- madame Véronique Mignon, agent du service SAE
- madame Mireille Milandou, agent du service SAE
- madame Mehvish Mohammad-Jamal, agent du service SAE
- madame Yawoavi Nyavor, agent du service SAE
- madame Keltoum Ould Braham, agent du service SAE
- madame Malika Oulmane, agent du service SAE
- madame Yamina Ourif, agent du service SAE
- madame Malika Outigga, agent du service SAE
- madame Cécile Philipperon, agent du service SAE
- madame Christelle Rallet, agent du service SAE
- madame Evelyne Raoult, agent du service SAE
- madame Valérie Ruello, agent du service SAE
- madame Nathalie Seguin, agent du service SAE
- madame Saïda Slaouti, agent du service SAE
- monsieur Hamid Smaani, agent du service SAE
- madame Grace Sodjinou, agent du service SAE
- monsieur Johan Sutter, agent du service SAE
- monsieur Clément Thirion, agent du service SAE
- madame Ilda Torosoglu, agent du service SAE
- madame Nathalie Verrier, agent du service SAE
- madame Claudine Warnault, agent du service SAE
- madame Malika Zitouni, agent du service SAE
- madame Fatima Zorgani, agent du service SAE
- madame Hocena Ahrouch, agent du service contentieux
- madame Christelle Andrei, agent du service contentieux
- monsieur Cedric Breiner, agent du service contentieux
- madame Sandrine Fontaine, agent du service contentieux
- madame Valérie Martins, agent du service contentieux
- madame Aurore Scausse, juriste contentieux du service contentieux
- monsieur Michaël Toinet, juriste contentieux du service contentieux

Article 8 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 9 – Abrogation

La décision PES n° 2019-09 DS IPR du 29 juillet 2019 est abrogée

Article 10 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Colombes, le 11 septembre 2019.

Hubert Philippe
directeur
de Pôle emploi services